

COMMISSION DE VALIDATION DES DONNEES

POUR L'INFORMATION SPATIALISEE





COVADIS

Commission de validation des données pour
l'information spatialisée

Standard de données COVADIS

Thème Espaces naturels protégés

Titre	Standard de données COVADIS du thème [Espaces naturels protégés]
Rapporteur	Guillaume Grech (Muséum national d'Histoire naturelle)
Date	27/03/13
Sujet	Spécifications du standard de données du thème [Espaces naturels protégés]
Description	Ce présent document décrit le standard de données COVADIS du thème [Espaces naturels protégés]
Version	version 1.0 – 27 mars 2013
Contributeurs	Isabelle Beaumanoir (DREAL Bourgogne) Elodie Sanchez (MNHN) Benoit David (CGDD/DRI/Mission pour l'information géographique) Jean-Emmanuel Ménard (DREAL Champagne-Ardennes) Jean-Loup Delaveau (Secrétariat COVADIS, CERTU/ESI/GNSI)
Formats	Formats disponibles du fichier : OpenOffice Writer (.odt), Adobe PDF
Sources	Document de cadrage élaboré par le groupe de travail SINP sur la base de données nationale sur les espaces protégés intitulé « Nouvelles procédures de mise à jour de la base nationale « Espaces protégés » ». Version du 16/12/2011 Article 9 du règlement de la commission européenne sur l'interopérabilité des séries et des services de données géographiques n°1089/2010 paru au journal officiel.
Droits	MAAF, MEDDE
Fichier	COVADIS_standard_ENP_v1.0.odt, 94 pages
Statut du document	Projet Appel à commentaires Proposé à la COVADIS Validé par la COVADIS

Historique du document

Version	Date	Chapitre modifié	Changement apporté
1.0	27/03/13		

Table des matières

A. Présentation du standard de données.....	8
A.1 Identification.....	8
A.2 Généalogie.....	9
A.2.1 Commande.....	9
A.2.2 Périmètre de travail.....	10
A.2.3 État et analyse de l'existant.....	10
A.2.4 Déroulement de l'instruction.....	11
A.2.5 Prise en compte de la directive INSPIRE.....	11
A.2.6 Perspectives d'évolution.....	13
B. Contenu du standard de données.....	14
B.1 Description et exigences générales.....	14
B.1.1 Présentation du contenu des données.....	14
B.1.2 Gestion des identifiants.....	16
B.1.3 Topologie.....	16
B.1.4 Systèmes de référence.....	16
B.1.5 Modélisation temporelle.....	17
B.2 Modèle conceptuel de données.....	18
B.3 Catalogue d'objets.....	21
B.3.1 Classe d'objets <ReseauEspaceNaturelProtege>.....	21
B.3.2 Liste codée <TypeEspaceNaturelProtege>.....	22
B.3.3 Classe d'objets <EspaceNaturelProtege>.....	27
B.3.4 Classes et types importés.....	31
B.3.5 Types énumérés.....	33
B.4 Qualité des données.....	35
B.4.1 Critères de qualité des données.....	35
B.4.2 Administration, maintenance des données.....	35
B.5 Considérations juridiques.....	35
C. Structure des données, métadonnées.....	38
C.1 Structure des données.....	38
C.1.1 Choix d'implémentation.....	38
C.1.2 Livraison informatique.....	40
C.1.3 Dictionnaire des tables pour Mapinfo, QGIS.....	42
C.2 Métadonnées standard COVADIS.....	59

Bibliographie

- [1] MNHN. *Document de cadrage élaboré par le groupe de travail SINP sur la base de données nationale sur les espaces protégés intitulé « Nouvelles procédures de mise à jour de la base nationale « Espaces protégés »*. Version du 16/12/2011. [en ligne] <http://geoinfo.metier.i2/note-de-cadrage-sur-les-nouvelles-a2036.html>
- [2] INSPIRE Thematic Working Group Protected Sites . *Data Specification on Protected Sites* . INSPIRE D2.8.I.9, version 3.1, 2010, 84 p. [en ligne] <<http://inspire.jrc.ec.europa.eu/index.cfm/pageid/2>>
- [3] JOUE . *Article 9 du règlement de la commission européenne sur l'interopérabilité des séries et des services de données géographiques n°1089/2010* . 08/12/2010, p. 89 à 92. [en ligne] <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:323:0011:0102:FR:PDF>
- [4] Atelier technique des espaces naturels (ATEN) . *Outils juridiques pour la protection des espaces naturels* . [en ligne] <http://ct78.espaces-naturels.fr/>
- [5] MEDDE, CERTU, CETE de l'Ouest . *Standard de données Plan local d'urbanisme-Plan d'occupation des sols* . COVADIS, version 2.0, 13/06/2012, 67p.
- [6] SANDRE . *Zonages techniques et réglementaires du domaine de l'eau –Thème : Zonages* . SANDRE, version 1.0, 2011, 132 p.
- [7] MEDDE, CERTU, CETE de l'Ouest . *Standard de données Servitudes d'utilité publique* . COVADIS, version 1.0, 25/05/2011, 55p.

Glossaire

Association	Relation entre classes d'objets, qui décrit un ensemble de liens entre leurs instances.
Attribut	Propriété structurelle d'une classe qui caractérise ses instances. Plus simplement, donnée déclarée au niveau d'une classe et valorisée par chacun des objets de cette classe.
Classe d'objets	Description abstraite d'un ensemble d'objets qui partagent les mêmes propriétés (attributs et association), comportements (opérations et états) et sémantique.
Modèle conceptuel	Modèle qui définit de façon abstraite les concepts d'un univers de discours (c'est-à-dire un domaine d'application)
Modèle logique	Le modèle logique des données consiste à décrire la structure de données utilisée sans faire référence à un langage de programmation.
Série de données	Compilation identifiable de données.
Schéma d'application	Schéma XML résultant de l'encodage en XML du modèle conceptuel de données.
Spécification de contenu	Description détaillée d'un ensemble de données ou de séries de données qui permettra leur création, leur fourniture et leur utilisation par une autre partie.
Standard de données	Spécifications organisationnelles, techniques et juridiques de données géographiques élaborées pour homogénéiser des données géographiques issues de diverses sources.
Structure physique de données	Organisation des données dans un logiciel qui permet d'améliorer la recherche, la classification, ou le stockage de l'information.
Type de données	Les données manipulées en informatique sont typées, c'est-à-dire que pour chaque donnée utilisée il faut préciser le type de donnée. Cela détermine l'occupation mémoire (le nombre d'octets) et la représentation de la donnée.
Valeur d'attribut	La valeur d'attribut correspond à une réalisation de l'attribut caractérisant une occurrence de la classe à laquelle appartient cet attribut.

Acronymes et abréviations générales

AAMP	Agence des aires marines protégées
AFNOR	Association française de normalisation
ATEN	Atelier technique des espaces naturels
COVADIS	Commission de validation des données pour l'information spatialisée
CELRL	Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres
CREN	Conservatoires régionaux d'espaces naturels
DDT	Direction départementale des territoires
DDTM	Direction départementale des territoires et de la mer
DIREN	Direction régionale de l'environnement
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DEAL	Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DGALN	Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature
DEB	Direction de l'eau et de la biodiversité (DGALN)
FCEN	Fédération des conservatoires d'espaces naturels
FPNRF	Fédération des parcs naturels régionaux de France
IGN	Institut National de l'information géographique et forestière
INSPIRE	Infrastructure for spatial information in the european community
ISO	International standard organisation
MAAF	Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
MEDDE	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
MNHN	Muséum national d'Histoire naturelle
ONB	Observatoire national de la biodiversité
ONF	Office national des forêts
ONEMA	Office national de l'eau et des milieux aquatiques
RGF93	Réseau géodésique français 1993
RNF	Réserves naturelles de France
SANDRE	Service d'administration nationale des données et référentiels sur l'eau
SINP	Système d'information sur la nature et le paysage
SPN	Service du patrimoine naturel (MNHN)
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UML	Unified modeling langage

Acronymes des espaces naturels protégés

ASPIM	Aire spécialement protégée d'importance méditerranéenne
APB	Arrêté de protection de biotope
EBC	Espace boisé classé
ENP	Espace naturel protégé
ENS	Espace naturel sensible
MAB	Man and biosphere
PNR	Parc naturel régional
PNM	Parc naturel marin
PRNN, PRNC, PRNR	Périmètre de protection de réserve naturelle nationale, de Corse, régionale
RBD	Réserve biologique dirigée
RBI	Réserve biologique intégrale
RCFS	Réserve de chasse et de faune sauvage
RNCFS	Réserve nationale de chasse et de faune sauvage
RNN, RNC, RNR	Réserve naturelle nationale, réserve naturelle de Corse, réserve naturelle régionale
SAGE	Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Clés de lecture

Comment lire ce document ? Le contenu du présent standard de données géographiques est réparti dans trois parties indexées A, B et C.

La **partie A** consiste en une présentation générale du standard de données. Elle s'adresse d'abord à la COVADIS au moment de la délibération du projet de standard proposé. Sa lecture fournit un aperçu rapide du sujet traité, situe le contexte, récapitule les objectifs, la portée et l'historique du document. Mais elle s'adresse également au lecteur curieux de savoir si le standard de données concerne ses données et dans quelles conditions l'utiliser. Autrement dit, cette partie peut répondre aux questions que se pose le lecteur :

- Ai-je des données concernées par ce standard de données ?
- Quels besoins ce standard de données permet-il de satisfaire ?
- Faut-il que je l'applique et dans quelle situation ?

La **partie B** s'attache à spécifier le contenu c'est-à-dire les informations que contiennent les données standardisées. Cette partie est de niveau conceptuel. L'intérêt de ce découpage est de rédiger une partie du document parfaitement indépendant des technologies, outils, formats et autres choix informatiques qui sont utilisés pour créer et manipuler les données géographiques. Elle sert à définir tous les concepts du domaine et leurs interactions au moyen de techniques d'analyse comme la modélisation. La description du contenu du standard est indépendante des évolutions technologiques. Seule une évolution des besoins identifiés en début de standardisation ou une évolution du domaine traité sont susceptibles d'apporter des modifications au modèle conceptuel de données.

La **partie C** est de niveau opérationnel et s'adresse à qui veut traduire les spécifications de contenu en un ensemble de fichiers utilisables par un outil géomatique. A l'inverse des spécifications de contenu qui sont de niveau conceptuel, la structure physique des données dépend fortement de l'outil choisi pour stocker les futures données standardisées. Les caractéristiques d'une structure physique de données dépendent de plusieurs paramètres :

- les spécificités des outils géomatiques utilisés et de leur format de stockage,
- les cas d'utilisation envisagés des données,
- les choix de simplification apportés au modèle conceptuel.

Le présent standard de données est désigné sous l'appellation géostandard ENP dans la suite de ce document.

A. Présentation du standard de données

A.1 Identification

Nom du standard	Standard de données COVADIS Espaces naturels protégés (ENP)
Description du contenu	<p>Le présent standard de données est le résultat de la standardisation des données relatives aux espaces naturels protégés gérés dans le cadre du système d'information sur la nature et les paysages mis en place par la direction de l'eau et de la biodiversité du MEDDE.</p> <p>Excepté les sites Natura2000, le géostandard ENP a pour objet de décrire les données géographiques permettant de localiser et décrire les espaces naturels protégés créés dans le cadre de plusieurs réseaux, mis en place au niveau international ou national, dans un but général de conservation et de protection à long terme de la biodiversité.</p> <p>Les données traitées dans ce standard portent sur des espaces protégés terrestres ou marins aussi divers que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parc national • Parc naturel marin • Parc naturel régional • Réserve naturelle nationale • Réserve naturelle régionale • Réserve biologique • Réserve de chasse et de faune sauvage • Aire de protection de biotope • Réserve de biosphère (Man and Biosphère) • Site de protection du littoral • Zone humide d'importance internationale de la convention de Ramsar • Aire spécialement protégée d'importance méditerranéenne • Site de conservatoire d'espaces naturels • Espace naturel sensible • Zone protégée par des conventions de mers régionales : OSPAR, Apia, Carthagène, Antarctique, Nairobi • Zone humide acquise par une agence de l'eau • Site inscrit au patrimoine mondial <p>Le géostandard ENP comporte un mécanisme de désignation des espaces naturels protégés marins.</p>
Thème principal	Catégorie principale des informations du standard au regard de la norme ISO19115 <ul style="list-style-type: none"> – Biotope – Limites – Environnement
Lien avec un thème INSPIRE	Le standard de données ENP est concerné par les spécifications du thème 9 « Sites protégés » figurant dans l'annexe I de la directive INSPIRE.
Zone géographique d'application du standard	Le géostandard ENP s'applique aux espaces protégés de métropole, des collectivités territoriales d'Outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et des Terres australes et antarctiques françaises. L'intégration des aires marines protégées relevant de conventions de mers régionales élargit la zone d'application (Caraïbes, Pacifique Sud...).

Objectif des données standardisées	<p>Cas d'utilisation attendus de la standardisation des espaces naturels protégés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer le socle de données commun à standardiser en regard des besoins de chaque partie prenante • Localiser les espaces assurant une protection ou une gestion du patrimoine naturel • Caractériser – le cas échéant – le niveau de protection imposé en chaque point de l'espace • Connaître les actes ou décisions régissant le statut légal d'un espace protégé • Décrire le processus de production des données géographiques se rapportant à un type d'espace (opérateur, référentiels géographiques utilisés, fréquence de mise à jour) • Faciliter les échanges informatiques de ces données entre opérateurs techniques, et avec le niveau de consolidation national représenté par le MNHN : préparer la consolidation nationale d'une nouvelle occurrence d'espace protégé (information de différentiel, labellisation, historique des versions antérieures, intégration de l'objet dans la base nationale, dans la base européenne) <p>Les données de ce standard ne décrivent pas le suivi des procédures administratives mises en œuvre pour créer les espaces naturels protégés. Le géostandard ENP ne s'intéresse qu'au résultat de ces procédures.</p>
Type de représentation spatiale	<p>Les données géographiques concernées sont de nature vectorielle.</p>
Résolution, niveau de référence	<p>Compte-tenu de l'organisation du SINP, les données sur les espaces naturels protégés ont un niveau de référence suivant le type d'espace naturel protégé. Ce niveau est déterminé par le niveau administratif de l'opérateur technique identifié par le MNHN.</p> <p>La base de données nationales sur les espaces naturels protégés gérée par le MNHN désignée comme la base de référence du SINP par la direction de l'eau et de la biodiversité.</p> <p>La résolution des données ENP (<i>la résolution est le facteur permettant d'apprécier la densité spatiale des informations</i>) est variable. Elle dépend du référentiel géographique utilisé lors de la saisie. Il se peut que pour un même type d'espaces protégés, les données ne soient pas de même résolution, même si le processus de contrôle et certification des données va progressivement résorber ces écarts.</p>

A.2 Généalogie

A.2.1 Commande

Extrait de la note de cadrage [1]

« La désignation d'espaces naturels protégés est une composante majeure des stratégies de protection du patrimoine naturel. Selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), un espace protégé est « un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés ».

La constitution et l'actualisation régulière d'une base nationale des espaces protégés se révèle indispensable pour répondre aux enjeux nationaux, communautaires et internationaux en matière de suivi et d'évaluation des politiques de conservation de la nature. Une telle base doit contenir une information fiable, à jour, homogène et standardisée et constituer une référence nationale garantissant la cohérence entre les bases gérées par les différents producteurs ou utilisateurs, depuis le niveau local jusqu'au niveau européen.

Le Service du Patrimoine Naturel du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN-SPN) est, à la demande du ministère en charge de l'écologie, responsable de la gestion de la connaissance sur les espaces protégés. Le MNHN-SPN met ainsi en œuvre (développe et administre) la « base de données nationale sur les espaces protégés » et est responsable de sa cohérence scientifique et méthodologique. Cette base a vocation à intégrer l'ensemble des types d'espaces assurant une protection ou une gestion du patrimoine naturel (protection réglementaire, contractuelle, foncière, ou au titre de conventions et engagements européens ou internationaux) et pour lesquels les données sont mobilisables. [...]

Cette base constitue la référence du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) et de l'Observatoire National de la Biodiversité (ONB) en matière de connaissances sur les espaces protégés. »

L'objectif de la standardisation des données sur les espaces naturels protégés est de :

- définir le socle de données à standardiser en regard des besoins de chaque partie prenante,
- faciliter les échanges informatiques de ces données entre gestionnaires (opérateurs techniques listés dans la note de cadrage [1]), d'une part, et avec le niveau de consolidation national représenté par le

MNHN, d'autre part.

La base de données des espaces protégés du MNHN a vocation à intégrer l'ensemble des types d'espaces assurant une protection ou une gestion du patrimoine naturel, à l'exception des zones du programme Natura2000 qui font l'objet d'un programme spécifique. La révision des procédures de mises à jour de cette base de données nationale poursuit plusieurs objectifs :

1. intégrer de nouveaux types d'espaces naturels protégés,
2. définir une méthode pour améliorer ses modalités de mise à jour,
3. résorber les écarts de mises à jour constatés entre les données sources gérées par les fournisseurs de données (désignés comme les [opérateurs techniques](#) dans la suite du document) et la base de données du MNHN.

A.2.2 Périmètre de travail

La liste des types d'espaces naturels protégés inclus dans le périmètre du projet de standardisation est fournie dans la note de cadrage [1]. À la demande des services régionaux, le périmètre du standard a été étendu aux espaces naturels sensibles et aux réserves de chasse et de faune sauvage. À l'issue de la consultation publique sur le projet de standard, les aires marines protégées ont également été prises en compte par l'ajout d'un mécanisme de désignation s'appliquant à chaque espace naturel protégé.

Sont exclus du périmètre du standard :

- Les espaces du réseau Natura2000. Ils font l'objet d'un accompagnement différencié au sein du MNHN. Il est décidé de ne pas les traiter dans le présent standard dans la mesure où un document spécifique pour Natura2000 permettrait de mieux respecter les objectifs, spécificités et obligations relevant du réseau Natura2000.
- Les sites classés et inscrits. Ils relèvent de la loi de protection de la nature de 1930. Si certains intègrent des espaces naturels, d'autres portent plutôt sur des éléments de patrimoine culturel. Dans la mesure où seule une partie des sites relève de la thématique des espaces protégés et que ces sites font l'objet d'une démarche de capitalisation par la DGALN, les sites classés et inscrits sont exclus de ce projet.
- Les espaces boisés classés (EBC), les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) et les contrats de milieux (anciennement contrats de rivières) jouent également un rôle en matière de protection de la nature ou de la biodiversité. Ils n'ont pas été ajoutés dans ce standard dans la mesure où ils relèvent d'autres standards existants ou à venir (respectivement standard POS-PLU [5], dictionnaire SANDRE sur les zonages de l'eau [6], dictionnaire sur les zones humides attendu pour 2013).

A.2.3 État et analyse de l'existant

Analyse de la commande

La commande de la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) liste l'ensemble des organismes amenés à collecter et diffuser des données géographiques sur les espaces naturels protégés. Le standard doit jouer un véritable rôle de standard d'échange entre ces organismes et avec le MNHN en charge de la consolidation nationale.

Une analyse de l'existant qui a été menée en amont du projet de standardisation a mis en exergue plusieurs difficultés de consolidation :

- des délais d'intégration des mises à jour en base nationale trop longs,
- des différences géométriques constatées entre les données mises en ligne au niveau régional par les services DREAL et les données présentes dans la base de données nationales du MNHN,
- un défaut de capitalisation des documents administratifs,
- un manque de vérification de la conformité des données géographiques transmises.

Existant

Le projet de standardisation sur les espaces naturels protégés doit tenir compte d'un existant particulièrement riche marqué par 4 éléments importants :

- La base de données et l'expérience du MNHN en matière d'espaces naturels. Le MNHN dispose d'un dictionnaire de définitions des espaces naturels protégés.
- Les fiches de l'atelier technique des espaces naturels ATEN qui comportent les définitions, caractéristiques, conséquences juridiques et modes de gestion de chaque dispositif de protection.
- Les DIREN ont élaboré un socle d'attributs associés aux espaces protégés dont la dernière version date de 2006. Ce socle avait l'intérêt d'être partagé par toutes les DIREN. Il est à noter que les DDT doivent utiliser les mêmes définitions pour les données qu'elles collectent (exemple des arrêtés de protection de biotope).
- La directive INSPIRE dont le thème 9 *Protected Sites* de l'annexe I va prochainement imposer la mise

en ligne des données sur les sites protégés selon une structure de données harmonisée au niveau européen. Les spécifications des données de l'annexe I sont validées dans leur première version. Il s'agit du premier standard COVADIS impacté par des spécifications validées de l'annexe I d'INSPIRE. Ces spécifications figurent en partie dans le règlement sur l'interopérabilité des séries de données [3].

Le standard ENP vise principalement trois catégories de parties prenantes.

1. La commission européenne
2. Les acteurs en charge du rapportage européen et international. Il s'agit de la DGALN/DEB et du MNHN. Le géostandard facilitera la remontée des données en vue de leur consolidation dans la base de données nationale des espaces protégés du MNHN.
3. Les acteurs responsables de la gestion des données sur les sites naturels protégés. Il s'agit des organismes qui gèrent les données et diffusent de la connaissance sur les différents sites dont ils assurent le suivi. Sont notamment désignés comme des « opérateurs techniques de la donnée » dans la note de cadrage [1] :
 - Agence des aires marines protégées
 - Agence de l'eau et/ou ONEMA
 - Conservatoire du littoral
 - Fédération des conservatoires régionaux d'espaces naturels et/ou les conservatoires d'espaces naturels
 - Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement et/ou les DDT et/ou la collectivité territoriale de Corse
 - Comité MaB France
 - Office national de la chasse et de la faune sauvage
 - Office national des forêts
 - Parcs nationaux de France
 - Réserves naturelles de France et/ou les conseils régionaux
 - Fédération des parcs naturels régionaux

A.2.4 Déroulement de l'instruction

Le présent document est le résultat d'un projet de standardisation des données relatives aux espaces naturels protégés qui s'est inscrit dans le cadre de la refonte de la base de données Espaces protégés gérée par le MNHN pour le compte de la direction de l'eau et de la biodiversité de la DGALN.

L'instruction du standard s'est déroulée entre février et novembre 2012. Elle a été menée par une équipe projet dédiée composée de :

- MNHN représenté par Guillaume Grech, rapporteur auprès de la COVADIS et Elodie Sanchez, chargée de la base nationale des Espaces protégés du MNHN,
- DREAL Bourgogne représentée par Isabelle Beaumanoir, administratrice de données géographiques
- DREAL Champagne-Ardenne représentée par Jean-Emmanuel Ménard, administrateur de données géographiques,
- CGDD/DRI, Mission de l'information géographique représentée par Benoit David, conseiller auprès du maître d'ouvrage du SINP

Les différents établissements publics, gestionnaires des données, ont été associés aux travaux via le groupe de travail SINP et à l'occasion de l'appel à commentaires.

La réunion de lancement du 28 février 2012 a permis d'arrêter le périmètre du standard. En particulier, le géostandard ENP est le premier qui concerne une spécification INSPIRE validée [thème sites protégés, 2] et concernée par un règlement interopérabilité paru au journal officiel [3], ce qui a valu d'adapter la méthode de standardisation (cf. paragraphe suivant).

Trois réunions d'étape (22 mars, 9 et 23 octobre) ont ensuite été nécessaires pour élaborer le projet soumis à l'examen de la COVADIS du 28 novembre 2012 et à l'appel public à commentaires organisé de décembre 2012 à février 2013. L'examen des 60 commentaires reçus a permis d'améliorer le projet de standard en :

- réduisant le nombre de tables de la structure des données (cf. C.1),
- ajoutant la désignation des espaces naturels protégés en aire marine protégée,
- simplifiant la gestion temporelle des données, et,
- réaffirmant le périmètre de ce géostandard par rapport à INSPIRE.

La COVADIS du 27 mars 2013 a validé le géostandard ENP dans sa version 1.0 sous réserve que chaque réseau d'espaces naturels protégé soit affecté à un et un seul thème INSPIRE en accord avec la DGALN et que la qualification des espaces en aire marine protégée soit rendue possible.

A.2.5 Prise en compte de la directive INSPIRE

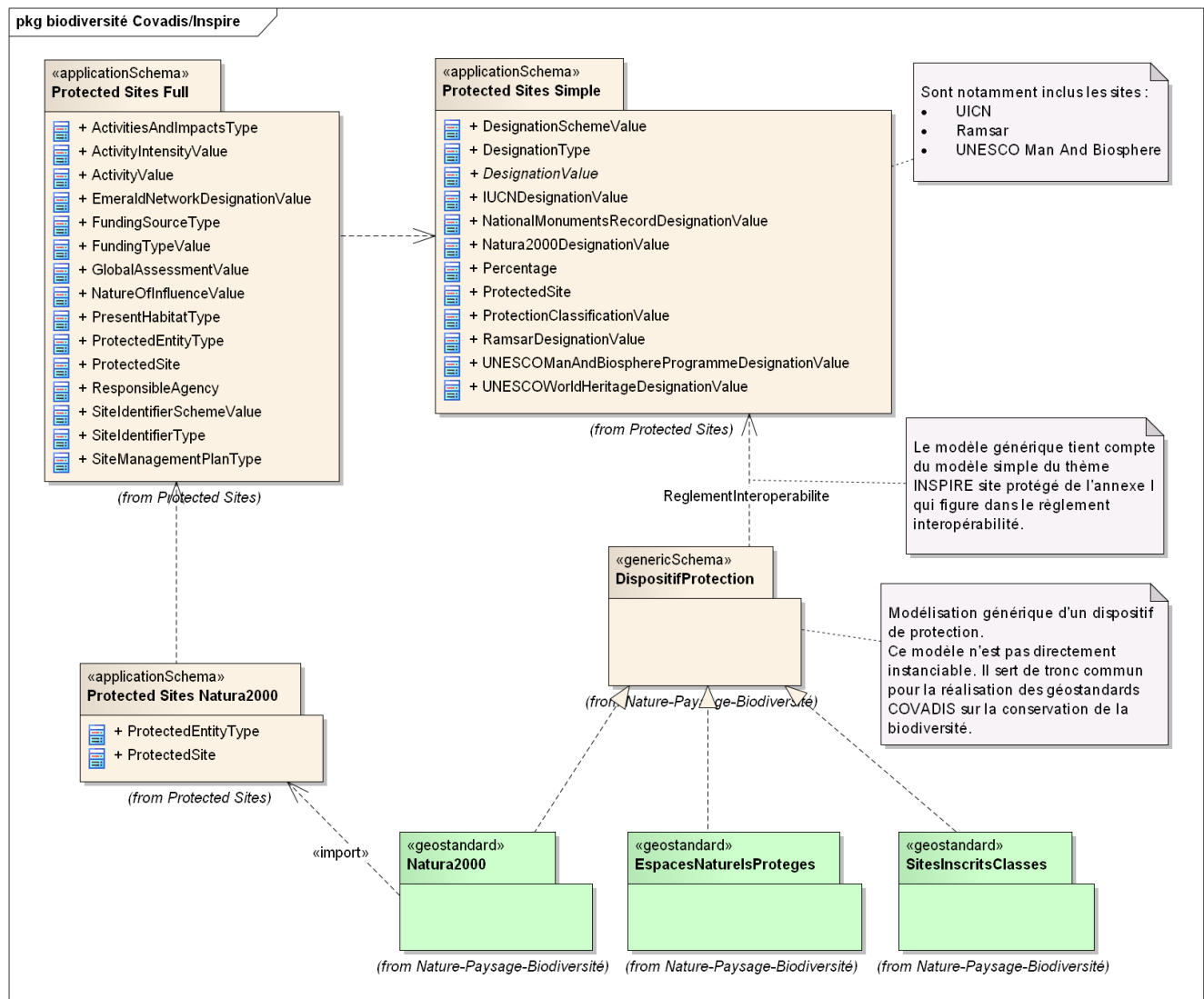
Le standard ENP figure parmi les premiers standards COVADIS concernés par des spécifications de données

validées de l'annexe I de la directive INSPIRE. Ces spécifications du thème « Sites protégés » [1] comportent une description des propriétés de base d'un site protégé (modèle simple) et une description spécialisée, plus riche, d'un site protégé (modèle complet). Le règlement interopérabilité sur les sites protégés [3] paru au journal officiel de l'Union Européenne rend obligatoire la prise en compte de la version simple de la modélisation des sites protégés.

L'élaboration du standard COVADIS des espaces naturels protégés a suivi une méthode pour satisfaire les objectifs nationaux fixés par la direction de l'eau et de la biodiversité du MEDDE, aux besoins d'information exprimés par les DREAL tout en répondant aux obligations européennes fixées par la directive INSPIRE. Cette méthode a comporté les étapes suivantes :

1. Réalisation d'un modèle « DispositifProtection » décrivant de façon générique un dispositif de protection et de conservation de la biodiversité à partir du règlement interopérabilité [3].
2. Analyse du domaine et modélisation des espaces naturels protégés sur la base du modèle générique « DispositifProtection »
3. Appariement de niveau conceptuel entre le modèle ENP et la version simple du modèle des sites protégés
4. Ajout en annexe des règles logiques de transformation des données du standard ENP vers le thème Sites protégés d'INSPIRE

Le modèle générique DispositifProtection (au centre du schéma) n'a pas vocation à figurer dans un géostandard. Son rôle est d'assurer une cohérence entre les géostandards apparentés ENP, Natura2000 et sites inscrits et classés, ainsi que de tenir compte des exigences du règlement d'interopérabilité [2].



Modélisation des dépendances entre modèles du domaine biodiversité

Cette méthode a l'avantage d'éviter de créer une dépendance forte entre le modèle ENP et le modèle INSPIRE sur les sites protégés – qui consiste en UML à créer le modèle français en enrichissant le modèle européen. Le standard COVADIS et les spécifications INSPIRE n'ont pas les mêmes portées organisationnelles et modalités

de gestion (autorité responsable, cycle de vie, statut). Le standard COVADIS ENP sert d'abord de format d'échange des données en vue de la consolidation des données dans la base de données nationale sur les espaces naturels protégés administrée par le MNHN, tout en visant l'harmonisation des données imposée par la directive INSPIRE. La compatibilité entre les deux modèles est gérée à l'aide de règles de transformation de manière à ce que toutes les données du géostandard COVADIS alimentent le format INSPIRE.

Ces règles sont décrites à l'aide d'une table de correspondance entre les deux formats d'échange informatiques :

- Structure de mise en œuvre tabulaire du standard COVADIS
- Schéma XML du format européen INSPIRE

Cette table est annexée au présent géostandard.

A.2.6 Perspectives d'évolution

L'approche générique retenue rend le standard flexible. L'extension du périmètre de ce standard à d'autres espaces protégés en vue de la conservation de la biodiversité impacte peu le modèle conceptuel et provoque l'ajout de tables complémentaires à la structure de données en partie C. Pour exemple, l'ajout au standard ENP des espaces naturels sensibles (ENS) et les réserves de chasse et de faune sauvage (RCFS) en cours d'instruction n'a eu qu'un impact limité sur le modèle conceptuel et son catalogue d'objets associé.

Le cas des espaces naturels protégés pour leur sous-sol a posé la question de la modélisation d'une troisième dimension géographique. Les outils et les pratiques actuelles font qu'il est encore prématuré de prendre en compte ce cas d'utilisation dans un géostandard.

B. Contenu du standard de données

B.1 Description et exigences générales

B.1.1 Présentation du contenu des données

Terminologie

Le standard ENP réunit et décrit dans un même modèle les dispositifs de protection du patrimoine naturel retenus pour la base nationale des espaces protégés gérée par le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) à la demande du ministère chargé de l'écologie. Cette base nationale a vocation à intégrer l'ensemble des types d'espaces assurant une protection ou une gestion du patrimoine naturel (protection réglementaire, contractuelle, foncière, ou désignation au titre de conventions et engagements européens ou internationaux) pour lesquels les données sont mobilisables. Elle constitue une référence pour le Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) et l'Observatoire National de la Biodiversité (ONB) en matière de connaissances sur les espaces protégés.

L'union internationale pour la conservation de la nature (UICN) définit un espace protégé comme étant « un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés ».

La directive INSPIRE définit un site protégé comme une « zone désignée ou gérée dans un cadre législatif international, communautaire, national ou local en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation ».

Si les termes d'espace naturel protégé et de site protégé paraissent à première vue synonymes, le standard ENP a fait le choix de plutôt utiliser le terme « espace naturel protégé » pour trois raisons :

- Il est communément utilisé en France.
- Le concept d'espace naturel protégé défini dans ce standard se distingue de celui plus général de site protégé défini dans le règlement interopérabilité [3], dans la mesure où il cible les espaces naturels.
- Il clarifie le discours en considérant les types d'espaces naturels protégés du présent standard comme un sous-ensemble de l'ensemble des sites protégés visé par la directive INSPIRE. Les zones Natura2000 et les sites classés sont également des sous-types de site protégé.

Dans la suite de ce document, les termes « site protégé », « espace naturel protégé » et « espace protégé » sont synonymes et désignent le même concept.

Description narrative

Un espace naturel protégé est créé sur un territoire terrestre ou marin par un acte administratif (décret, arrêté, décision, convention, acte de vente, ...) prévu par la loi ou un traité international. Le territoire ainsi défini est délimité par un périmètre géographique.

Le regroupement des espaces naturels en fonction de leur mode de création est appelé « réseau d'espaces naturels protégés » qui est défini par la loi ou par un traité international pour répondre à des objectifs globaux de protection ou de gestion du patrimoine naturel. Une même zone géographique peut être couverte par des espaces naturels protégés appartenant à des réseaux distincts (superposition de types de protections qui peuvent être complémentaires).

Les données relatives à un type de protection peuvent être gérées par un « opérateur technique » des données. Il s'agit d'un organisme qui joue le rôle de producteur et/ou gestionnaire des données sur ce type de protection. En France ces opérateurs techniques sont principalement des services déconcentrés et des établissements publics de l'État.

La classe d'objets <EspaceNaturelProtege> constitue la classe centrale du modèle de données. Elle comporte le ou les périmètres géographiques de l'espace naturel protégé et est associée à deux classes importantes :

- la classe <DocumentAdministratif> liste tous les actes de nature légale, administrative ou contractuelle qui régissent le cycle de vie de chaque espace naturel protégé. Ces documents administratifs servent à justifier l'assise spatiale de l'espace protégé. Ils sont notamment utilisés au moment du contrôle des données au niveau national.
- la classe <ReseauEspaceNaturelProtege> liste les différents réseaux de protection et de conservation de la nature, traités dans ce géostandard. Chaque réseau est institué pour remplir plusieurs objectifs

de protection.

Le modèle conceptuel de données comporte deux modes de classement pour qualifier un espace naturel protégé :

Classement	Élément concerné	Commentaire
Selon l'objectif de protection	Attribut objectifProtection de la classe <EspaceNaturelProtege>	<p>Chaque espace naturel protégé peut être classé dans un ou plusieurs objectifs de protection.</p> <p>Deux classifications de ces objectifs de protection ont été examinées. La classification proposée au niveau européen par INSPIRE dans les spécifications des sites protégés [2] s'est montrée trop générale et insuffisante pour classer les objectifs de certains ENP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diversité biologique • Patrimoine archéologique • Patrimoine culturel • Stabilité écologique • Paysage • Stabilité environnementale • Géologie <p>Une analyse des fiches métier de l'ATEN [4] a permis de produire une seconde liste d'objectifs mieux adaptée au domaine des espaces naturels protégés.</p> <p>Un tableau liste par réseau ENP les objectifs de protection les plus fréquents (cf. B.3.3 Tableau des valeurs possibles par réseau ENP).</p>
Selon un mécanisme de désignation pouvant être spécifique à un réseau d'espaces naturels protégés	Attribut designation de la classe <EspaceNaturelProtege>	<p>Lorsque un réseau d'espaces naturels protégés utilise un mécanisme de désignation qui lui est spécifique, ce mécanisme correspond à une nomenclature comportant une liste de valeurs possibles qui permet de caractériser les particularités de chaque espace protégé de ce même réseau.</p> <p>Certains réseaux d'ENP n'utilisent pas de mécanisme de désignation, tandis que d'autres peuvent en utiliser plusieurs.</p> <p>La modélisation des ENP introduit les mécanismes de désignation suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le premier correspond à la liste des types d'espaces naturels (cf. Liste codée <TypeEspaceNaturelProtege>). Chaque ENP est caractérisé par le réseau auquel il appartient, cette information constitue une désignation qui servira à alimenter le profil INSPIRE des sites protégés. • Le deuxième sert à qualifier si un espace naturel protégé correspond à une aire marine protégée (cf. Liste codée <DesignationAireMarineProtegeeVal>). La qualification en aire marine protégée peut concerner tout ou partie du périmètre d'un espace naturel protégé. • Seuls les sites du patrimoine mondial disposent d'un mécanisme de désignation qui leur est spécifique (cf. Liste codée <DesignationPatrimoineUNESCOVal>). Il indique si le site est inscrit au patrimoine mondial pour une raison culturelle, naturelle ou mixte. <p>Aucun autre mécanisme de désignation spécifique à un réseau d'espaces naturels protégés n'a été identifié au cours de cette phase de standardisation.</p>

Le modèle de données est conçu de manière à pouvoir facilement intégrer de nouveaux réseaux d'espaces naturels protégés. Il comporte un noyau de propriétés communes à tous les types d'espaces protégés et extensibles pour prendre en compte des besoins locaux ou les particularités d'un espace protégé.

Nom de la classe	Thème	Spatiale ?
ReseauEspaceNaturelProtege : liste des réseaux d'espaces naturels protégés	Nature, paysage, biodiversité	non
EspaceNaturelProtege : classe des espaces naturels protégés	Nature, paysage, biodiversité	oui
DocumentAdministratif : ensemble des documents administratifs régissant le classement des espaces naturels protégés	Base COVADIS	non
Organisme : organisme jouant soit le rôle d'opérateur national pour la collecte des données, soit le rôle de responsable de la gestion d'un espace protégé	Base COVADIS	Non déterminé

Classes d'objets figurant dans le modèle conceptuel de données

B.1.2 Gestion des identifiants

INSPIRE considère le thème des sites protégés comme un thème de référence sur lequel les utilisateurs vont avoir besoin de géocoder leurs données métier. Pour cette raison, une attention toute particulière doit porter sur la gestion des identifiants des espaces naturels protégés.

Un espace naturel protégé doit garder le même identifiant depuis son acte de création jusqu'à son acte d'abrogation.

B.1.3 Topologie

Par construction, deux espaces naturels protégés appartenant à un même réseau ne peuvent pas se chevaucher à l'exception de certains espaces marins protégés au titre de conventions internationales.

B.1.4 Systèmes de référence

Système de référence spatial	Les systèmes de référence géographique préconisés sont rendus obligatoires par le décret 2000 – 1276 du 26 décembre 2000 modifié portant application de l'article 89 de la loi n° 95-115 du 4 février 1995 modifiée d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire relatif aux conditions d'exécution et de publication des levés de plans entrepris par les services publics. Sur le territoire métropolitain c'est le système français légal RGF93 associé au système altimétrique IGN69 qui s'applique. Les projections associées sont listées ci-dessous.					
		Système géodésique	Ellipsoïde associé	Projection	Système altimétrique	Unité
	France métropolitaine	RGF93	IAG GRS 1980	Lambert 93	IGN 1969 (Corse: IGN1978)	mètre
	Guadeloupe	WGS84	IAG GRS 1980	UTM Nord fuseau 20	IGN 1988	mètre
	Martinique	WGS84	IAG GRS 1980	UTM Nord fuseau 20	IGN 1987	mètre
	Guyane	RGFG95	IAG GRS 1980	UTM Nord fuseau 22	NGG 1977	mètre
	Réunion	RGR92	IAG GRS 1980	UTM Sud fuseau 40	IGN 1989	mètre
	Mayotte	RGM04 (compatible WGS84)	IAG GRS 1980	UTM Sud fuseau 38	SHOM 1953	mètre
	Ainsi, chaque objet spatial est localisé dans le système de référence réglementaire RGF93 en utilisant la projection associée correspondant au territoire couvert.					
Système de référence temporel	Le système de référence temporel est le calendrier grégorien. Les valeurs de temps sont référencées par rapport au temps local exprimé dans le système de temps universel UTC.					
Unité de mesure	Cf. système international de mesure					

Systèmes utilisés dans les TOM, TAAF

Certains espaces naturels protégés sont situés dans les territoires d'outre-mer et les terres australes et antarctiques françaises. Les systèmes des coordonnées ainsi que leur projection cartographique associée sont rappelés ci-dessous :

	Système géodésique	Ellipsoïde associé	Projection	Système altimétrique	Unité
Saint-Pierre et Miquelon	RGSPM06 (ITRF2000)	IAG GRS 1980	UTM Nord fuseau 21	Danger 1950	mètre
TAAF : Îles Kerguelen	RGTAAF07 (ITRF2005)	IAG GRS 1980	UTM Sud fuseau 42	IGN 1962	mètre
TAAF : Îles Crozet	RGTAAF07 (ITRF2005)	IAG GRS 1980	UTM Sud fuseau 39	IGN 1962	mètre
TAAF : Îles St-Paul et Amsterdam	RGTAAF07 (ITRF2005)	IAG GRS 1980	UTM Sud fuseau 43		mètre
TAAF : Terre Adélie	RGTAAF07 (ITRF2005)	IAG GRS 1980	Stéréographique polaire		mètre

RGSPM06 : réseau géodésique de Saint-Pierre et Miquelon 2006

RDTAAF07 : réseau géodésique des terres australes et antarctiques françaises 2007

Le système de coordonnées géographiques (non projeté) associé à l'ellipsoïde WGS84 peut être utilisé pour localiser les quelques vastes espaces naturels protégés en mer dont l'emprise chevauche plusieurs systèmes de coordonnées et dont la donnée n'est pas produite à partir de référentiels cartographiques.

B.1.5 Modélisation temporelle

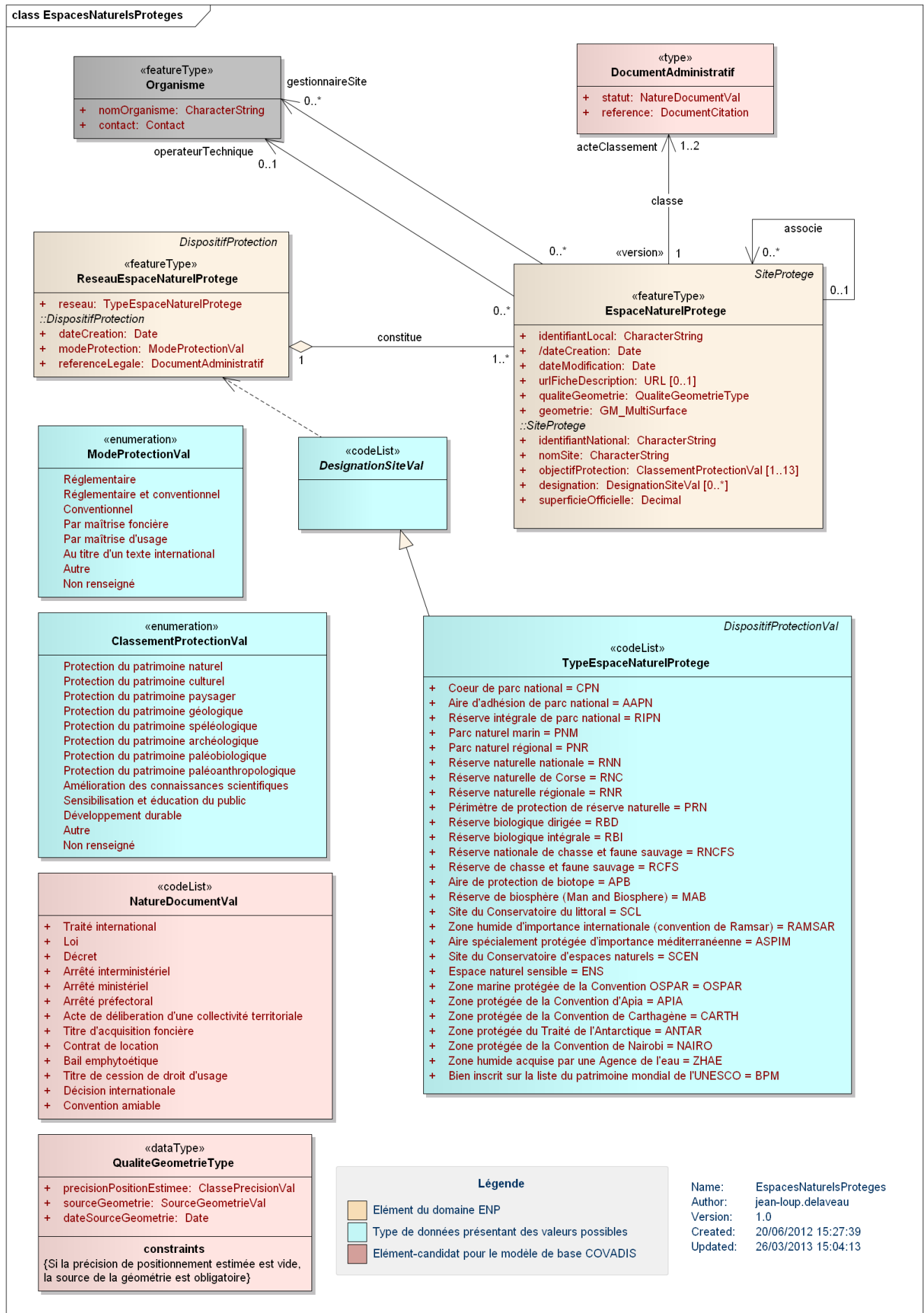
Compte-tenu qu'un archivage des données est assuré par la base de données nationale des espaces protégés, le géostandard ENP propose un mode de versionnement simple visant à éviter toute confusion lors d'échanges de données répétés. L'idée est de considérer chaque espace naturel protégé numéroté par un identifiant unique comme une collection d'occurrences ordonnée dans le temps observant les règles temporelles suivantes :

- un même espace naturel protégé conserve son identifiant local (et national) de sa création jusqu'à son abrogation ;
- chaque occurrence de cet espace protégé est bornée dans le temps par
 - un acte de début de classement (il s'agit de l'acte de primo-crédation ou d'un acte de modification),
 - un acte de fin de classement (il s'agit de l'acte de modification, d'annulation ou d'abrogation).

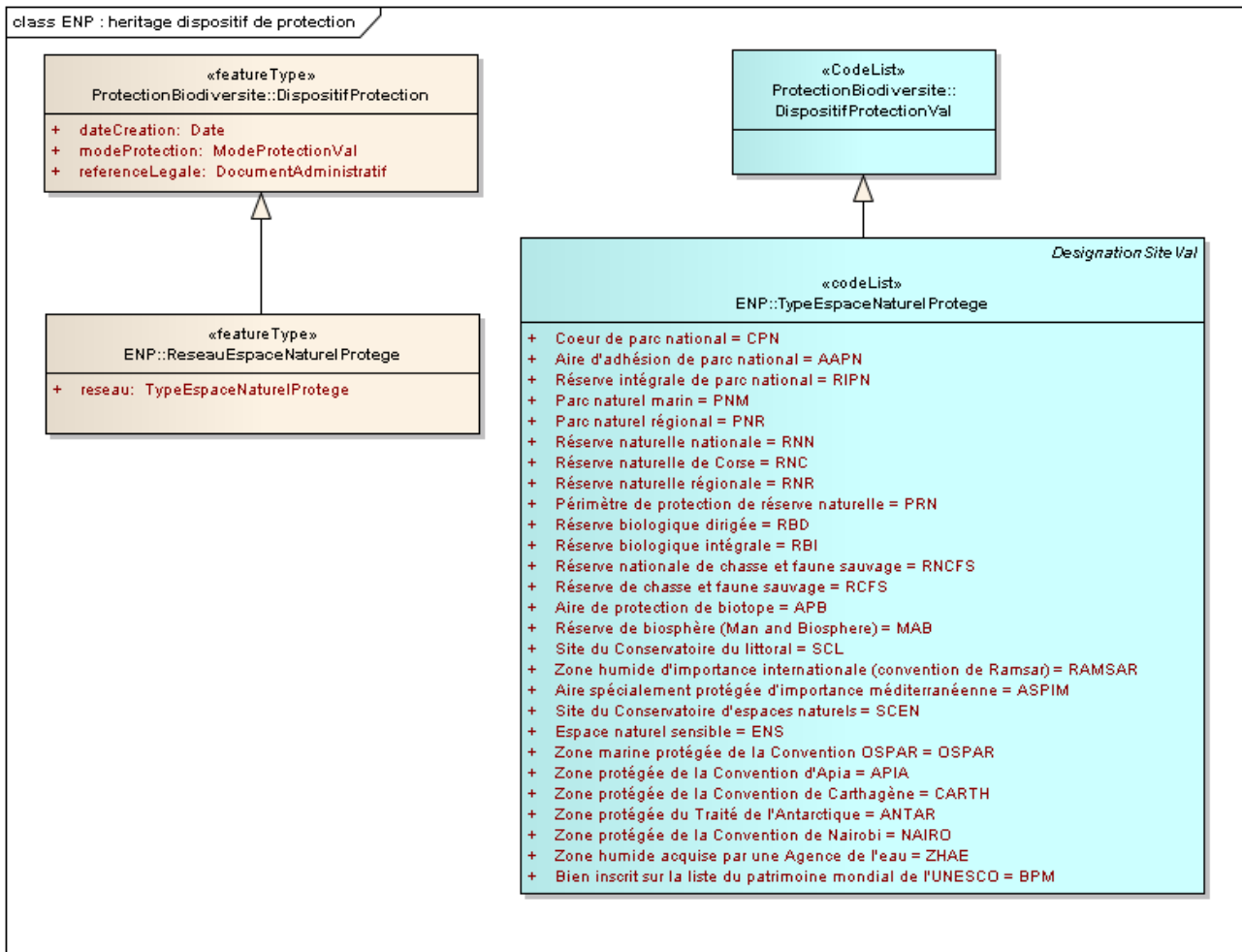
Concernant la donnée géométrique, une modification technique du périmètre géographique se traduit par la mise à jour d'une date de suivi des modifications géométriques ce qui crée une nouvelle version de l'objet sans que les dates de classement n'aient changé.

La version de la donnée relative à un espace est déterminée par la plus récente des trois dates décrites précédemment ; la mise à jour de l'une d'entre elles entraîne la création d'une nouvelle version de l'espace naturel protégé.

B.2 Modèle conceptuel de données



Héritage du modèle conceptuel générique <Dispositif de protection>



Mécanismes de désignation d'un espace naturel protégé

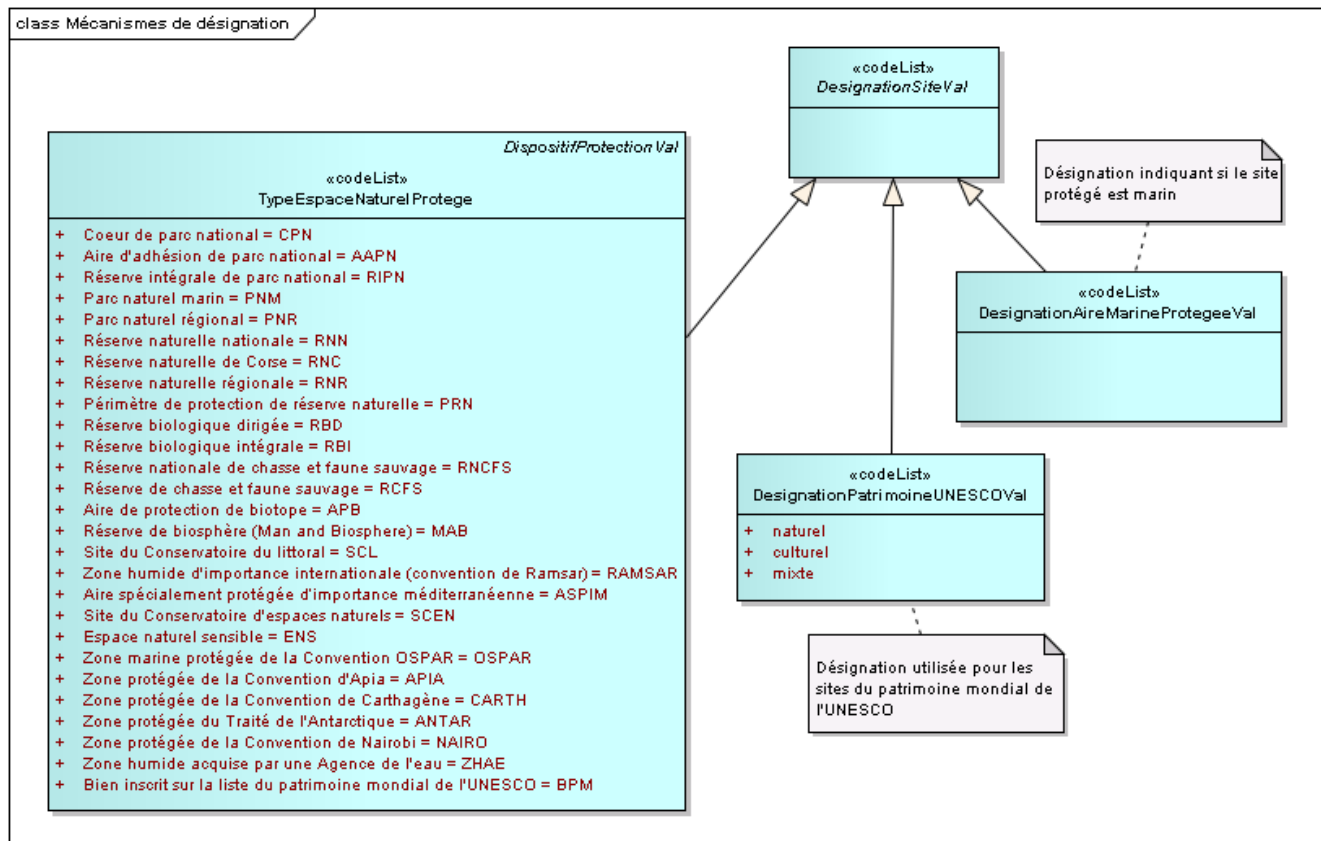
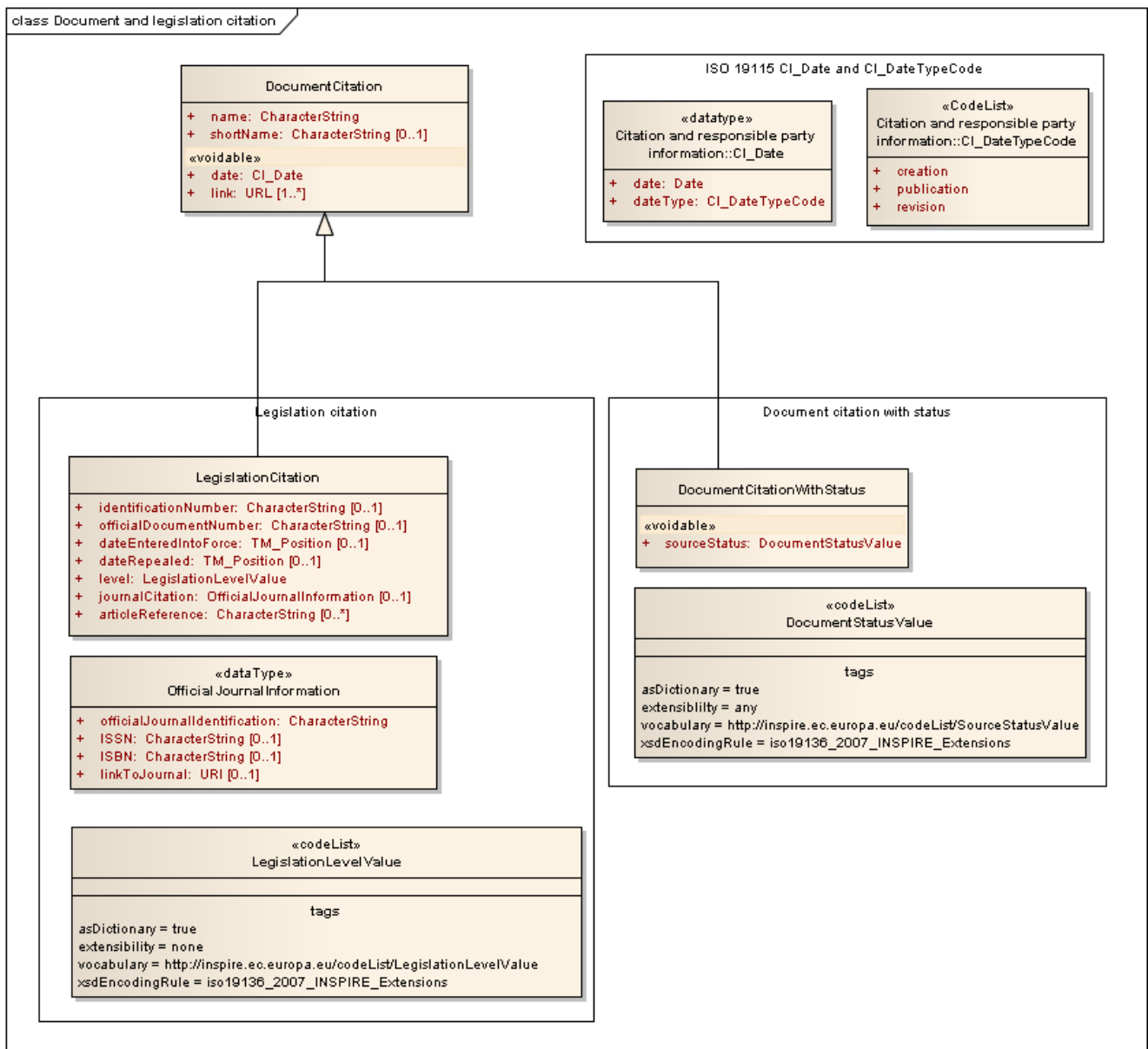


Diagramme du modèle conceptuel générique INSPIRE (paquetage Base Types 2)



B.3 Catalogue d'objets

B.3.1 Classe d'objets <ReseauEspaceNaturelProtege>

Nom de la classe : ReseauEspaceNaturelProtege	
Sous-classe de <DispositifProtection>	
Synonymes	Dispositif de protection, Catégorie ou type d'espaces protégés, Type de protection
Définition	<p>Le regroupement des espaces naturels protégés en fonction de leur mode de création est appelé « réseau d'espaces naturels protégés » qui est défini par la loi ou par un traité international pour répondre à des objectifs globaux de protection ou de gestion du patrimoine naturel. Une même zone géographique peut être couverte par des espaces naturels protégés appartenant à des réseaux distincts (superposition de types de protections qui peuvent être complémentaires).</p> <p>La création d'un réseau d'espaces naturels poursuit en général des objectifs de protection de la nature bien précis : protection des zones humides, protection d'une espèce ou d'un écosystème, conservation d'un élément de paysage, conservation d'espaces maritimes remarquables...</p> <p>La mise en oeuvre de ces dispositifs se concrétise par la création de plusieurs espaces naturels protégés traduisant localement les objectifs du réseau.</p>
Regroupement	cf. valeurs de la liste TypeEspaceNaturelProtege
Critères de sélection	<p>Sont inclus dans cette classe d'objets tous les réseaux d'espaces naturels protégés qui ont pour caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'être instaurés par un acte légal de niveau national ou international, • d'avoir pour objectif la protection et la conservation de la biodiversité, • de faire l'objet d'un suivi dans le cadre du système d'information sur la nature et les paysages (SINP).
Primitive graphique	Classe non géographique
Modélisation géométrique	Sans objet

Attributs de la classe <ReseauEspaceNaturelProtege>

Nom de l'attribut	Définition	Type de valeurs	Valeurs possibles	Contraintes sur l'attribut
resseau	Code désignant le dispositif	Liste codée TypeEspaceNaturelProtege	Occurrences de TypeEspaceNaturelProtege	Valeur vide interdite
dateCreation	Date de l'accord, de la décision, de la convention ayant créé le dispositif de protection	Date		Valeur vide interdite
modeProtection	Nature de l'outil juridique utilisé pour protéger les espaces naturels engendrés par ce réseau	Énumération ModeProtectionVal	Réglementaire Réglementaire et conventionnel Conventionnel Par maîtrise foncière Par maîtrise d'usage Au titre d'un texte international Autre Non renseigné	Valeur vide interdite
referenceLegale	Référence légale du document ayant institué le réseau d'espaces naturels protégés	Type de données DocumentAdministratif		Valeur vide interdite

Associations auxquelles participe la classe <ReseauEspaceNaturelProtege>

Association	Type	Définition	Classe de départ (cardinalité)	Classe d'arrivée (cardinalité)
constitue	Agrégation	Un espace naturel protégé appartient à un réseau dont il est un élément constitutif.	ReseauEspaceNaturelProtege (1)	EspaceNaturelProtege (1..n)

B.3.2 Liste codée <TypeEspaceNaturelProtege>

Nom du type : <TypeEspaceNaturelProtege>		
Définition		Liste extensible des types d'espaces naturels protégés traité dans cette version du géostandard Espaces naturels protégés.
Code réseau	Valeur	Définition
CPN	Cœur de parc national	<p>Un parc national est un vaste espace protégé terrestre ou marin dont le patrimoine naturel, culturel et paysager est exceptionnel. Ses objectifs sont la protection et la gestion de la biodiversité et du patrimoine culturel, la bonne gouvernance et l'accueil des publics. Un parc national est classiquement composé de deux zones : le cœur de parc et une aire d'adhésion.</p> <p>Les cœurs de parc national sont définis comme les espaces terrestres et/ou maritimes à protéger. On y retrouve une réglementation stricte et la priorité est donnée à la protection des milieux, des espèces, des paysages et du patrimoine. Les cœurs de parc national font partie des espaces protégés relevant prioritairement de la stratégie de création d'aires protégées. Ils correspondent généralement à la catégorie UICN II</p> <p>Références légales : Articles L.331-1 à L.331-29 et R.331-1 à R.331-85 du code de l'environnement.</p> <p>Pour en savoir plus, se reporter à la fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/parc-national</p>
AAPN	Aire d'adhésion de parc national	<p>Un parc national est un vaste espace protégé terrestre ou marin dont le patrimoine naturel, culturel et paysager est exceptionnel. Ses objectifs sont la protection et la gestion de la biodiversité et du patrimoine culturel, la bonne gouvernance et l'accueil des publics. Un parc national est classiquement composé de deux zones : le cœur de parc et une aire d'adhésion.</p> <p>Une aire d'adhésion de parc national est définie comme tout ou partie du territoire des communes qui, ayant vocation à faire partie du parc national en raison notamment de leur continuité géographique ou de leur solidarité écologique avec le cœur, ont décidé d'adhérer à la charte du parc national et de concourir volontairement à cette protection. L'aire d'adhésion est déterminée par l'adhésion effective des communes (tandis que le décret de création du parc national mentionne une aire optimale d'adhésion).</p> <p>Quand l'aire d'adhésion est une aire marine, elle est également désignée comme l'aire marine adjacente du parc national.</p> <p>Une aire d'adhésion a vocation à être un espace exemplaire en matière de développement durable. Les aires d'adhésion se classent en catégorie UICN V.</p> <p>Références légales : Articles L.331-1 à L.331-29 et R.331-1 à R.331-85 du code de l'environnement.</p> <p>Pour en savoir plus, se reporter à la fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/parc-national</p>
RIPN	Réserve intégrale de parc national	<p>Une « réserve intégrale » peut être instituée dans le cœur d'un parc national afin d'assurer, dans un but scientifique, une protection plus grande de certains éléments de la faune et de la flore. Les réserves intégrales de parc national sont établies en tenant compte de l'occupation humaine et de ses caractéristiques. Les réserves intégrales ne sont pas instaurées par le même texte que le parc national (décret distinct).</p> <p>Les réserves intégrales de parcs peuvent relever de la catégorie Ia de l'UICN.</p> <p>Références légales : Articles L.331-16 et R.331-53 à R.331-54 du code de l'environnement.</p> <p>Pour en savoir plus, se reporter à la fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/parc-national</p>

PNM	Parc naturel marin	<p>Les parcs naturels marins ont pour but, à l'instar des parcs naturels régionaux, de concilier la protection et le développement durable de vastes espaces maritimes dont le patrimoine naturel est remarquable.</p> <p>Ils se classent en catégories V ou VI de l'UICN (selon la réglementation et les objectifs de gestion mis en place).</p> <p>Références légales : Articles L334-3 à L334-8 et R.334-27 à R.334-38 du code de l'environnement.</p> <p>Pour en savoir plus, se reporter à la fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/parc-naturel-marin</p>
PNR	Parc naturel régional	<p>Les parcs naturels régionaux ont pour but de valoriser de vastes espaces de fort intérêt culturel et naturel, et de veiller au développement durable de ces territoires dont le caractère rural est souvent très affirmé. Ils sont créés suite à la volonté des collectivités territoriales (communes, communautés de communes, départements, régions) de mettre en œuvre un projet de territoire se concrétisant par la rédaction d'une charte.</p> <p>Un parc est labellisé pour une durée de 12 ans maximum par l'État, et peut être renouvelé. Il se classe en catégorie V de l'UICN (paysages protégés).</p> <p>Références légales : Articles L333-1 à L333-3 et R333-1 à R333-16 du code de l'environnement.</p> <p>Pour en savoir plus, se reporter à la fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/parc-naturel-regional</p>
RNN	Réserve naturelle nationale	<p>Une réserve naturelle nationale est un espace protégé terrestre ou marin, créé par l'Etat, et dont le patrimoine naturel est exceptionnel, tant sur le plan de la biodiversité que parfois sur celui de la géodiversité. Un classement en réserve naturelle nationale intervient pour assurer la conservation de ce patrimoine exceptionnel. Il s'agit d'un espace fortement réglementé, soustrait à toute intervention artificielle susceptible de le dégrader et qui bénéficie d'un plan de gestion.</p> <p>Elle se classe en catégories Ia, III ou V de l'UICN (selon la réglementation et les objectifs de gestion mis en place).</p> <p>Références légales : Articles L332-1 à L332-27, R332-1 à R332-29 et R332-68 à R332-81 du code de l'environnement.</p> <p>Pour en savoir plus, se reporter à la fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/reserve-naturelle-nationale</p>
RNC	Réserve naturelle de Corse	<p>Une réserve naturelle de Corse est un espace protégé terrestre ou marin, créé par la collectivité territoriale de Corse, et dont le patrimoine naturel est exceptionnel. Les réserves naturelles de Corse répondent aux mêmes objectifs de gestion que les réserves naturelles continentales : le classement intervient pour assurer la conservation d'un patrimoine remarquable.</p> <p>Elle se classe en catégories Ia, III ou V de l'UICN (selon la réglementation et les objectifs de gestion mis en place).</p> <p>Références légales : Articles L332-1 à L332-27 et R332-49 à R332-81 du code de l'environnement.</p> <p>Pour en savoir plus, se reporter à la fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/reserve-naturelle-en-corse</p>
RNR	Réserve naturelle régionale	<p>Une réserve naturelle régionale est un espace protégé créé à l'initiative d'une Région, et dont le patrimoine naturel est exceptionnel. Un classement en réserve naturelle régionale poursuit également l'objectif de protection de milieux naturels remarquables.</p> <p>Elle se classe en catégories Ia, III ou V de l'UICN (selon la réglementation et les objectifs de gestion mis en place).</p> <p>Références légales : Articles L332-1 à L332-27, R332-30 à R332-48 et R332-68 à R332-81 du code de l'environnement.</p> <p>Pour en savoir plus, se reporter à la fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/reserve-naturelle-regionale</p>

PRN	Périmètre de protection de réserve naturelle	<p>Plusieurs réserves naturelles nationales bénéficient d'une superficie additionnelle en « zone tampon » protégée par ce dispositif. Selon les cas on distingue les périmètres de protection sensu stricto pris par arrêté préfectoral, et les zones de protection définies par décret. Les périmètres de protection peuvent être vastes et définis à partir d'une liste de communes notamment dans le cas des réserves géologiques. Ce dispositif peut aussi concerner les réserves naturelles régionales et les réserves naturelles de la collectivité territoriale de Corse.</p> <p>Références légales : Articles L332-16 à L332-18, R332-28 à R332-29, R332-47 à R332-48 et R332-66 à R332-67 du code de l'environnement.</p>
RBD	Réserve biologique dirigée	<p>Une réserve biologique dirigée est un espace protégé en milieu forestier, ou en milieu associé à la forêt (landes, mares, tourbières, dunes), dans lequel une gestion conservatoire visant la protection d'espèces et d'habitats remarquables ou menacés est mise en place. Ce statut s'applique aux forêts gérées par l'Office National des Forêts.</p> <p>Les réserves biologiques font partie des espaces relevant prioritairement de la Stratégie de Création d'Aires Protégées. Elles relèvent de la catégorie IV de l'UICN.</p> <p>Références légales : Conventions générales État-ONF du 3 février 1981 (sur les réserves biologiques en forêts domaniales) et du 14 mai 1986 (autres forêts relevant du régime forestier). Instruction n° 95-T-32 de l'Office national des forêts du 10 mai 1995 sur les réserves biologiques dirigées (RBD).</p> <p>Pour en savoir plus, se reporter à la fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/reserve-biologique</p>
RBI	Réserve biologique intégrale	<p>Une réserve biologique intégrale est un espace protégé en milieu forestier, ou en milieu associé à la forêt (landes, mares, tourbières, dunes), laissé en libre évolution pour y étudier la dynamique spontanée des écosystèmes. Ce statut s'applique aux forêts gérées par l'Office National des Forêts et a pour but la protection d'habitats remarquables ou représentatifs.</p> <p>Les réserves biologiques font partie des espaces relevant prioritairement de la Stratégie de Création d'Aires Protégées. Elles relèvent de la catégorie IV de l'UICN.</p> <p>Références légales : Conventions générales État-ONF du 3 février 1981 (sur les réserves biologiques en forêts domaniales) et du 14 mai 1986 (autres forêts relevant du régime forestier). Instruction n° 98-T-37 du 30 décembre 1998 sur les réserves biologiques intégrales (RBI).</p> <p>Pour en savoir plus, se reporter à la fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/reserve-biologique</p>
RNCFS	Réserve nationale de chasse et faune sauvage	<p>Les réserves nationales de chasse et de faune sauvage sont des espaces protégés terrestres ou marins dont la gestion est principalement assurée par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Celui-ci veille au maintien d'activités cynégétiques durables et à la définition d'un réseau suffisant d'espaces non chassés susceptibles d'accueillir notamment l'avifaune migratrice.</p> <p>Elles relèvent de la catégorie IV de l'UICN.</p> <p>Références légales : Articles L422-27 et R422-92 à R422-94 du code de l'environnement.</p> <p>Pour en savoir plus, se reporter à la fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/reserve-de-chasse-et-de-faune-sauvage</p>
RCFS	Réserve de chasse et de faune sauvage	<p>Les réserves de chasse et de faune sauvage sont des espaces terrestres ou marins destinés à protéger les milieux naturels d'espèces menacées dont, notamment, les populations d'oiseaux migrateurs, et à favoriser la mise au point d'outils de gestion des espèces et de leurs habitats, dans l'objectif d'un développement durable de la chasse dans les territoires ruraux.</p> <p>Elles sont créées par arrêté préfectoral, soit à la demande du détenteur du droit de chasse, soit à l'initiative de la fédération départementale ou interdépartementale des chasseurs, lorsqu'il s'agit de conforter des actions d'intérêt général.</p> <p>Les actes de chasse y sont interdits, à l'exception des actions de régulation nécessaires au maintien des équilibres biologiques et agro-sylvo-cynégétiques.</p> <p>Références légales : Articles L422-27 et R422-82 à R422-91 du code de l'environnement.</p> <p>Pour en savoir plus, se reporter à la fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/reserve-de-chasse-et-de-faune-sauvage</p>

APB	Aire de protection de biotope	<p>L'aire de protection de biotope a pour vocation la conservation de l'habitat d'espèces protégées. C'est un outil de protection réglementaire de niveau départemental, dont la mise en œuvre est relativement souple. Il fait partie des espaces protégés relevant prioritairement de la stratégie de création d'aires protégées (SCAP), et se classe en catégorie IV de l'UICN en tant qu'aire de gestion. La plupart des aires de protection de biotope font l'objet d'un suivi soit directement à travers un comité placé sous l'autorité du préfet, soit indirectement dans le cadre de dispositifs tels que Natura 2000 et par appropriation par les acteurs locaux.</p> <p>Dans le cas d'un arrêté de protection de biotope définissant plusieurs zones où des règles distinctes s'appliquent (par exemple : cours d'eau d'une part et bassin versant d'autre part), la géométrie à retenir pour cartographier la zone de protection correspond à l'enveloppe géographique la plus vaste.</p> <p>Références légales : Articles L411-1, L411-2, R411-15 à R411-17 et R415-1 du code de l'environnement.</p> <p>Pour en savoir plus, se reporter à la fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/arrete-de-protection-de-biotope</p>
MAB	Réserve de biosphère (Man and Biosphère)	<p>Une réserve de biosphère est un espace terrestre ou marin désigné internationalement dans le cadre du programme de l'UNESCO sur l'homme et la biosphère. Ce réseau mondial tend à promouvoir une relation équilibrée entre l'homme et la nature, et à faciliter la coopération dans le domaine de la recherche, notamment à travers les réserves transfrontalières. Chaque réserve comporte un zonage triple défini selon les modalités de l'occupation humaine et la répartition des objectifs pouvant aller de la protection stricte au développement durable : une zone centrale, une zone tampon et une zone de transition (cette dernière zone qui délimite la frontière extérieure de la réserve de biosphère, n'a qu'une valeur indicative).</p> <p>Pour en savoir plus, se reporter à la fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/reserve-de-biosphere</p>
SCL	Site du Conservatoire du littoral	<p>Les sites du Conservatoire du littoral ont pour vocation la sauvegarde des espaces côtiers et lacustres. Leur accès au public est encouragé mais reste contrôlé dans des limites compatibles avec la vulnérabilité de chaque site. En complément de sa politique foncière, visant prioritairement les sites de fort intérêt écologique et paysager, le Conservatoire du littoral peut depuis 2002 exercer son action sur le domaine public maritime. Ce mode de protection peut être superposé avec d'autres dispositifs réglementaires ou contractuels.</p> <p>Ils se classent en catégories IV ou V de l'UICN (selon la réglementation et les objectifs de gestion mis en place).</p> <p>Références légales : Articles L322-1 à L322-14 et R322-1 à R322-42 du code de l'environnement.</p> <p>Pour en savoir plus, se reporter à la fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/conservatoire-du-littoral</p>
RAMSAR	Zone humide d'importance internationale (convention de Ramsar)	<p>Une zone humide d'importance internationale de la convention de Ramsar est un espace désigné en application de la Convention relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau, dont le traité a été signé en 1971 sur les bords de la mer Caspienne (Iran). Son entrée en vigueur date de 1975, la ratification par la France de 1986. L'inscription à la liste mondiale des zones Ramsar suppose que la zone réponde à un ou plusieurs critères démontrant son importance internationale.</p> <p>Textes de référence : Convention de Ramsar (Iran) du 2 février 1971 et acte de ratification de la Convention.</p> <p>Pour en savoir plus, se reporter à la fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/zone-humide-dimportance-internationale-convention-de-ramsar</p>

ASPIM	Aire spécialement protégée d'importance méditerranéenne	<p>Les aires spécialement protégées d'importance méditerranéenne sont instaurées par la Convention de Barcelone (1976). Leur objectif est de promouvoir la coopération en matière de conservation des aires naturelles et de protection des espèces menacées et de leurs habitats sur des sites vérifiant un ou plusieurs critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une importance pour la conservation des éléments constitutifs de la diversité biologique en Méditerranée ; • des écosystèmes spécifiques à la région méditerranéenne ou des habitats d'espèces menacées d'extinction ; • un intérêt particulier sur les plans scientifique, esthétique, culturel ou éducatif. <p>Textes de référence : Convention de Barcelone du 16 février 1976 et acte de ratification de la Convention.</p> <p>Source fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/aire-specialement-protectee-dimportance-mediterraneenne</p>
SCEN	Site de Conservatoire d'espaces naturels	<p>Les Conservatoires d'espaces naturels contribuent à préserver le patrimoine naturel et paysager à travers la maîtrise foncière ou la maîtrise d'usage d'un réseau de sites. Selon les particularités locales, on distingue des conservatoires régionaux et des conservatoires départementaux.</p> <p>Dans le cadre de la base de données nationale sur les espaces protégés, seuls les sites pleinement acquis et/ou en location longue durée (bail emphytéotique et contrat de plus de 30 ans) sont pris en compte. Il s'agit des sites dont les Conservatoires ont pleinement la maîtrise foncière.</p> <p>Ils se classent en catégories Ia, III, IV, V ou VI de l'UICN (selon la réglementation et les objectifs de gestion mis en place).</p> <p>Références légales : Articles L414-11, D414-30 et D414-31 du code de l'environnement.</p> <p>Pour en savoir plus, se reporter à la fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/conservatoires-regionaux-despaces-naturels</p>
ENS	Espace naturel sensible	<p>À l'échelle du département, tout espace naturel dit « sensible » (site, paysage, milieu naturel rare ou menacé, champ naturel d'expansion des crues, bois ou forêt, partie naturelle de la zone dite des « cinquante pas géométriques », ainsi que certains chemins ou sentiers) peut faire l'objet d'une acquisition par le Conseil Général à partir des fonds levés par une taxe spécifique (la TDENS – taxe départementale des espaces naturels sensibles) portant sur certaines constructions et certains aménagements.</p> <p>Ces espaces, protégés ainsi par maîtrise foncière, sont gérés et ouverts au public dans 4 objectifs : préserver leur qualité ; sauvegarder les habitats naturels ; créer des itinéraires de promenade et de randonnée ; créer des espaces dédiés au sport et à la nature.</p> <p>Ils se classent en catégorie V de l'UICN.</p> <p>Références légales : Articles L142-1 à L142-13 et R142-1 à R142-19 du code de l'urbanisme.</p> <p>Pour en savoir plus, se reporter à la fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/espace-naturel-sensible-des-departements</p>
OSPAR	Zone marine protégée de la convention OSPAR	<p>Espace désigné en application de la Convention relative aux zones marines de l'Atlantique Nord</p> <p>Texte de référence : Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est de 1992.</p>
APIA	Zone protégée de la convention d'Apia	<p>Espace désigné en application de la Convention relative aux zones marines du Pacifique Sud</p> <p>Texte de référence : Convention d'Apia sur la protection de la nature dans le Pacifique Sud du 12 juin 1976.</p>
CARTH	Zone protégée de la convention de Carthage	<p>Espace désigné en application de la Convention relative aux zones marines de la région des Caraïbes</p> <p>Texte de référence : Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes du 24 mars 1983.</p>
ANTAR	Zone protégée du Traité de l'Antarctique	<p>Zone désignée pour la conservation des ressources marines vivantes de la partie française de l'Antarctique</p> <p>Texte de référence : Traité sur l'Antarctique du 1er décembre 1959,</p>

NAIRO	Zone spécialement protégée de la convention de Nairobi	Espace désigné en application de la Convention relative aux zones marines et côtières de la région de l'Afrique de l'Est Texte de référence : Convention relative à la protection, à la gestion et la mise en valeur des milieux marins et côtiers de la région de l'Afrique orientale du 21 juin 1985.
ZHAE	Zone humide acquise par une Agence de l'eau	Zone humide acquise par une Agence de l'eau dans un but de préservation du milieu naturel. Référence légale : l'article L213-8-2 du code de l'environnement confie aux agences de l'eau la mission d'acheter des zones humides pour en faire des espaces protégés. <i>Note : ces zones humides sont temporairement définies dans ce standard de données COVADIS. Cette définition doit prochainement figurer dans le dictionnaire des zones humides qui est en cours de refonte par le SANDRE.</i>
BPM	Bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO	Sont ici concernés les biens naturels ou mixtes inscrits sur la liste du patrimoine mondial par le comité du patrimoine mondial de l'UNESCO. Il s'agit de sites naturels reconnus pour leur valeur en termes de patrimoine naturel (biologique ou géologique) ou pour leur importance pour la science et la conservation. Les biens historiques inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO ne sont pas inclus.

Autres espaces naturels protégés

Sont mentionnés ici d'autres dispositifs qui auraient pu être intégrés à ce standard. Certaines de leurs caractéristiques en font des espaces naturels protégés. Cependant, ils ne figurent pas dans le géostandard ENP parce qu'ils sont déjà standardisés par ailleurs :

1. Les données des sites Natura 2000 font l'objet d'une gestion spécifique (cf. partie A)
2. Les espaces boisés classés (EBC) des plans locaux d'urbanisme sont standardisés par le géostandard PLU-POS comme une prescription d'urbanisme [5].
3. Les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) présentent beaucoup de similitudes avec les PNR. Ces espaces sont déjà standardisés par le SANDRE dans son dictionnaire des zonages techniques et réglementaires du domaine de l'eau [6].

B.3.3 Classe d'objets <EspaceNaturelProtege>

Nom de la classe : EspaceNaturelProtege	
Sous-classe de : <SiteProtege>	
Synonymes	Site protégé, espace naturel protégé, aire protégée
Définition	Zone désignée ou gérée dans un cadre international, communautaire, national ou local en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation du patrimoine naturel.
Regroupement	
Critères de sélection	Cette classe contient tous les espaces naturels instaurés par un acte de classement administratif, légal ou contractuel dans le cadre d'un réseau d'espaces naturels protégés. Les espaces naturels protégés en projet ne font pas partie de cette classe.
Primitive graphique	Polygone, multipolygone
Modélisation géométrique	Contour de l'espace protégé éventuellement représenté sur un plan annexé au document administratif de création du site ou décrit littéralement par une liste d'unités administratives (parcelles cadastrales, communes). La limite des espaces naturels protégés est également décrite dans leur acte de création par des coordonnées, des repères géographiques. Si un même site géographique est classé à plusieurs titres (c'est par exemple le cas des réserves de biosphères), il est alors constitutif de plusieurs réseaux d'espaces naturels protégés. Ce cas de figure engendre autant de périmètres d'espace naturel protégé se superposant.
Contraintes	Deux espaces naturels protégés appartenant au même réseau ne peuvent pas se chevaucher. Un espace naturel protégé supprimé implique que son objet correspondant est enlevé de la série de données diffusée. Cet objet doit être archivé.

Description des attributs de la classe <EspaceNaturelProtege>

Nom de l'attribut	Définition	Type de valeurs	Valeurs possibles	Contraintes sur l'attribut
identifiantLocal	Identifiant créé et géré par l'organisme opérateur technique des données de l'espace	Texte		Valeur vide interdite
identifiantNational	Identifiant créé et géré par la base de données nationale des espaces protégés	Texte		
nomSite	Nom du site	Texte		Valeur vide interdite
urlFicheDescription	Lien d'accès à la fiche de description détaillée de l'espace protégé	URL		
dateCreation	Date de création de l'espace naturel protégé	Date	Date de publicité ou de signature de l'acte de création de l'espace protégé. Si l'espace est protégé par un arrêté inter-préfectoral, la date de création correspond à la date qui rend l'arrêté opposable (c'est-à-dire la date de la seconde signature).	Valeur vide interdite
dateModification	La date de modification sert de marqueur pour dater la dernière modification ou correction apportée à une occurrence d'espace naturel protégé.	Date		En cas de correction d'un périmètre, seule la date de dernière modification change. L'identifiant et le numéro de version de l'objet ne changent pas.
superficieOfficielle	Superficie totale de l'espace protégé mentionnée dans le dernier acte de classement.	Décimal		Exprimé en hectare
objectifProtection	Mode de classification simple des dispositifs en fonction de leurs objectifs de protection.	Type énuméré ClassementProtectionVal	Protection du patrimoine naturel Protection du patrimoine culturel Protection du patrimoine paysager Protection du patrimoine géologique Protection du patrimoine spéléologique Protection du patrimoine archéologique Protection du patrimoine paléobiologique Protection du patrimoine paléanthropologique Amélioration des connaissances scientifiques Sensibilisation et éducation du public Développement durable Autre Non renseigné	cf. tableau des valeurs possibles par type d'ENP

Nom de l'attribut	Définition	Type de valeurs	Valeurs possibles	Contraintes sur l'attribut
designation	Désignation de l'espace selon une nomenclature définie par le réseau auquel l'espace naturel protégé appartient ou établie par un organisme en charge de la protection de la biodiversité.	Codelist DesignationSiteVal		Liste extensible
qualiteGeometrie	Type permettant d'estimer la qualité géométrique de l'objet soit en décrivant la source de la géométrie, soit en fournissant une estimation de la précision de positionnement	Type complexe QualiteGeometrieType		Une des valeurs doit être obligatoirement renseignée.

Description des associations auxquelles participe la classe <EspaceNaturelProtege>

Association	Type	Définition	Classe de départ (cardinalité)	Classe d'arrivée (cardinalité)
classe	Association	Un document administratif classe un espace naturel protégé lorsqu'il créé, modifie ou supprime administrativement un espace protégé. Chaque nouvel acte sur un espace protégé a pour effet de créer une nouvelle version de l'objet <EspaceNaturelProtege> correspondant. La version de cet objet est administrativement concernée par un acte de début de classement et un acte de fin de classement.	DocumentAdministratif (1..2)	EspaceNaturelProtege (1)
constitue	Agrégation	Un espace naturel protégé appartient à un réseau dont il est un élément constitutif.	ReseauEspaceNaturelProtege (1)	EspaceNaturelProtege (1..n)
associe	Association	Certains espaces naturels protégés peuvent être associés par construction à des espaces protégés d'un autre réseau. (ex : réserve naturelle et périmètre de protection de réserve naturelle)	EspaceNaturelProtege (0..1)	EspaceNaturelProtege (0..n)
opérateur Technique	Rôle d'association	Un organisme assure le rôle d'opérateur technique chargé de la production ou de la collecte des données pour un réseau d'espaces naturels protégés.	EspaceNaturelProtege (0..n)	Organisme (0..1)
gestionnaireSite	Rôle d'association	Un organisme gestionnaire de site est localement responsable de la gestion de l'espace naturel protégé. Il s'agit de l'entité en charge de la gestion, la conservation et la valorisation du site auprès du public. Il est identifié comme l'organisme à contacter pour obtenir des informations détaillées sur un espace naturel protégé donné.	EspaceNaturelProtege (0..n)	Organisme (0..n)

Valeurs possibles de l'attribut « objectifProtection » selon le réseau d'espaces naturels protégés

Source : cette ventilation des objectifs de protection par type d'ENP a été réalisée en exploitant les fiches de l'ATEN [4].

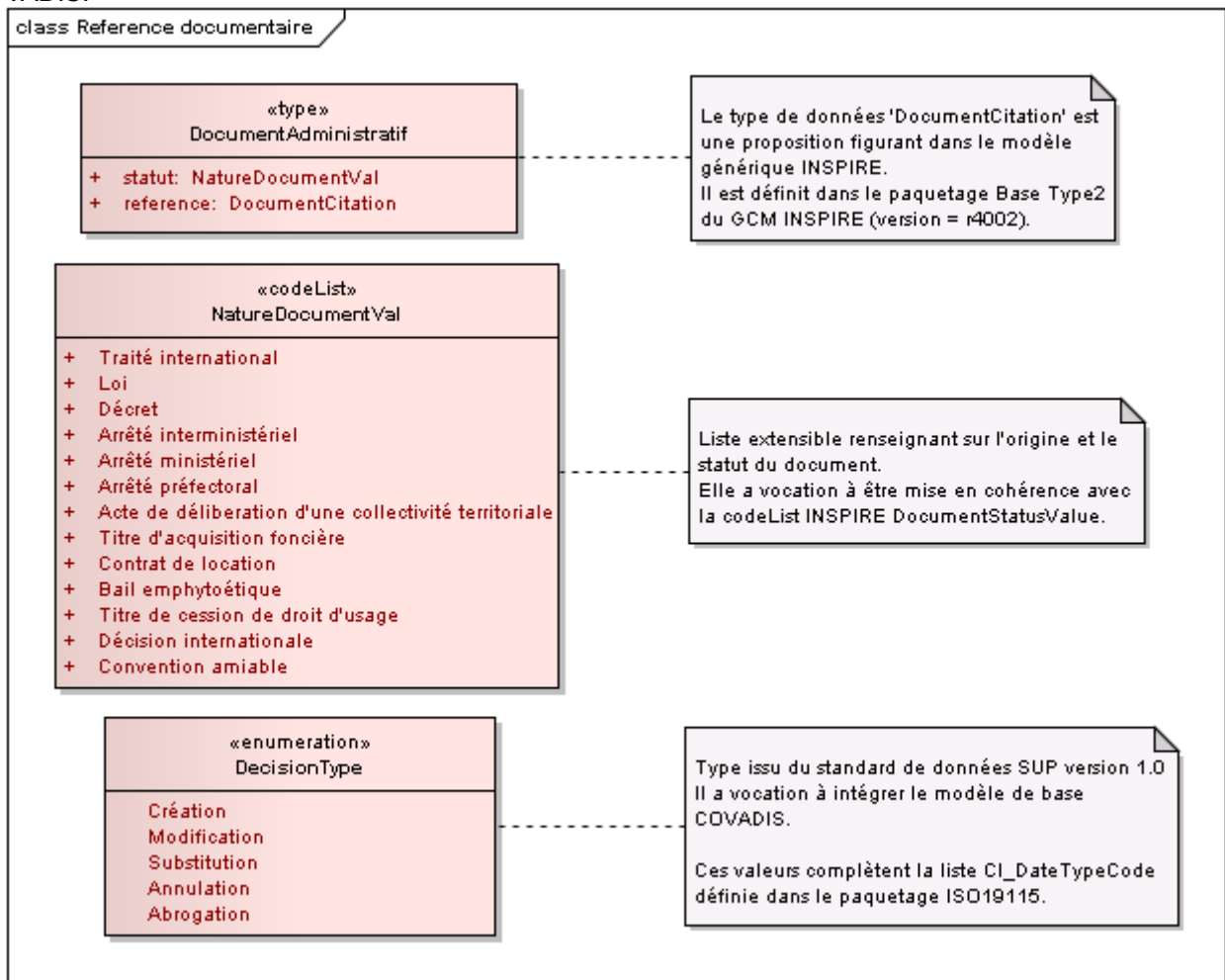
Code réseau	Nom du réseau	Objectifs de protection les plus fréquents
CPN	Cœur de parc national	Protection patrimoines naturel, culturel & paysager
AAPN	Aire d'adhésion de parc national	Développement durable

RIPN	Réserve intégrale de parc national	Protection patrimoine naturel
PNM	Parc naturel marin	Protection patrimoine naturel marin & Développement durable
PNR	Parc naturel régional	Protection patrimoines naturel, culturel & paysager & Développement durable
RNN	Réserve naturelle nationale	Protection patrimoines naturel, culturel (jardin-collection), géologique, spéléologique, archéologique, paléobiologique & paléoanthropologique
RNC	Réserve naturelle de Corse	Protection patrimoines naturel, culturel (jardin-collection), géologique, spéléologique, archéologique, paléobiologique & paléoanthropologique
RNR	Réserve naturelle régionale	Protection patrimoines naturel, culturel (jardin-collection), géologique, spéléologique, archéologique, paléobiologique & paléoanthropologique
PRNN	Périmètre de protection de réserve naturelle nationale	Protection patrimoines naturel, culturel (jardin-collection), géologique, spéléologique, archéologique, paléobiologique & paléoanthropologique
PRNR	Périmètre de protection de réserve naturelle régionale	Protection patrimoines naturel, culturel (jardin-collection), géologique, spéléologique, archéologique, paléobiologique & paléoanthropologique
PRNC	Périmètre de protection de réserve naturelle de Corse	Protection patrimoines naturel, culturel (jardin-collection), géologique, spéléologique, archéologique, paléobiologique & paléoanthropologique
RBD	Réserve biologique dirigée	Protection patrimoine naturel, amélioration des connaissances scientifiques du milieu naturel & sensibilisation et éducation du public
RBI	Réserve biologique intégrale	Protection patrimoine naturel, amélioration des connaissances scientifiques du milieu naturel & sensibilisation et éducation du public
RNCFS	Réserve nationale de chasse et faune sauvage	Protection patrimoine naturel (oiseaux migrateurs) & Développement durable (chasse territoires ruraux) & amélioration des connaissances scientifiques du milieu naturel & surface importante
RCFS	Réserve de chasse et de faune sauvage	Protection patrimoine naturel (oiseaux migrateurs) & Développement durable (chasse territoires ruraux)
APB	Aire de protection de biotope	Protection patrimoine naturel (biotopes d'espèces protégées)
MAB	Réserve de biosphère (Man and Biosphère)	Protection patrimoines naturel & paysager, amélioration des connaissances scientifiques, sensibilisation du public & Développement durable
SCL	Site du Conservatoire du littoral	Protection patrimoine naturel (littoral)
RAMSAR	Zone humide d'importance internationale (convention de Ramsar)	Protection patrimoines naturel, culturel & paysager & Développement durable des zones humides, amélioration des connaissances scientifiques, sensibilisation du public
ASPIM	Aire spécialement protégée d'importance méditerranéenne	Protection patrimoine naturel (bassin méditerranéen)
SCEN	Site de Conservatoire d'espaces naturels	Protection patrimoine naturel & paysager
ENS	Espace naturel sensible	Protection patrimoines naturel & paysager & sensibilisation du public
OSPAR	Zone marine protégée de la convention OSPAR	Protection patrimoine naturel & Développement durable (Atlantique Nord)
APIA	Zone protégée de la convention d'Apia	Protection patrimoines naturel, paysager, esthétique, historique, culturel ou scientifique (Pacifique Sud)
CARTH	Zone protégée de la convention de Carthage	Protection patrimoine naturel & amélioration des connaissances scientifiques (Caraïbes)

ANTAR	Zone protégée du Traité de l'Antarctique	Protection patrimoines naturel, historique, géologique, esthétique & paysager, amélioration des connaissances scientifiques & Développement durable (Antarctique)
NAIRO	Zone spécialement protégée de la convention de Nairobi	Protection patrimoine naturel & Développement durable (bassins maritimes de l'Afrique orientale et australe)
ZHAE	Zone humide acquise par une Agence de l'eau	Protection patrimoine naturel & Développement durable des zones humides
BPM	Bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO	Protection patrimoines naturel, culturel, géologique, spéléologique, esthétique & paysager, amélioration des connaissances scientifiques & Développement durable

B.3.4 Classes et types importés

Ce paragraphe est ajouté au géostandard afin de faciliter la lecture du modèle conceptuel de données proposé au paragraphe B.2. Son contenu doit être considéré avec précaution dans la mesure où il peut être généralisé et modifié au moment de l'intégration de ces éléments de langage commun dans le modèle de base de la COVADIS.



Type <DocumentAdministratif>

Les éléments de définition de ce type ont un statut de projet. Il s'agit de propositions candidates à un modèle générique de base de la COVADIS (identifié par le nom de paquetage -BaseCovadis-) en élaboration.

Nom du type : DocumentAdministratif	
Paquetage : BaseCovadis	
Sous-type de :	
Synonymes	Document administratif, texte à référence légale
Définition	Document administratif de statut légal ou contractuel matérialisant la décision ou l'accord d'une ou de plusieurs autorités de créer, modifier ou supprimer un espace en faveur de la protection ou de la conservation de la biodiversité.
Regroupement	Ensemble des documents régissant la création, la modification et l'annulation des espaces protégés appartenant à un des réseaux de protection de la nature traités dans ce géostandard.
Critères de sélection	La portée de cette classe d'objets est pour le domaine des espaces naturels protégés restreinte aux documents administratifs concrétisant la décision d'une ou plusieurs autorités publiques de créer, modifier ou supprimer un espace en faveur de la protection ou de la conservation de la biodiversité.
Primitive graphique	Classe d'objets non géographique
Modélisation géométrique	Sans objet

Description des attributs de la classe <DocumentAdministratif>

Nom de l'attribut	Définition	Type de valeurs	Valeurs possibles	Contraintes sur l'attribut
statut	Indication sur la nature juridique du document administratif	Liste codée NatureDocumentVal	Traité international Loi Décret Arrêté interministériel Arrêté ministériel Arrêté préfectoral Acte de délibération d'une collectivité territoriale Titre d'acquisition foncière Contrat de location Bail emphytéotique Titre de cession de droit d'usage Décision internationale Convention amiable	Liste extensible
reference	Méthode standardisée permettant de citer les références du document. Sont distingués les documents ayant une référence légale des documents ayant un autre statut (contrats, conventions...).	Type réutilisé du modèle conceptuel générique d'INSPIRE base2::DocumentCitation	Cf. diagramme de la citation réglementaire	

Type énuméré <DecisionType>

Nom du type énuméré : DecisionType		
Paquetage : BaseCovadis		
Définition	Type d'évolution sanctionnée par un acte administratif ou une décision. Source : géostandard Servitudes d'utilité publique [7]	
Valeur	Code	Définition
Création	01	La décision prise vient instaurer un nouveau dispositif
Modification	02	La décision prise fait évoluer un dispositif existant
Substitution	03	La décision prise a pour conséquence de remplacer un dispositif existant par un ou plusieurs nouveaux dispositifs
Annulation	04	La décision prise par la justice met fin à un dispositif existant
Abrogation	05	La décision prise met fin à un dispositif existant. Cette décision fait suite à une procédure spécifique d'abrogation généralement menée par l'autorité qui avait créé le dispositif.

Classe d'objets <Organisme>

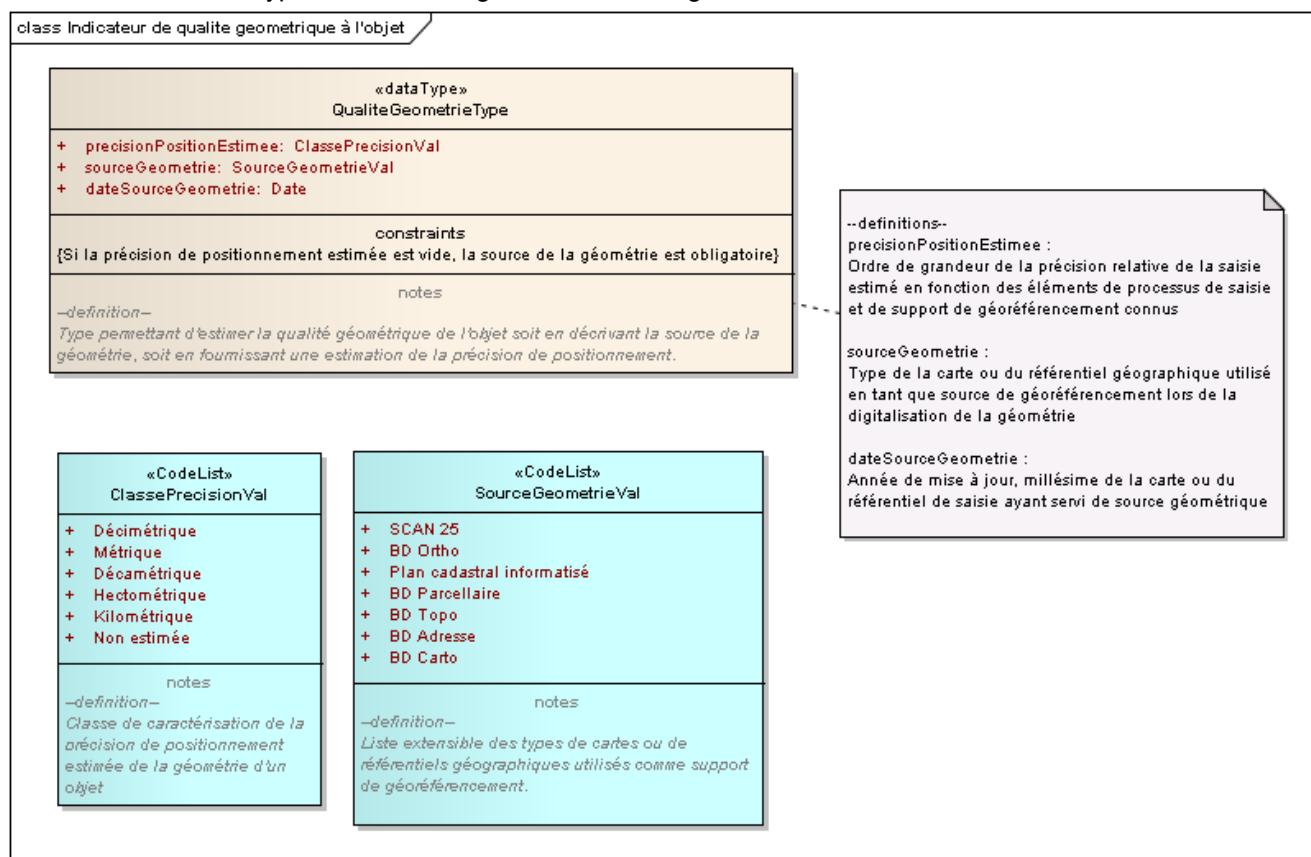
Cette classe externe décrit un organisme de façon générique. Elle figure sur ce modèle de données afin de représenter les rôles de certains organismes dans le domaine des espaces naturels protégés. Les rôles d'opérateur technique et de gestionnaire de site sont rarement joués par le même organisme.

Cette classe d'objets n'est pas définie dans ce standard de données. Seuls les rôles de gestionnaire de site et d'opérateur technique de la donnée sont définis dans ce géostandard (cf. [tableau des associations de la classe <EspaceNaturelProtege>](#)).

Type de données <QualiteGeometrieType>

Ce type de données est géré dans le modèle de base COVADIS nommé <BaseCovadis> et commun à tous les géostandards de la COVADIS.

Les définitions de ce type de données figurent dans le diagramme ci-dessous.



B.3.5 Types énumérés

Nom : ClassementProtectionVal		Énumération
Définition	Classification des dispositifs en fonction de leurs objectifs de protection. Source : Cette liste de valeurs est issue des motifs de classement identifiés dans les fiches de l'ATEN [4]. L'examen de ces fiches a permis de lister les objectifs de protection les plus fréquents qui ont ensuite été regroupés.	
Valeur	Code	Définition
Protection du patrimoine naturel	01	Le site est classé pour protéger des éléments de patrimoine naturel (milieux, habitats, faune, flore, biotopes...)
Protection du patrimoine culturel	02	Le site est classé pour protéger des éléments de patrimoine culturel (jardin, collection, histoire, artistique, esthétique, scientifique...)
Protection du patrimoine paysager	03	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine paysager.
Protection du patrimoine géologique	04	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine géologique.
Protection du patrimoine spéléologique	05	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine spéléologique.

Protection du patrimoine archéologique	06	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine archéologique.
Protection du patrimoine paléobiologique	07	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine paléobiologique.
Protection du patrimoine paléoanthropologique	08	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine paléoanthropologique.
Amélioration des connaissances scientifiques	09	Le site est classé pour protéger des éléments des connaissances scientifiques.
Sensibilisation et éducation du public	10	Le site est classé dans un objectif de sensibilisation et d'éducation du public.
Développement durable	11	Le site est classé dans un objectif de développement durable.
Autre	12	Le site est classé pour protéger d'autres éléments de biodiversité.
Non renseigné	99	Aucun classement n'est renseigné car il est inconnu ou indéterminé au moment de la saisie.

Nom : ModeProtectionVal		Énumération
Définition	Liste des valeurs caractérisant la nature juridique des outils utilisés pour instaurer les espaces naturels protégés Source : fiches ATEN [4]	
Valeur	Code	Définition
Réglementaire	01	La protection de l'espace naturel est instaurée par un acte réglementaire.
Réglementaire et conventionnel	02	La protection de l'espace naturel est instaurée par des actes réglementaires et conventionnels.
Conventionnel	03	La protection de l'espace naturel est instaurée par un acte conventionnel. Il peut s'agir d'un contrat, une charte, une convention...
Par maîtrise foncière	04	La protection de l'espace naturel est instaurée par un acte de maîtrise foncière.
Par maîtrise d'usage	05	La protection de l'espace naturel est instaurée par un acte de maîtrise d'usage (droit d'usage, droit de chasse...).
Au titre d'un texte international	06	La protection de l'espace naturel est instaurée au titre d'un texte international.
Autre	07	La protection de l'espace naturel est instaurée par un outil d'une autre nature juridique.
Non renseigné	99	La valeur n'est pas renseignée car elle est inconnue ou indéterminée.

Nom : DesignationPatrimoineUNESCOVal		codeList
Sous-type de <DesignationSiteVal>		
Définition	Désignation au titre du Patrimoine mondial de l'Humanité. Ce mécanisme de désignation est basé sur les modalités de classement des sites par l'UNESCO. Source : règlement interopérabilité [3], spécifications INSPIRE [2] Note : seuls les sites naturels et mixtes sont dans le champ de ce standard ENP.	
Valeur	Code	Définition
naturel	BN	Le site est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO pour ses biens naturels.
mixte	BM	Le site est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO pour ses biens mixtes : naturels et culturels.
culturel	BC	Le site est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO pour ses biens culturels.

Nom : DesignationAireMarineProtegeeVal		codeList
Sous-type de <DesignationSiteVal>		
Définition	Désignation indiquant si le site est une aire marine protégée. Un site protégé est considéré comme étant marin s'il concerne une partie de l'environnement marin, en totalité ou en partie. Cette attribution relève à la fois de sa localisation géographique et des finalités de gestion (protection des patrimoines naturels, culturels, géologiques ou des paysages marins). Note : cette liste peut être étendue pour caractériser la nature ou l'objectif de la protection marine.	
Valeur	Code	Définition

B.4 Qualité des données

B.4.1 Critères de qualité des données

Traçabilité de la qualité géométrique des objets

Les périmètres des espaces naturels peuvent selon le type d'espace ou l'opérateur être de qualité géométrique hétérogène. La qualité de la saisie des objets a pu varier dans le temps et dans l'espace, notamment à cause d'un équipement en référentiels géographiques progressif et variable d'un opérateur à l'autre.

Tracer la qualité géométrique des objets poursuit donc deux objectifs : gérer l'hétérogénéité géométrique des espaces protégés, faciliter la certification assurée au niveau national par le MNHN (cf. note de cadrage [1]).

Il est ajouté à chaque objet un marqueur de sa qualité géométrique de type [QualiteGeometrieType](#). Cela est notamment pratique en cas de reprise des données de certains espaces pour être cohérent avec le RGE.

B.4.2 Administration, maintenance des données

Les directives et recommandations relatives au processus de remontée des données au niveau national sont fournies dans les paragraphes 4 et 5 de la note de cadrage [1].

B.5 Considérations juridiques

Le standard de données peut contenir des informations relatives aux contraintes d'accès et d'utilisation des données à standardiser. Le pôle géomatique du ministère du CERTU propose la fiche ci-dessous pour déterminer les caractéristiques juridiques des données d'un standard (les cases sont à cocher quand la condition est vérifiée). Cette fiche est assortie d'une note synthétisant les principaux textes et références juridiques régissant le statut juridique des données détenues par une autorité publique.

Droit d'accès à la donnée	
<input checked="" type="checkbox"/> Document administratif (droit d'accès du public) ¹	L'information est relative : <input checked="" type="checkbox"/> à l'environnement (droit d'accès renforcé) <input type="checkbox"/> à des émissions de substances dans l'environnement (les limitations d'accès sont restreintes)
L'accès est interdit ou restreint pour les raisons suivantes²	
statut du document	
<input type="checkbox"/> document inachevé <input type="checkbox"/> document réalisé dans le cadre d'un contrat de prestation de service exécuté pour le compte d'une ou plusieurs personnes déterminées	
la consultation ou la communication du document porte atteinte :	
<input type="checkbox"/> au secret des délibérations du Gouvernement et des autorités responsables relevant du pouvoir exécutif ; <input type="checkbox"/> au secret de la défense nationale ; <input type="checkbox"/> à la conduite de la politique extérieure de la France ; <input type="checkbox"/> à la sûreté de l'État, à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes ; <input type="checkbox"/> au déroulement des procédures engagées devant les juridictions ou d'opérations préliminaires à de telles procédures, sauf autorisation donnée par l'autorité compétente ; <input type="checkbox"/> à la recherche, par les services compétents, des infractions fiscales et douanières ;	

- 1 Les rares cas d'exclusion pour une base de données détenue par une autorité publique sont spécifiés dans la loi du 17 juillet 1978 (TI-C1-A1)
- 2 [Fiche 32 de la CADA](#) : en qui concerne les informations environnementales, « l'administration ne peut opposer un refus de communication qu'après avoir apprécié l'« intérêt » que celle-ci présenterait, notamment pour la protection de l'environnement et les intérêts que défend le demandeur. Contrairement au régime issu de l'article 6 de la loi du 17 juillet 1978, l'administration peut décider de communiquer une information relative à l'environnement si elle l'estime opportun, alors même qu'un des motifs énumérés ci-dessus pourrait légalement justifier un refus de communication. Il lui appartient donc, à l'occasion de chaque saisine, de procéder à un bilan coûts-avantages de la communication au regard des différents intérêts en présence. »

<input type="checkbox"/> au secret en matière de statistique tel que prévu par la loi du 7 juin 1951	
le document n'est communicable qu'à l'intéressé³	
<input type="checkbox"/> en raison de données à caractère personnel (vie privée, médical...) <input type="checkbox"/> en raison de données liées au secret en matière commerciale et industrielle	
Autres raisons limitant ou restreignant l'accès	
<i>Uniquement s'il ne s'agit pas d'informations relatives à l'environnement</i>	<i>Uniquement pour des informations relatives à l'environnement</i>
<input type="checkbox"/> document faisant déjà l'objet d'une diffusion publique ⁴ ; <input type="checkbox"/> atteinte à la monnaie et au crédit public ; <input type="checkbox"/> atteinte aux secrets protégés par la loi ; <input type="checkbox"/> document préparatoire à une décision administrative en cours d'élaboration	<input type="checkbox"/> atteinte à la protection de l'environnement auquel se rapporte le document <input type="checkbox"/> atteinte aux intérêts de la personne physique ayant fourni l'information demandée sans consentir à sa divulgation (sauf contrainte d'une disposition légale ou réglementaire)

* Comme indiqué par l'article L124-5-II du code de l'environnement, les raisons signalées par un * ne peuvent pas être invoquées pour restreindre l'accès aux informations concernant les émissions dans l'environnement.

Obligations de diffusion de la donnée

- Diffusion obligatoire dans le cadre de la mission de service public
- Information relative à l'environnement dont la diffusion est obligatoire⁵
- La donnée entre dans le cadre d'INSPIRE⁶ Thème I.9 : Sites protégés

Réutilisation des informations publiques

Obstacles à la réutilisation des informations contenues dans la base de données⁷ :

- la base de données est élaborée ou détenue par une administration dans une mission de service public à caractère industriel ou commercial
- un tiers détient des droits de propriété intellectuelle sur la base de données
- les conditions de réutilisation des informations sont spécifiquement fixées par un établissement ou une institution d'enseignement ou de recherche, ou par un établissement, un organisme ou un service culturel⁸
- la base de données contient des informations à caractère personnel qui n'ont pu être anonymisées par l'autorité détentrice⁹.

Restrictions d'accès et d'usage propres à INSPIRE

Restrictions applicables à l'accès public ¹⁰	Restrictions applicables au partage avec les autorités publiques ¹¹
<p style="text-align: center;">Services de recherche et affichage des métadonnées</p> <input type="checkbox"/> un tel accès peut nuire aux relations internationales, à la sécurité publique ou à la défense nationale.	<input type="checkbox"/> le partage est susceptible de nuire à la bonne marche de la justice, à la sécurité publique, à la défense nationale ou aux relations internationales
<p style="text-align: center;">Causes de limitation d'accès aux autres services (consultation, téléchargement, transformation...)</p> <input type="checkbox"/> confidentialité des travaux des autorités publiques prévue par la loi <input type="checkbox"/> l'accès nuit aux relations internationales, à la sécurité publique ou à la défense nationale	

3 Selon les termes de la loi du 17 juillet 1978 (T1-CI-Art6-II)

4 Rapport d'activité 2009 de la CADA p°35 : « En matière environnementale, l'accès à l'information doit être faite par tout moyen, et la circonstance qu'une information relative à l'environnement soit publiée ne dispense pas l'administration de la délivrer sur demande. »

5 Selon la liste établie par le décret du 22 mai 2006 (Art R.124-5)

6 Les données concernées sont définies par les annexes I, II et III de la directive et les règles de mise en œuvre

7 Loi du 17 juillet 1978 (TI-CII-Art10)

8 Loi du 17 juillet 1978 (TI-CII-Art11)

9 Loi du 17 juillet 1978 (TI-CII-Art13)

10 Article 13 de la Directive

11 Article 17 de la Directive

<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> entrave à la bonne marche de la justice, à la possibilité pour toute personne d'être jugée équitablement ou à la capacité d'une autorité publique d'effectuer une enquête d'ordre pénal ou disciplinaire <input type="checkbox"/> confidentialité des informations commerciales ou industrielles (lorsque cette confidentialité est prévue par la législation nationale ou communautaire afin de protéger un intérêt économique légitime, notamment l'intérêt public lié à la préservation de la confidentialité des statistiques et du secret fiscal) <input type="checkbox"/> existence de droits de propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> confidentialité des données à caractère personnel et/ou des fichiers concernant une personne physique lorsque cette personne n'a pas consenti à la divulgation de ces informations au public, lorsque la confidentialité de ce type d'information est prévue par la législation nationale ou communautaire <input type="checkbox"/> entrave aux intérêts ou à la protection de toute personne qui a fourni les informations demandées sur une base volontaire sans y être contrainte par la loi ou sans que la loi puisse l'y contraindre, à moins que cette personne n'ait consenti à la divulgation de ces données <input type="checkbox"/> protection de l'environnement auquel ces informations ont trait, comme par exemple la localisation d'espèces rares. 	
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

** Comme indiqué par l'article 13.2 de la directive Inspire, les raisons signalées par un * ne peuvent pas être invoquées pour restreindre l'accès aux informations concernant les émissions dans l'environnement.*

C. Structure des données, métadonnées

C.1 Structure des données

C.1.1 Choix d'implémentation

L'implémentation du modèle conceptuel de données de la partie B consiste à réaliser une structure physique des données adaptée aux besoins et tenant compte des limites des SIG bureautiques (QGIS, Mapinfo). La traduction du modèle conceptuel en un modèle physique consiste notamment à apporter certaines simplifications au modèle conceptuel pour obtenir une organisation des données simple à manipuler pour le producteur comme pour l'utilisateur.

Implémentation des classes

Chaque serveur local de données géographiques (qu'il soit de niveau national, régional ou départemental) se verra doté des tables suivantes.

- Une méta-table N_ENP_RESEAU_000 liste les types d'espaces naturels protégés traités par ce présent géostandard. Cette table nationale non géométrique est identique pour tous les serveurs de données.
- Autant de tables géographiques ENP qu'il existe de types d'espaces naturels protégés définis par ce standard de données (voir la liste page suivante). Le code de l'espace protégé est ajouté en suffixe du nom de table pour faciliter les échanges de données et parce que les opérateurs des données n'est pas toujours le même d'un ENP à l'autre. Ce choix est guidé par les flux et les usages actuels. Certaines tables ont des particularités (champs supplémentaires, relation avec une autre table, géométrie multiple) décrites dans le dictionnaire des données.
- Certains ENP sont regroupés dans une même table de données car leur interdépendance métier et géographique relation cela a du sens au plan métier et géographiques pour des raisons métier et géographiques, dans la mesure où leur stockage commun mieux gérés s'ils sont regroupés : lorsqu'elles concernent un même opérateur technique de données, o.
- Une table N_ENP_ACTE_[codeReseau]_ddd liste l'ensemble des actes de classement par réseau d'espaces naturels protégés stockés sur le serveur. Malgré la multiplication des tables qu'elle engendre, la distinction des actes par réseau se justifie dans la mesure où chaque table est administrée par des opérateurs techniques distincts. Ce choix rend l'utilisation, l'échange et la diffusion des données plus pratiques.

Implémentation des associations

L'agrégation <constitue> entre un réseau d'ENP et ses ENP constitutifs est indirectement implémentée puisque la structure des données trie les espaces protégés dans autant de tables géographiques.

L'association <classe> entre les ENP et les documents administratifs est traduite par deux liens entre la table ENP (ex : N_ENP_PN_S_ddd) et la table des actes de cet ENP (N_ENP_ACTE_PN_ddd). Le premier lie chaque version d'ENP à son acte de début, le second à son acte de fin. Ils traduisent au niveau logique les choix de modélisation temporelle décrits au paragraphe B.1.5 Modélisation temporelle.

L'association réflexive <associe> ne s'applique pas à tous les espaces protégés. Elle sert à associer :

- les différents espaces défini par un parc national,
- une réserve naturelle à son éventuel périmètre de protection.

L'implémentation de ces deux cas de figure ajoute aux tables des espaces naturels protégés concernées un champ (clé étrangère) contenant l'identifiant de l'espace protégé associé. Les liens résultant sont représentés sur le schéma logique des données du C.1.3.

Le rôle d'opérateur technique et le rôle de gestionnaire de site joué par la classe <Organisme> dans son association avec la classe ENP sont implémentés par deux champs non obligatoires ajoutés à chaque table d'ENP. Ce choix simplifie le modèle conceptuel qui stipule qu'un espace protégé peut être géré par plusieurs organismes gestionnaires. Lorsque l'information est disponible, le géostandard recommande de choisir l'organisme à contacter de préférence pour obtenir des informations détaillées sur l'espace naturel protégé.

Implémentation des types de données

Le modèle conceptuel utilise plusieurs types de données complexes dont l'implémentation génère plusieurs

champs au niveau logique.

Le type complexe <QualiteGeometrieType> est traduit dans chaque table d'ENP.

Nom de l'attribut (niveau conceptuel)	Nom du champ implémenté (niveau logique)
precisionPositionEstimee	PRECISION
sourceGeometrie	SRC_GEOM
dateSourceGeometrie	SRC_ANNEE

Le type complexe <DocumentCitation> est en partie traduit dans les tables des actes.

Nom de l'attribut (niveau conceptuel)	Nom du champ implémenté (niveau logique)
name	NOM_ACTE
date.date	DATE_ACTE
date.dateType	OBJET_ACTE
link	URL_ACTE
officialDocumentNumber	NUM_ACTE
dateEnteredIntoForce	DATE_PUB
journalCitation.officialJournalIdentification	NOM_JO
journalCitation.linkToJournal	URL_JO

Implémentation des types énumérés

L'énumération <ClassementProtectionVal> est directement implémentée dans chaque table d'espaces naturels protégés par autant de champs de type caractère (de longueur 1) qu'il existe d'objectifs de protection listés dans ce standard. Chaque table d'ENP est complétée de douze champs laissés à vide (ou NULL) par défaut.

Objectif de protection	Code	Champ correspondant
Protection du patrimoine naturel	01	P1_NATURE
Protection du patrimoine culturel	02	P2_CULTURE
Protection du patrimoine paysager	03	P3_PAYSAGE
Protection du patrimoine géologique	04	P4_GEOLOGI
Protection du patrimoine spéléologique	05	P5_SPELEO
Protection du patrimoine archéologique	06	P6_ARCHEO
Protection du patrimoine paléobiologique	07	P7_PALEOB
Protection du patrimoine paléanthropologique	08	P8_ANTHROP
Amélioration des connaissances scientifiques	09	P9_SCIENCE
Sensibilisation et éducation du public	10	P10_PUBLIC
Développement durable	11	P11_DD
Autre	12	P12_AUTRE

Afin d'améliorer la granularité de la saisie, le type de données « caractère » a été préféré au type de données booléen. Chacun de ces douze champs pourront contenir 4 valeurs possibles : valeur vide, 'N', 'F', 'T' en appliquant la convention de saisie :

Valeur du champ	Signification
NULL (valeur vide)	La valeur vide est la valeur utilisée par défaut. Elle signifie que le champ n'a pas été renseigné.
N	La valeur N est communément traduite par « Ne sait pas » ou « N'a pas l'information ». Elle signifie que la donnée était inconnue ou indisponible au moment de la saisie.
F	La valeur F traduit « Faux » ou « False » quand la condition est vérifiée comme étant fausse.
T	La valeur T traduit « Vrai » ou « True » quand la condition est vérifiée comme étant vraie.

Le mécanisme de désignation <DesignationAireMarineProtegeeVal> est traduit par un champ nommé MARIN ajouté à chaque table d'espace naturel protégé. Ce champ MARIN de type caractère est obligatoire et accepte les valeurs F pour faux et T pour vrai.

Le mécanisme de désignation <DesignationPatrimoineUNESCOVal> spécifique aux biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO se traduit par un champ nommé CLA_UNESCO ajouté à la table N_ENP_BPM_S_ddd.

Les codes et libellés des listes <ModeProtectionVal>, <NatureDocumentVal> et <DesignationPatrimoineUNESCOVal> sont respectivement stockés dans les tables MODE_PROTECTION_VAL, NATURE_ACTE_TYPE et UNESCO_CLASSEMENT_VAL.

C.1.2 Livraison informatique

Description du format utilisé

Les recommandations informatiques de ce géostandard sont adaptées pour une utilisation des données avec un SIG bureautique. Les gabarits de tables proposés peuvent indifféremment être utilisés dans l'environnement Mapinfo (version 7.8 et ultérieure) ou dans l'outil QGIS au format shape (version 1.8 recommandée).

Convention de nommage des fichiers

Les tables géographiques sont implémentées pour être stockées selon l'arborescence COVADIS utilisée sur les serveurs de données géographiques du MAAF et du MEDDE. Elles respectent les règles de nommage suivantes.

- Leur nom a le format **N_XXXXXXXX[P|L|S]_ddd** où
 - **ddd** correspond au numéro identifiant le serveur de fichiers (donc la provenance de la table) dans lequel la table est produite et administrée. Ce numéro prend la valeur du numéro INSEE du département dans le cas d'un serveur départemental ou du numéro INSEE de la région dans le cas d'un serveur régional et « 000 » pour le niveau national.
 - **P, L, S** indiquent si la table contient des objets de géométrie ponctuelle, linéaire ou surfacique.
- Les tables de stockage des énumérations ont pour nom **XXXXXX_VAL**.

Organisation des fichiers

La liste des fichiers qui composent le standard de données est organisée de façon arborescente dans le tableau ci-dessous. La structure des fichiers doit impérativement respecter les prescriptions du dictionnaire de données (cf. C.1.3 Dictionnaire des tables pour Mapinfo, QGIS)

Fichier	Découpage géographique	Classement dans l'arborescence GéoBase
N_ENP_RESEAU_000.TAB	Sans objet	NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE\ N_ZONAGES_NATURE
N_ENP_ACTE_PN_ddd.TAB N_ENP_PN_S_ddd.TAB N_ENP_RIPN_S_ddd.TAB	National	NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE\ N_ZONAGES_NATURE
N_ENP_ACTE_PNM_ddd.TAB N_ENP_PNM_S_ddd.TAB	National	NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE\ N_ZONAGES_NATURE
N_ENP_ACTE_PNR_ddd.TAB N_ENP_PNR_S_ddd.TAB	National	NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE\ N_ZONAGES_NATURE
N_ENP_ACTE_RNN_ddd.TAB N_ENP_RNN_S_ddd.TAB	National	NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE\ N_ZONAGES_NATURE
N_ENP_ACTE_RNC_ddd.TAB N_ENP_RNC_S_ddd.TAB	Régional	NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE\ N_ZONAGES_NATURE
N_ENP_ACTE_RNR_ddd.TAB N_ENP_RNR_S_ddd.TAB	Régional	NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE\ N_ZONAGES_NATURE
N_ENP_ACTE_RB_ddd.TAB N_ENP_RB_S_ddd.TAB	National	NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE\ N_ZONAGES_NATURE

N_ENP_ACTE_RNCFS_ddd.TAB N_ENP_RNCFS_S_ddd.TAB	National	NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE\ N_ZONAGES_NATURE
N_ENP_ACTE_RCFS_ddd.TAB N_ENP_RCFS_S_ddd.TAB	Régional	NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE\ N_ZONAGES_NATURE
N_ENP_ACTE_APB_ddd.TAB N_ENP_APB_S_ddd.TAB	Régional	NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE\ N_ZONAGES_NATURE
N_ENP_ACTE_MAB_ddd.TAB N_ENP_MAB_S_ddd.TAB	Régional	NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE\ N_ZONAGES_NATURE
N_ENP_ACTE_SCL_ddd.TAB N_ENP_SCL_S_ddd.TAB	National	NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE\ N_ZONAGES_NATURE
N_ENP_ACTE_RAMSAR_ddd.TAB N_ENP_RAMSAR_S_ddd.TAB	National	NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE\ N_ZONAGES_NATURE
N_ENP_ACTE_ASPIM_ddd.TAB N_ENP_ASPIM_S_ddd.TAB	National	NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE\ N_ZONAGES_NATURE
N_ENP_ACTE_SCEN_ddd.TAB N_ENP_SCEN_S_ddd.TAB	Régional	NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE\ N_ZONAGES_NATURE
N_ENP_ACTE_ENS_ddd.TAB N_ENP_ENS_S_ddd.TAB	Départemental	NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE\ N_ZONAGES_NATURE
N_ENP_ACTE_OSPAR_ddd.TAB N_ENP_OSPAR_S_ddd.TAB	National	NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE\ N_ZONAGES_NATURE
N_ENP_ACTE_APIA_ddd.TAB N_ENP_APIA_S_ddd.TAB	National	NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE\ N_ZONAGES_NATURE
N_ENP_ACTE_CARTH_ddd.TAB N_ENP_CARTH_S_ddd.TAB	National	NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE\ N_ZONAGES_NATURE
N_ENP_ACTE_ANTAR_ddd.TAB N_ENP_ANTAR_S_ddd.TAB	National	NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE\ N_ZONAGES_NATURE
N_ENP_ACTE_NAIRO_ddd.TAB N_ENP_NAIRO_S_ddd.TAB	National	NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE\ N_ZONAGES_NATURE
N_ENP_ACTE_ZHAE_ddd.TAB N_ENP_ZHAE_S_ddd.TAB	Inter-régional	NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE\ N_ZONAGES_NATURE
N_ENP_ACTE_BPM_ddd.TAB N_ENP_BPM_S_ddd.TAB	National	NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE\ N_ZONAGES_NATURE

Où **ddd** représente le numéro de la GéoBASE du gestionnaire des données (numéro de département ou numéro de région ou 000 pour le niveau national).

Table contenant les types énumérés

UNESCO_CLASSEMENT_VAL.TAB
MODE_PROTECTION_VAL.TAB
NATURE_ACTE_TYPE.TAB
DECISION_TYPE.TAB
CLASSE_PRECISION_TYPE.TAB

Ces tables sont stockées une seule fois par serveur de données géographiques dans
NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE\N_ZONAGES_NATURE

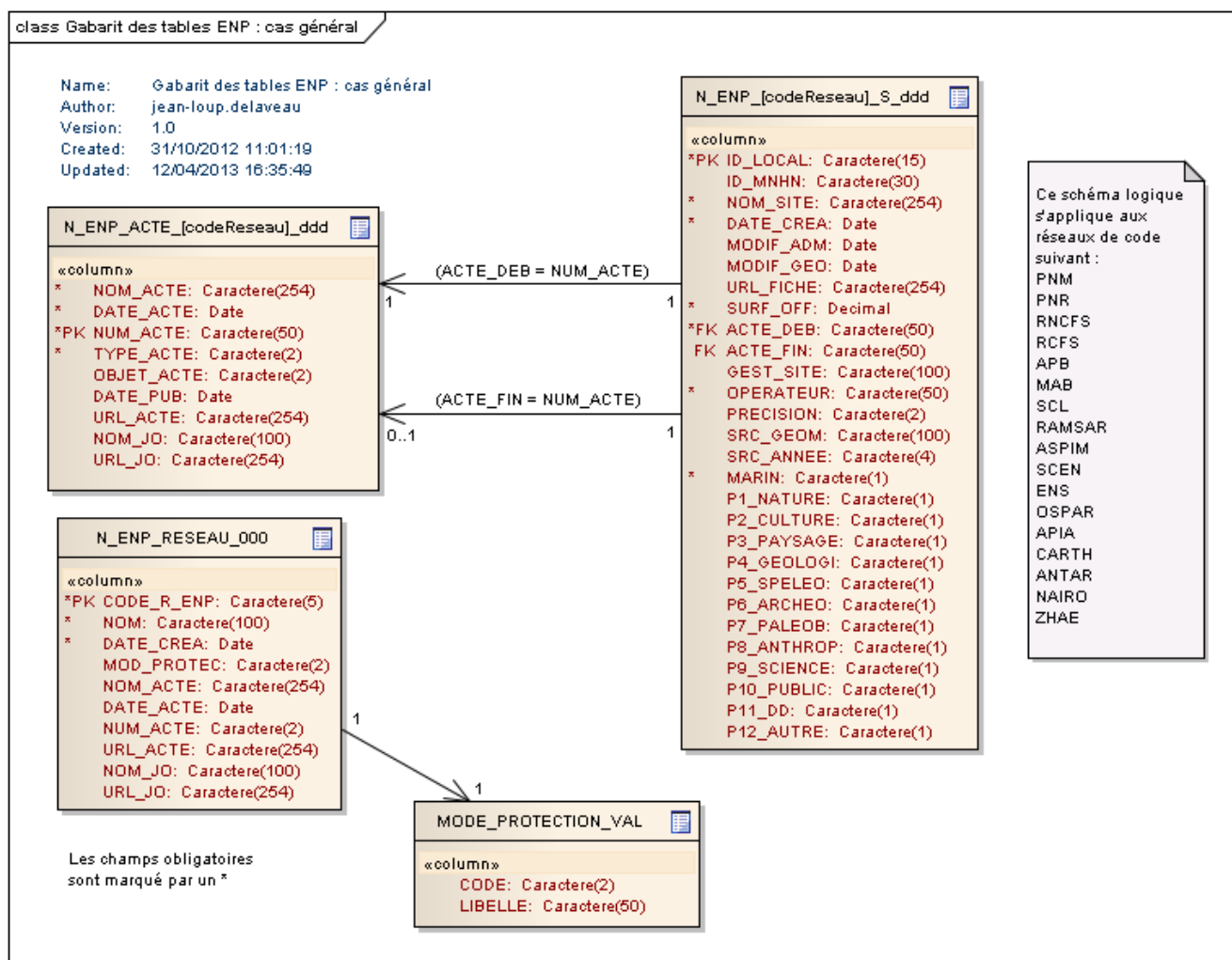
C.1.3 Dictionnaire des tables pour Mapinfo, QGIS

Le dictionnaire de données décrit les gabarits des tables ENP implémentés dans le format propriétaire de Mapinfo et le format d'échange ESRI Shapefile utilisé par QGIS. Cette structure informatique permet de stocker les informations figurant dans le modèle conceptuel de données, conformément aux choix d'implémentation consignés en C.1.1.

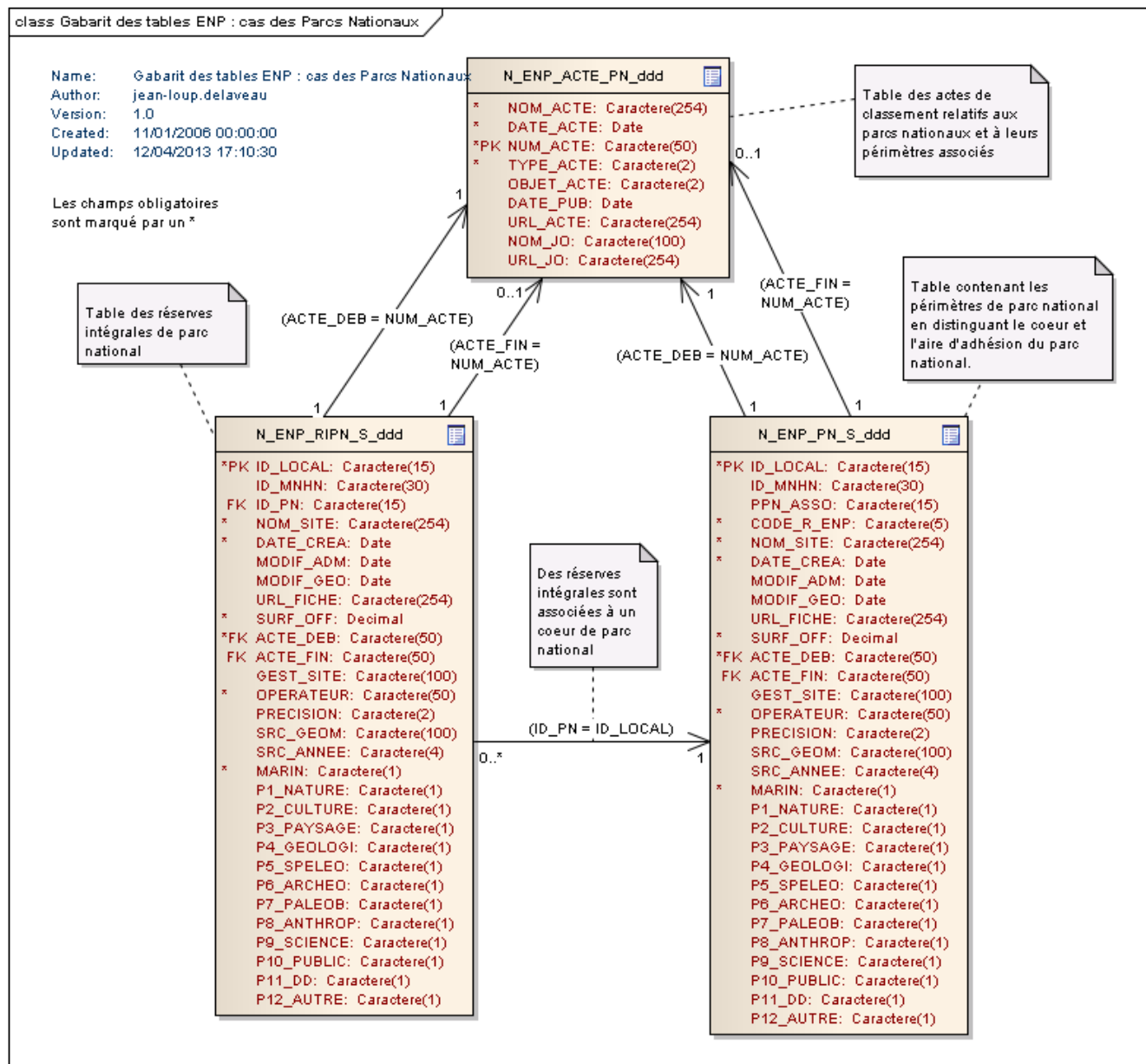
Les schémas logiques de données ci-après illustrent ces différents choix d'implémentation. Ils fournissent un aperçu des gabarits de tables Mapinfo générées ainsi que des liens entre tables.

[N_ENP_RESEAU_000](#) / [N_ENP_ACTE_\[suffixe\]_ddd](#) / [N_ENP_\[codeReseau\]_S_ddd](#) / [N_ENP_PN_S_ddd](#) / [N_ENP_RIPN_S_ddd](#) / [N_ENP_RNN_S_ddd](#) / [N_ENP_RNC_S_ddd](#) / [N_ENP_RNR_S_ddd](#) / [N_ENP_RB_S_ddd](#) / [N_ENP_BPM_S_ddd](#) / [Tables des types énumérés](#)

Structure des tables pour le cas général

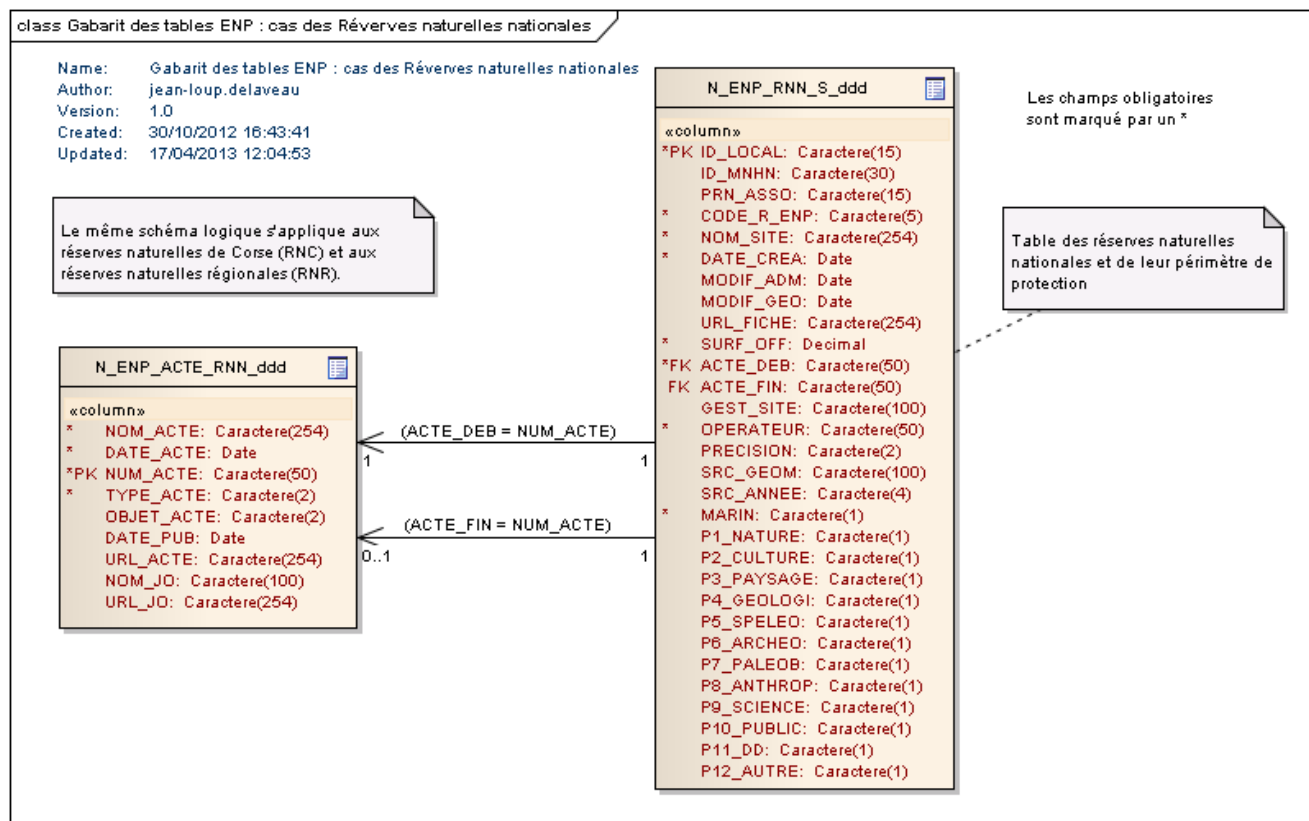


Structure des tables pour le cas des Parcs nationaux



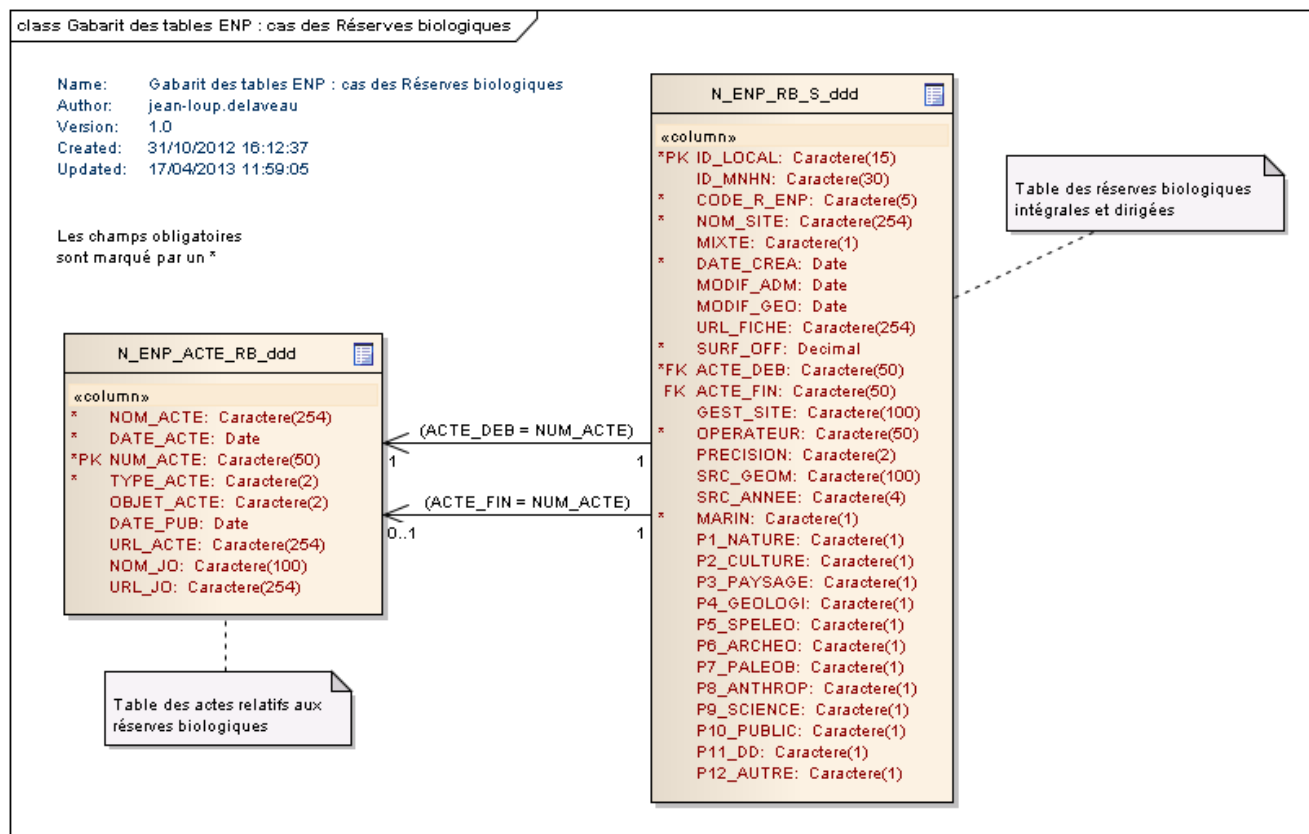
[Retour C.1.3.Dictionnaire des tables pour Mapinfo](#)

Structure des tables pour le cas des réserves naturelles



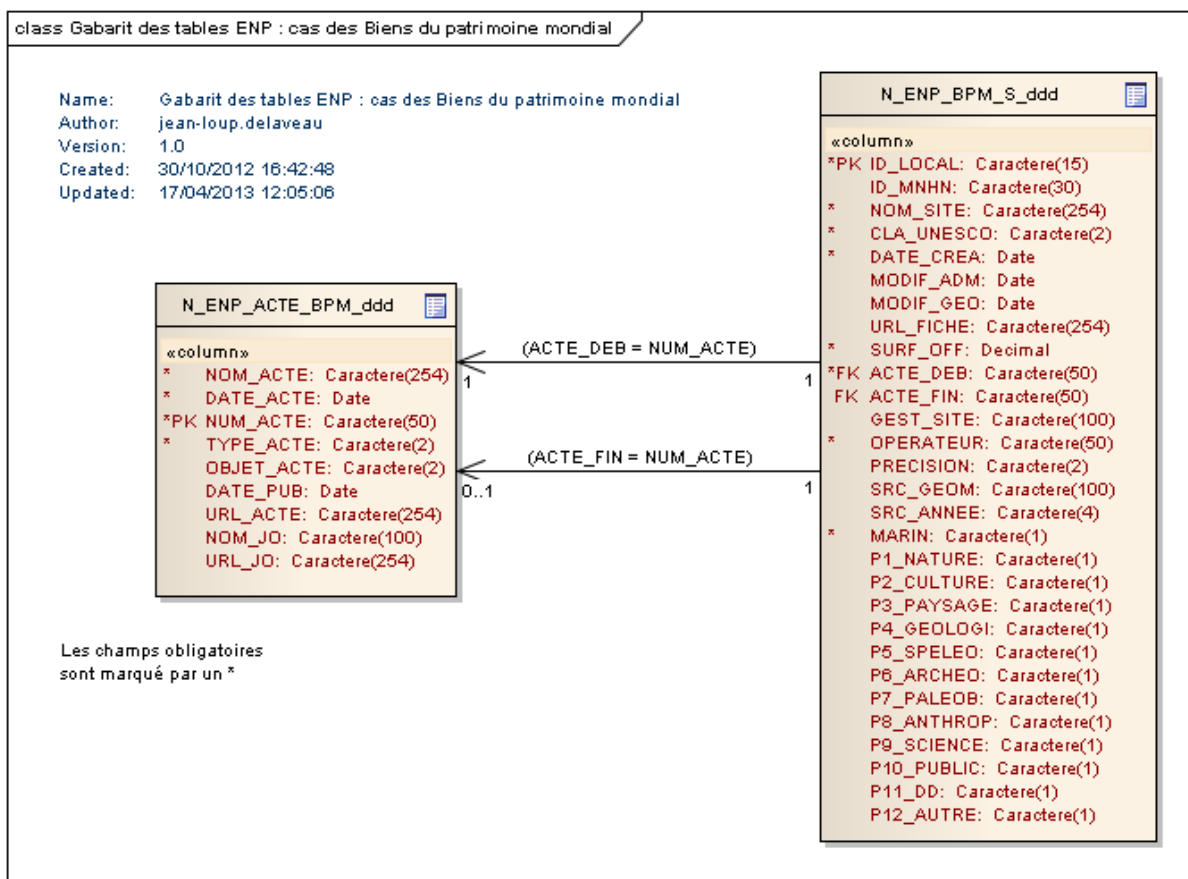
[Retour C.1.3.Dictionnaire des tables pour Mapinfo](#)

Structure des tables pour le cas des réserves biologiques



[Retour C.1.3.Dictionnaire des tables pour Mapinfo](#)

Structure des tables pour le cas des sites du patrimoine mondial



[Retour C.1.3.Dictionnaire des tables pour Mapinfo](#)

Nom de la table : N_ENP_RESEAU_000		Élément implémenté : <ReseauEspaceNaturelProtege>		
Définition	Table listant l'ensemble des réseaux de protection de la biodiversité			
Géométrie	Sans objet			
Champs	Nom informatique	Valeur	Définition	Type informatique
	CODE_R_ENP		Code correspondant à l'acronyme du réseau d'espaces naturels protégés	Caractères (5)
	NOM		Libellé du réseau	Caractères (100)
	DATE_CREA		Date de l'accord, de la décision, de la convention ayant créé le dispositif de protection	Date
	MOD_PROTEC	01 02 03 04 05 06 07 99	Nature de l'outil juridique utilisé pour protéger les espaces naturels engendrés par ce réseau	Caractères (2)
	NOM_ACTE		Nom de l'acte de création du réseau	Caractères (254)
	DATE_ACTE		Date de l'acte correspondant à sa date de signature	Date
	NUM_ACTE		Numéro officiel du document ayant créé le dispositif de protection (numéro d'enregistrement dans le journal officiel, numéro de la décision internationale)	Caractères (50)

TYPE_ACTE	01 02 03 12	Indication sur la nature juridique de l'acte administratif de création du réseau (valeurs possibles dans la table NATURE_ACTE_TYPE)	Caractères (2)
URL_ACTE		Lien vers une version en ligne du document	Caractères (254)
NOM_JO		Nom du journal officiel dans lequel le document est publié	Caractères (100)
URL_JO		Lien vers le journal officiel en ligne	Caractères (254)

[Retour C.1.3.Dictionnaire des tables pour Mapinfo](#)

Nom de la table : N_ENP_ACTE_[codeReseau]_ddd où [codeReseau] vaut PN, PNM, PNR, RNN, RNC, RNR, RB, RNCFS, RCFS, APB, MAB, SCL, RAMSAR, ASPIM, SCEN, ENS, OSPAR, APIA, CARTH, ANTAR, NAIRO, ZHAE, BPM		Élément implémenté : <DocumentAdministratif>		
Définition	Table contenant la référence des actes de classement en espace naturel protégé			
Géométrie	Sans objet			
Champs	Nom informatique	Valeur	Définition	Type informatique
	NOM_ACTE		Nom du document	Caractères (254)
	DATE_ACTE		Date du document correspondant à sa date de signature	Date
	NUM_ACTE		Numéro officiel du document ayant modifié ou créé le dispositif (numéro d'enregistrement dans le journal officiel, numéro d'arrêté préfectoral)	Caractères (50)
	TYPE_ACTE	01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13	Indication sur la nature juridique de l'acte administratif. (valeurs possibles dans la table NATURE_ACTE_TYPE)	Caractères (2)
	OBJET_ACTE	01 02 05	Indique si l'acte officialise la création, la modification ou la suppression du dispositif (valeurs possibles dans la table DECISION_TYPE)	Caractères (2)
	DATE_PUB		Date à partir de laquelle l'acte légal est opposable	Date
	URL_ACTE		Lien vers une version en ligne du document	Caractères (254)
	NOM_JO		Nom du journal officiel dans lequel le document est publié	Caractères (100)
	URL_JO		Lien vers le journal officiel en ligne	Caractères (254)

[Retour C.1.3.Dictionnaire des tables pour Mapinfo](#)

Nom de la table : N_ENP_[codeReseau]_S_ddd où [codeReseau] vaut PNM, PNR, RNCFS, RCFS, APB, MAB, SCL, RAMSAR, ASPIM, SCEN, ENS, OSPAR, APIA, CARTH, ANTAR, NAIRO, ZHAE		Éléments implémentés : <EspaceNaturelProtege> & <classe>		
Définition	Table des périmètres des espaces naturels protégés appartenant à un des réseaux d'espaces protégés suivants : PNM, PNR, RNCFS, RCFS, APB, MAB, SCL, RAMSAR, ASPIM, SCEN, ENS, OSPAR, APIA, CARTH, ANTAR, NAIRO, ZHAE Note : les tables des autres réseaux font l'objet d'une description ci-après.			
Géométrie	Surface ou multi-surface			
Champs	Nom informatique	Valeur	Définition	Type informatique
	ID_LOCAL		Identifiant créé et géré par l'organisme opérateur technique des données de l'espace	Caractères (15)
	ID_MNHN		Identifiant créé et géré par la base de données nationale des espaces protégés	Caractères (30)
	NOM_SITE		Nom du site	Caractères (254)
	DATE_CREA		Date de création de l'espace naturel protégé. Si l'espace est protégé par un arrêté inter-préfectoral, la date de création correspond à la date qui rend l'arrêté opposable (c'est-à-dire la date de la seconde signature).	Date
	MODIF_ADM		Date à laquelle est intervenue une modification administrative sur l'espace. Cette modification n'impacte pas la date MODIF_GEO si la modification administrative ne concerne pas une modification du périmètre de l'espace. En cas de succession de plusieurs modifications administratives, seule la dernière est conservée.	Date
	MODIF_GEO		Date à laquelle est intervenue une modification du périmètre de l'espace, qu'elle soit consécutive à une modification administrative ou à une amélioration / correction de la donnée. En cas de succession de plusieurs modifications géométriques, seule la date de la dernière est conservée.	Date
	URL_FICHE		Lien d'accès à la fiche de description détaillée de l'espace protégé	Caractères (254)
	SURF_OFF		Superficie totale exprimée en hectare de l'espace protégé figurant dans le dernier acte de classement.	Décimal (10,4)
	ACTE_DEB		Numéro de l'acte marquant le début du classement d'une version d'un espace naturel protégé donné (il s'agit de l'acte de primo-crédation ou d'un acte de modification). Clé étrangère permettant de faire le lien avec la table des actes (N_ENP_ACTE_[codeReseau]_ddd).	Caractères (50)
	ACTE_FIN		Numéro de l'acte marquant la fin du classement d'une version d'un espace naturel protégé donné (il s'agit de l'acte de modification, d'annulation ou d'abrogation). Clé étrangère permettant de faire le lien avec la table des actes (N_ENP_ACTE_[codeReseau]_ddd).	Caractères (50)
	GEST_SITE		Organisme localement responsable de la gestion de l'espace naturel protégé. Il s'agit de l'entité en charge de la gestion, la conservation et la valorisation du site auprès du public. Il est identifié comme l'organisme à contacter pour obtenir des informations détaillées sur un espace naturel protégé donné.	Caractères (100)
	OPERATEUR		Organisme assurant le rôle d'opérateur technique chargé de la production ou de la collecte des données pour ce réseau d'espaces naturels protégés.	Caractères (50)

PRECISION	DM M DC HM KM NE	Ordre de grandeur de la précision relative de la saisie, estimé en fonction des éléments de processus de saisie et de support de géoréférencement connus (valeurs possibles dans la table CLASSE_PRECISION_TYPE)	Caractères (2)
SRC_GEOM		Type de la carte ou du référentiel géographique utilisé en tant que source de géoréférencement lors de la digitalisation de la géométrie	Caractères (100)
SRC_ANNEE		Année de mise à jour, millésime de la carte ou du référentiel de saisie ayant servi de source géométrique	Caractères (4)
MARIN	T/F	Indique si l'espace protégé est marin. Un site protégé est considéré comme étant marin s'il concerne une partie de l'environnement marin, en totalité ou en partie. Cette attribution relève à la fois de sa localisation géographique et des finalités de gestion (protection des patrimoines naturels, culturels, géologiques ou des paysages marins).	Caractères (1)
P1_NATURE	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments de patrimoine naturel (milieux, habitats, faune, flore, biotopes...), le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P2_CULTURE	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments de patrimoine culturel (jardin, collection, histoire, artistique, esthétique, scientifique...), le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P3_PAYSAGE	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine paysager, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P4_GEOLOGI	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine géologique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P5_SPELEO	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine spéléologique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P6_ARCHEO	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine archéologique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P7_PALEOB	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine paléobiologique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P8_ANTHROP	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine paléoanthropologique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P9_SCIENCE	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments de connaissance scientifique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P10_PUBLIC	N/T/F	Le site est classé dans un objectif de sensibilisation et d'éducation du public, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P11_DD	N/T/F	Le site est classé dans un objectif de développement durable, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P12_AUTRE	N/T/F	Le site est classé pour protéger d'autres éléments de biodiversité, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)

[Retour C.1.3.Dictionnaire des tables pour Mapinfo](#)

Nom de la table : N_ENP_PN_S_ddd		Éléments implémentés : <EspaceNaturelProtege> & <classe>		
Définition	Table contenant les espaces protégés par un parc national. Ils correspondent au cœur et à l'aire d'adhésion du parc national. Les réserves intégrales de parc national sont stockées dans la table N_ENP_RIPN_S_ddd.			
Géométrie	Surface ou multi-surface			
Champs	Nom informatique	Valeur	Définition	Type informatique
	ID_LOCAL		Identifiant créé et géré par l'organisme opérateur technique des données de l'espace	Caractères (15)
	ID_MNHN		Identifiant créé et géré par la base de données nationale des espaces protégés	Caractères (30)
	PPN_ASSO		Identifiant du périmètre de parc national (cœur/aire d'adhésion) auquel l'espace est associé. Clé permettant de faire le lien entre cet espace protégé et son cœur/aire d'adhésion associé (contenu dans cette même table N_ENP_PN_S_ddd)	Caractères (15)
	CODE_R_ENP	CPN AAPN	Codification utilisée pour distinguer le cœur de parc national et l'aire d'adhésion qui sont deux ENP différents.	Caractères (5)
	NOM_SITE		Nom du site	Caractères (254)
	DATE_CREA		Date de création de l'espace naturel protégé. Si l'espace est protégé par un arrêté inter-préfectoral, la date de création correspond à la date qui rend l'arrêté opposable (c'est-à-dire la date de la seconde signature).	Date
	MODIF_ADM		Date à laquelle est intervenue une modification administrative sur l'espace. Cette modification n'impacte pas la date MODIF_GEO si la modification administrative ne concerne pas une modification du périmètre de l'espace. En cas de succession de plusieurs modifications administratives, seule la dernière est conservée.	Date
	MODIF_GEO		Date à laquelle est intervenue une modification du périmètre de l'espace, qu'elle soit consécutive à une modification administrative ou à une amélioration / correction de la donnée. En cas de succession de plusieurs modifications géométriques, seule la date de la dernière est conservée.	Date
	URL_FICHE		Lien d'accès à la fiche de description détaillée de l'espace protégé	Caractères (254)
	SURF_OFF		Superficie totale de l'espace protégé figurant dans le dernier acte de classement.	Décimal (10,4)
	ACTE_DEB		Numéro de l'acte marquant le début du classement d'une version d'un espace naturel protégé donné (il s'agit de l'acte de primo-crédation ou d'un acte de modification). Clé étrangère permettant de faire le lien avec la table des actes (N_ENP_ACTE_[codeReseau]_ddd).	Caractères (50)
	ACTE_FIN		Numéro de l'acte marquant la fin du classement d'une version d'un espace naturel protégé donné (il s'agit de l'acte de modification, d'annulation ou d'abrogation). Clé étrangère permettant de faire le lien avec la table des actes (N_ENP_ACTE_[codeReseau]_ddd).	Caractères (50)
	GEST_SITE		Organisme localement responsable de la gestion de l'espace naturel protégé. Il s'agit de l'entité en charge de la gestion, la conservation et la valorisation du site auprès du public. Il est identifié comme l'organisme à contacter pour obtenir des informations détaillées sur un espace naturel protégé donné.	Caractères (100)

OPERATEUR		Organisme assurant le rôle d'opérateur technique chargé de la production ou de la collecte des données pour ce réseau d'espaces naturels protégés.	Caractères (50)
PRECISION	DM M DC HM KM NE	Ordre de grandeur de la précision relative de la saisie, estimé en fonction des éléments de processus de saisie et de support de géoréférencement connus (valeurs possibles dans la table CLASSE_PRECISION_TYPE)	Caractères (2)
SRC_GEOM		Type de la carte ou du référentiel géographique utilisé en tant que source de géoréférencement lors de la digitalisation de la géométrie	Caractères (100)
SRC_ANNEE		Année de mise à jour, millésime de la carte ou du référentiel de saisie ayant servi de source géométrique	Caractères (4)
MARIN	T/F	Indique si l'espace protégé est marin. Un site protégé est considéré comme étant marin s'il concerne une partie de l'environnement marin, en totalité ou en partie. Cette attribution relève à la fois de sa localisation géographique et des finalités de gestion (protection des patrimoines naturels, culturels, géologiques ou des paysages marins).	Caractères (1)
P1_NATURE	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments de patrimoine naturel (milieux, habitats, faune, flore, biotopes...), le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P2_CULTURE	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments de patrimoine culturel (jardin, collection, histoire, artistique, esthétique, scientifique...), le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P3_PAYSAGE	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine paysager, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P4_GEOLOGI	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine géologique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P5_SPELEO	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine spéléologique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P6_ARCHEO	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine archéologique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P7_PALEOB	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine paléobiologique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P8_ANTHROP	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine paléoanthropologique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P9_SCIENCE	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments de connaissance scientifique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P10_PUBLIC	N/T/F	Le site est classé dans un objectif de sensibilisation et d'éducation du public, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P11_DD	N/T/F	Le site est classé dans un objectif de développement durable, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P12_AUTRE	N/T/F	Le site est classé pour protéger d'autres éléments de biodiversité, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)

[Retour C.1.3.Dictionnaire des tables pour Mapinfo](#)

Nom de la table : N_ENP_RIPN_S_ddd		Éléments implémentés : <EspaceNaturelProtege> & <classe>		
Définition	Table contenant les périmètres associés au cœur de parc national. Il s'agit des aires d'adhésion et des réserves intégrales associées à un parc national.			
Géométrie	Surface ou multi-surface			
Champs	Nom informatique	Valeur	Définition	Type informatique
	ID_LOCAL		Identifiant créé et géré par l'organisme opérateur technique des données de l'espace	Caractères (15)
	ID_MNHN		Identifiant créé et géré par la base de données nationale des espaces protégés	Caractères (30)
	ID_PN		Identifiant du cœur de parc national auquel la réserve intégrale est associée. Clé étrangère permettant de faire le lien avec la table des parcs nationaux (N_ENP_PN_S_ddd)	Caractères (15)
	NOM_SITE		Nom du site	Caractères (254)
	DATE_CREA		Date de création de l'espace naturel protégé. Si l'espace est protégé par un arrêté inter-préfectoral, la date de création correspond à la date qui rend l'arrêté opposable (c'est-à-dire la date de la seconde signature).	Date
	MODIF_ADM		Date à laquelle est intervenue une modification administrative sur l'espace. Cette modification n'impacte pas la date MODIF_GEO si la modification administrative ne concerne pas une modification du périmètre de l'espace. En cas de succession de plusieurs modifications administratives, seule la dernière est conservée.	Date
	MODIF_GEO		Date à laquelle est intervenue une modification du périmètre de l'espace, qu'elle soit consécutive à une modification administrative ou à une amélioration / correction de la donnée. En cas de succession de plusieurs modifications géométriques, seule la date de la dernière est conservée.	Date
	URL_FICHE		Lien d'accès à la fiche de description détaillée de l'espace protégé	Caractères (254)
	SURF_OFF		Superficie totale de l'espace protégé figurant dans le dernier acte de classement.	Décimal (10,4)
	ACTE_DEB		Numéro de l'acte marquant le début du classement d'une version d'un espace naturel protégé donné (il s'agit de l'acte de primo-crédation ou d'un acte de modification). Clé étrangère permettant de faire le lien avec la table des actes (N_ENP_ACTE_PN_ddd).	Caractères (50)
	ACTE_FIN		Numéro de l'acte marquant la fin du classement d'une version d'un espace naturel protégé donné (il s'agit de l'acte de modification, d'annulation ou d'abrogation). Clé étrangère permettant de faire le lien avec la table des actes (N_ENP_ACTE_PN_ddd).	Caractères (50)
	GEST_SITE		Organisme localement responsable de la gestion de l'espace naturel protégé. Il s'agit de l'entité en charge de la gestion, la conservation et la valorisation du site auprès du public. Il est identifié comme l'organisme à contacter pour obtenir des informations détaillées sur un espace naturel protégé donné.	Caractères (100)
	OPERATEUR		Organisme assurant le rôle d'opérateur technique chargé de la production ou de la collecte des données pour ce réseau d'espaces naturels protégés.	Caractères (50)

PRECISION	DM M DC HM KM NE	Ordre de grandeur de la précision relative de la saisie, estimé en fonction des éléments de processus de saisie et de support de géoréférencement connus (valeurs possibles dans la table CLASSE_PRECISION_TYPE)	Caractères (2)
SRC_GEOM		Type de la carte ou du référentiel géographique utilisé en tant que source de géoréférencement lors de la digitalisation de la géométrie	Caractères (100)
SRC_ANNEE		Année de mise à jour, millésime de la carte ou du référentiel de saisie ayant servi de source géométrique	Caractères (4)
MARIN	T/F	Indique si l'espace protégé est marin. Un site protégé est considéré comme étant marin s'il concerne une partie de l'environnement marin, en totalité ou en partie. Cette attribution relève à la fois de sa localisation géographique et des finalités de gestion (protection des patrimoines naturels, culturels, géologiques ou des paysages marins).	Caractères (1)
P1_NATURE	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments de patrimoine naturel (milieux, habitats, faune, flore, biotopes...), le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P2_CULTURE	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments de patrimoine culturel (jardin, collection, histoire, artistique, esthétique, scientifique...), le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P3_PAYSAGE	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine paysager, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P4_GEOLOGI	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine géologique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P5_SPELEO	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine spéléologique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P6_ARCHEO	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine archéologique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P7_PALEOB	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine paléobiologique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P8_ANTHROP	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine paléanthropologique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P9_SCIENCE	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments de connaissance scientifique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P10_PUBLIC	N/T/F	Le site est classé dans un objectif de sensibilisation et d'éducation du public, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P11_DD	N/T/F	Le site est classé dans un objectif de développement durable, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P12_AUTRE	N/T/F	Le site est classé pour protéger d'autres éléments de biodiversité, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)

[Retour C.1.3.Dictionnaire des tables pour Mapinfo](#)

Nom de la table :		Éléments implémentés :		
N_ENP_RNN_S_ddd N_ENP_RNC_S_ddd N_ENP_RNR_S_ddd		<EspaceNaturelProtege> & <classe>		
Définition	Table contenant les réserves naturelles nationales, régionales ou de Corse ainsi que leur périmètre de protection.			
Géométrie	Surface ou multi-surface			
Champs	Nom informatique	Valeur	Définition	Type informatique
	ID_LOCAL		Identifiant créé et géré par l'organisme opérateur technique des données de l'espace	Caractères (15)
	ID_MNHN		Identifiant créé et géré par la base de données nationale des espaces protégés	Caractères (30)
	PRN_ASSO		Identifiant du périmètre de réserve naturelle auquel l'espace est associé (qui est suivant le cas soit la réserve naturelle soit le périmètre de protection). Clé permettant de faire le lien entre l'espace protégé et sa réserve naturelle / son périmètre de protection associé (contenu dans cette même table N_ENP_PN_S_ddd)	Caractères (15)
	CODE_R_ENP	RNN PRNN - RNC PRNC - RNR PRNR	Codification utilisée pour distinguer si l'objet correspond à une réserve naturelle ou à un périmètre de protection de réserve naturelle. Note : ce champ est rendu nécessaire par le regroupement des réserves et de leur périmètre de protection dans la même table.	Caractères (5)
	NOM_SITE		Nom du site	Caractères (254)
	DATE_CREA		Date de création de l'espace naturel protégé	Date
	MODIF_ADM		Date à laquelle est intervenue une modification administrative sur l'espace. Cette modification n'impacte pas la date MODIF_GEO si la modification administrative ne concerne pas une modification du périmètre de l'espace. En cas de succession de plusieurs modifications administratives, seule la dernière est conservée.	Date
	MODIF_GEO		Date à laquelle est intervenue une modification du périmètre de l'espace, qu'elle soit consécutive à une modification administrative ou à une amélioration / correction de la donnée. En cas de succession de plusieurs modifications géométriques, seule la date de la dernière est conservée.	Date
	URL_FICHE		Lien d'accès à la fiche de description détaillée de l'espace protégé	Caractères (254)
	SURF_OFF		Superficie totale de l'espace protégé figurant dans le dernier acte de classement.	Décimal (10,4)
	ACTE_DEB		Numéro de l'acte marquant le début du classement d'une version d'un espace naturel protégé donné (il s'agit de l'acte de primo-création ou d'un acte de modification). Clé étrangère permettant de faire le lien avec la table des actes (N_ENP_ACTE_[codeReseau]_ddd).	Caractères (50)
	ACTE_FIN		Numéro de l'acte marquant la fin du classement d'une version d'un espace naturel protégé donné (il s'agit de l'acte de modification, d'annulation ou d'abrogation). Clé étrangère permettant de faire le lien avec la table des actes (N_ENP_ACTE_[codeReseau]_ddd).	Caractères (50)

GEST_SITE		Organisme localement responsable de la gestion de l'espace naturel protégé. Il s'agit de l'entité en charge de la gestion, la conservation et la valorisation du site auprès du public. Il est identifié comme l'organisme à contacter pour obtenir des informations détaillées sur un espace naturel protégé donné.	Caractères (100)
OPERATEUR		Organisme assurant le rôle d'opérateur technique chargé de la production ou de la collecte des données pour ce réseau d'espaces naturels protégés.	Caractères (50)
PRECISION	DM M DC HM KM NE	Ordre de grandeur de la précision relative de la saisie, estimé en fonction des éléments de processus de saisie et de support de géoréférencement connus (valeurs possibles dans la table CLASSE_PRECISION_TYPE)	Caractères (2)
SRC_GEOM		Type de la carte ou du référentiel géographique utilisé en tant que source de géoréférencement lors de la digitalisation de la géométrie	Caractères (100)
SRC_ANNEE		Année de mise à jour, millésime de la carte ou du référentiel de saisie ayant servi de source géométrique	Caractères (4)
MARIN	T/F	Indique si l'espace protégé est marin. Un site protégé est considéré comme étant marin s'il concerne une partie de l'environnement marin, en totalité ou en partie. Cette attribution relève à la fois de sa localisation géographique et des finalités de gestion (protection des patrimoines naturels, culturels, géologiques ou des paysages marins).	Caractères (1)
P1_NATURE	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments de patrimoine naturel (milieux, habitats, faune, flore, biotopes...), le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P2_CULTURE	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments de patrimoine culturel (jardin, collection, histoire, artistique, esthétique, scientifique...), le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P3_PAYSAGE	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine paysager, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P4_GEOLOGI	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine géologique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P5_SPELEO	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine spéléologique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P6_ARCHEO	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine archéologique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P7_PALEOB	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine paléobiologique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P8_ANTHROP	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine paléanthropologique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P9_SCIENCE	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments de connaissance scientifique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P10_PUBLIC	N/T/F	Le site est classé dans un objectif de sensibilisation et d'éducation du public, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P11_DD	N/T/F	Le site est classé dans un objectif de développement durable, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P12_AUTRE	N/T/F	Le site est classé pour protéger d'autres éléments de biodiversité, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)

[Retour C.1.3.Dictionnaire des tables pour Mapinfo](#)

Nom de la table : N_ENP_RB_S_ddd		Éléments implémentés : <EspaceNaturelProtege> & <classe>		
Définition	Table contenant les réserves biologiques intégrales ou dirigées.			
Géométrie	Surface ou multi-surface			
Champs	Nom informatique	Valeur	Définition	Type informatique
	ID_LOCAL		Identifiant créé et géré par l'organisme opérateur technique des données de l'espace	Caractères (15)
	ID_MNHN		Identifiant créé et géré par la base de données nationale des espaces protégés	Caractères (30)
	CODE_R_ENP	RBI RBD	Codification utilisée pour distinguer si l'objet correspond à une réserve biologique intégrale ou à une réserve biologique dirigée	Caractères (5)
	NOM_SITE		Nom du site	Caractères (254)
	MIXTE	N/T/F	Indique si la réserve biologique est mixte c'est-à-dire voisine d'une réserve biologique intégrale ou dirigée.	Caractères (1)
	DATE_CREA		Date de création de l'espace naturel protégé	Date
	MODIF_ADM		Date à laquelle est intervenue une modification administrative sur l'espace. Cette modification n'impacte pas la date MODIF_GEO si la modification administrative ne concerne pas une modification du périmètre de l'espace. En cas de succession de plusieurs modifications administratives, seule la dernière est conservée.	Date
	MODIF_GEO		Date à laquelle est intervenue une modification du périmètre de l'espace, qu'elle soit consécutive à une modification administrative ou à une amélioration / correction de la donnée. En cas de succession de plusieurs modifications géométriques, seule la date de la dernière est conservée.	Date
	URL_FICHE		Lien d'accès à la fiche de description détaillée de l'espace protégé	Caractères (254)
	SURF_OFF		Superficie totale de l'espace protégé figurant dans le dernier acte de classement.	Décimal (10,4)
	ACTE_DEB		Numéro de l'acte marquant le début du classement d'une version d'un espace naturel protégé donné (il s'agit de l'acte de primo-crédation ou d'un acte de modification). Clé étrangère permettant de faire le lien avec la table des actes (N_ENP_ACTE_[codeReseau]_ddd).	Caractères (50)
	ACTE_FIN		Numéro de l'acte marquant la fin du classement d'une version d'un espace naturel protégé donné (il s'agit de l'acte de modification, d'annulation ou d'abrogation). Clé étrangère permettant de faire le lien avec la table des actes (N_ENP_ACTE_[codeReseau]_ddd).	Caractères (50)
	GEST_SITE		Organisme localement responsable de la gestion de l'espace naturel protégé. Il s'agit de l'entité en charge de la gestion, la conservation et la valorisation du site auprès du public. Il est identifié comme l'organisme à contacter pour obtenir des informations détaillées sur un espace naturel protégé donné.	Caractères (100)
	OPERATEUR		Organisme assurant le rôle d'opérateur technique chargé de la production ou de la collecte des données pour ce réseau d'espaces naturels protégés.	Caractères (50)

PRECISION	DM M DC HM KM NE	Ordre de grandeur de la précision relative de la saisie, estimé en fonction des éléments de processus de saisie et de support de géoréférencement connus (valeurs possibles dans la table CLASSE_PRECISION_TYPE)	Caractères (2)
SRC_GEOM		Type de la carte ou du référentiel géographique utilisé en tant que source de géoréférencement lors de la digitalisation de la géométrie	Caractères (100)
SRC_ANNEE		Année de mise à jour, millésime de la carte ou du référentiel de saisie ayant servi de source géométrique	Caractères (4)
MARIN	T/F	Indique si l'espace protégé est marin. Un site protégé est considéré comme étant marin s'il concerne une partie de l'environnement marin, en totalité ou en partie. Cette attribution relève à la fois de sa localisation géographique et des finalités de gestion (protection des patrimoines naturels, culturels, géologiques ou des paysages marins).	Caractères (1)
P1_NATURE	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments de patrimoine naturel (milieux, habitats, faune, flore, biotopes...), le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P2_CULTURE	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments de patrimoine culturel (jardin, collection, histoire, artistique, esthétique, scientifique...), le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P3_PAYSAGE	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine paysager, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P4_GEOLOGI	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine géologique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P5_SPELEO	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine spéléologique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P6_ARCHEO	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine archéologique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P7_PALEOB	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine paléobiologique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P8_ANTHROP	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine paléanthropologique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P9_SCIENCE	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments de connaissance scientifique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P10_PUBLIC	N/T/F	Le site est classé dans un objectif de sensibilisation et d'éducation du public, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P11_DD	N/T/F	Le site est classé dans un objectif de développement durable, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
P12_AUTRE	N/T/F	Le site est classé pour protéger d'autres éléments de biodiversité, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)

[Retour C.1.3.Dictionnaire des tables pour Mapinfo](#)

Nom de la table : N_ENP_BPM_S_ddd		Éléments implémentés : <EspaceNaturelProtege> & <classe>		
Définition	Table des biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial par l'UNESCO			
Géométrie	Surface ou multi-surface			
Champs	Nom informatique	Valeur	Définition	Type informatique

ID_LOCAL		Identifiant créé et géré par l'organisme opérateur technique des données de l'espace	Caractères (15)
ID_MNHN		Identifiant créé et géré par la base de données nationale des espaces protégés	Caractères (30)
NOM_SITE		Nom du site	Caractères (254)
CLA_UNESCO	BN BM	Indique si le site est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO pour ses biens naturels (BN) ou mixtes (BM). Les sites inscrits pour protéger des biens culturels ne sont pas inclus dans cette série de données.	Caractères (2)
DATE_CREA		Date de création de l'espace naturel protégé	Date
MODIF_ADM		Date à laquelle est intervenue une modification administrative sur l'espace. Cette modification n'impacte pas la date MODIF_GEO si la modification administrative ne concerne pas une modification du périmètre de l'espace. En cas de succession de plusieurs modifications administratives, seule la dernière est conservée.	Date
MODIF_GEO		Date à laquelle est intervenue une modification du périmètre de l'espace, qu'elle soit consécutive à une modification administrative ou à une amélioration / correction de la donnée. En cas de succession de plusieurs modifications géométriques, seule la date de la dernière est conservée.	Date
URL_FICHE		Lien d'accès à la fiche de description détaillée de l'espace protégé	Caractères (254)
SURF_OFF		Superficie totale de l'espace protégé figurant dans le dernier acte de classement.	Décimal (10,4)
ACTE_DEB		Numéro de l'acte marquant le début du classement d'une version d'un espace naturel protégé donné (il s'agit de l'acte de primo-création ou d'un acte de modification). Clé étrangère permettant de faire le lien avec la table des actes (N_ENP_ACTE_[codeReseau]_ddd).	Caractères (50)
ACTE_FIN		Numéro de l'acte marquant la fin du classement d'une version d'un espace naturel protégé donné (il s'agit de l'acte de modification, d'annulation ou d'abrogation). Clé étrangère permettant de faire le lien avec la table des actes (N_ENP_ACTE_[codeReseau]_ddd).	Caractères (50)
GEST_SITE		Organisme localement responsable de la gestion de l'espace naturel protégé. Il s'agit de l'entité en charge de la gestion, la conservation et la valorisation du site auprès du public. Il est identifié comme l'organisme à contacter pour obtenir des informations détaillées sur un espace naturel protégé donné.	Caractères (100)
OPERATEUR		Organisme assurant le rôle d'opérateur technique chargé de la production ou de la collecte des données pour ce réseau d'espaces naturels protégés.	Caractères (50)
PRECISION	DM M DC HM KM NE	Ordre de grandeur de la précision relative de la saisie, estimé en fonction des éléments de processus de saisie et de support de géoréférencement connus (valeurs possibles dans la table CLASSE_PRECISION_TYPE)	Caractères (2)
SRC_GEOM		Type de la carte ou du référentiel géographique utilisé en tant que source de géoréférencement lors de la digitalisation de la géométrie	Caractères (100)
SRC_ANNEE		Année de mise à jour, millésime de la carte ou du référentiel de saisie ayant servi de source géométrique	Caractères (4)

	MARIN	T/F	Indique si l'espace protégé est marin. Un site protégé est considéré comme étant marin s'il concerne une partie de l'environnement marin, en totalité ou en partie. Cette attribution relève à la fois de sa localisation géographique et des finalités de gestion (protection des patrimoines naturels, culturels, géologiques ou des paysages marins).	Caractères (1)
	P1_NATURE	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments de patrimoine naturel (milieux, habitats, faune, flore, biotopes...), le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
	P2_CULTURE	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments de patrimoine culturel (jardin, collection, histoire, artistique, esthétique, scientifique...), le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
	P3_PAYSAGE	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine paysager, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
	P4_GEOLOGI	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine géologique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
	P5_SPELEO	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine spéléologique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
	P6_ARCHEO	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine archéologique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
	P7_PALEOB	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine paléobiologique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
	P8_ANTHROP	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments du patrimoine paléanthropologique, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
	P9_SCIENCE	N/T/F	Le site est classé pour protéger des éléments des connaissances scientifiques, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
	P10_PUBLIC	N/T/F	Le site est classé dans un objectif de sensibilisation et d'éducation du public, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
	P11_DD	N/T/F	Le site est classé dans un objectif de développement durable, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)
	P12_AUTRE	N/T/F	Le site est classé pour protéger d'autres éléments de biodiversité, le champ prend la valeur vrai.	Caractères (1)

[Retour C.1.3.Dictionnaire des tables pour Mapinfo](#)

Nom de la table : UNESCO_CLASSEMENT_VAL DECISION_TYPE NATURE_ACTE_TYPE MODE_PROTECTION_VAL CLASSE_PRECISION_VAL		Types implémentés : <DesignationPatrimoineUNESCOVal> <DecisionType> <NatureDocumentVal> <ModeProtectionVal> <ClassePrecisionVal>		
Définition	Table implémentant un type énuméré utilisé dans le modèle conceptuel de données. Elle contient la liste des valeurs possibles de l'énumération et permet de faire la correspondance entre un code et son libellé.			
Géométrie	Sans objet			
Champs	Nom informatique	Valeurs	Définition	Type informatique
	CODE		Code identifiant de manière unique chaque valeur de la liste énumérée	Caractère(2)
	LIBELLE		Libellé correspondant au code informatique	Caractère(50)

[Retour C.1.3.Dictionnaire des tables pour Mapinfo](#)

C.2 Métadonnées standard COVADIS

Pour mémoire, sont considérées comme métadonnées locales obligatoires (il s'agit des métadonnées qui seront à renseigner par l'ADL au moment du catalogage d'un jeu de données) :

- Localisateur(s) de la ressource (il s'agit de l'URL où on peut trouver le fichier local de données)
- Rectangle de délimitation géographique
- Références temporelles (dates de création, de mise à jour ou de publication du jeu de données)
- Précision de positionnement
- Organisations responsables
- Point de contact des métadonnées
- Formats de distribution
- Jeu de caractères

[N_ENP_PN_S_ddd](#) / [N_ENP_RIPN_S_ddd](#) / [N_ENP_PNM_S_ddd](#) / [N_ENP_PNR_S_ddd](#) /
[N_ENP_RNN_S_ddd](#) / [N_ENP_RNC_S_ddd](#) / [N_ENP_RNR_S_ddd](#) /
[N_ENP_RB_S_ddd](#) / [N_ENP_RNCFS_S_ddd](#) / [N_ENP_RCFS_S_ddd](#) / [N_ENP_APB_S_ddd](#) /
[N_ENP_MAB_S_ddd](#) / [N_ENP_SCL_S_ddd](#) / [N_ENP_RAMSAR_S_ddd](#) / [N_ENP_ASPIM_S_ddd](#) /
[N_ENP_SCEN_S_ddd](#) / [N_ENP_ENS_S_ddd](#) / [N_ENP_OSPAR_S_ddd](#) / [N_ENP_APIA_S_ddd](#) /
[N_ENP_CARTH_S_ddd](#) / [N_ENP_ANTAR_S_ddd](#) / [N_ENP_NAIRO_S_ddd](#) / [N_ENP_ZHAE_S_ddd](#) /
[N_ENP_BPM_S_ddd](#)

Métadonnées standard N_ENP_PN_S_ddd

Métadonnée	Valeur
Identificateur de la ressource	N_ENP_PN_S_ddd
Intitulé de la ressource	Parc national composé de son cœur de parc et de son aire d'adhésion
Résumé de la ressource	<p>Le parc national fait partie des espaces naturels protégés (ENP) qui sont des zones désignées ou gérées dans un cadre international, communautaire, national ou local en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation du patrimoine naturel.</p> <p>Un parc national est un vaste espace protégé terrestre ou marin dont le patrimoine naturel, culturel et paysager est exceptionnel. Ses objectifs sont la protection et la gestion de la biodiversité et du patrimoine culturel, la bonne gouvernance et l'accueil des publics. Un parc national est classiquement composé de deux zones : le cœur de parc et une aire d'adhésion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les cœurs de parc national sont définis comme les espaces terrestres et/ou maritimes à protéger. On y retrouve une réglementation stricte et la priorité est donnée à la protection des milieux, des espèces, des paysages et du patrimoine. Les cœurs de parc national font partie des espaces protégés relevant prioritairement de la stratégie de création d'aires protégées. Ils correspondent généralement à la catégorie UICN II. • Une aire d'adhésion de parc national est définie comme tout ou partie du territoire des communes qui, ayant vocation à faire partie du parc national en raison notamment de leur continuité géographique ou de leur solidarité écologique avec le cœur, ont décidé d'adhérer à la charte du parc national et de concourir volontairement à cette protection. L'aire d'adhésion est déterminée par l'adhésion effective des communes (tandis que le décret de création du parc national mentionne une aire optimale d'adhésion). Quand l'aire d'adhésion est une aire marine, elle est également désignée comme l'aire marine adjacente du parc national. <p>Une aire d'adhésion a vocation à être un espace exemplaire en matière de développement durable. Les aires d'adhésion se classent en catégorie UICN V.</p> <p>Références légales : Articles L.331-1 à L.331-29 et R.331-1 à R.331-85 du code de l'environnement.</p> <p>Pour en savoir plus, se reporter à la fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/parc-national</p> <p>Les espaces naturels protégés en projet ne figurent pas dans cette série de données.</p>
Langue de la ressource	Français
Catégorie thématique	Environnement
Mots clés INSPIRE	Sites protégés
Autres mots-clés	Parc national, cœur de parc national, réserve intégrale de parc national, NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE, N_ZONAGES_NATURE

Métadonnée	Valeur					
Type de représentation spatiale	Vecteur					
Type d'objet géométrique	Polygone					
Résolution spatiale						
Système de référence géodésique	Métropole : RGF93	Antilles : WGS84	Guyane : RGFG95	Réunion : RGR92	Mayotte : RGM04	
Projection	Métropole : Lambert93	Antilles : UTM20 Nord	Guyane : UTM22 Nord	Réunion : UTM40 Sud	Mayotte : UTM38 Sud	
Conformité COVADIS	Standard de données COVADIS Espaces naturels protégés, version 1.0 – 27 mars 2013					
Conformité INSPIRE	Conforme / non conforme / non évalué / sans objet					
Généalogie de la ressource	<p>Le périmètre d'un espace naturel protégé est généralement représenté sur un plan annexé au document administratif de création du site ou décrit littéralement par une liste d'unités administratives (parcelles cadastrales, communes).</p> <p>Les cœurs de parc national concernent généralement tout ou partie du territoire de plusieurs communes. Les objets surfaciques de cette série de données délimitent l'ensemble des points situés dans le cœur de parc national, et non pas les limites des communes concernées.</p>					
Sources des données	<ul style="list-style-type: none"> Source du géoréférencement : le nom et l'actualité du référentiel géographique utilisé pour numériser les périmètres de PN sont renseignés par les champs SRC_GEOM et SRC_ANNEE de la série de données N_ENP_PN_S_ddd. Source thématique : Acte de classement administratif, légal ou contractuel de l'espace naturel protégé. Ces actes sont référencés dans la table alphanumérique N_ENP_ACTE_PN_ddd associée à cette série de données 					
Fournisseur	Nom de l'opérateur technique des données					
Conditions applicables à l'utilisation dans le service et à l'accès, à la diffusion, à la réutilisation	<p align="center"><u>Conditions concernant les services ministériels :</u></p> <p>La diffusion des données géographiques numériques relatives à cet espace naturel protégé revêt un caractère obligatoire car ces données sont concernées par le thème « Sites protégés » de l'annexe I d'INSPIRE. L'utilisation en interne des fichiers géographiques obtenus n'est soumise à aucune limitation. Toute production issue d'une utilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) par respect du droit de propriété intellectuelle.</p> <p align="center"><u>Conditions concernant le public :</u></p> <p>Les données géographiques visées par ces métadonnées sont réutilisables sans restriction par le public. Toute production issue d'une réutilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) et le nom de l'organisme fournisseur.</p>					
Restrictions sur l'accès public	Sans restriction					
Date des métadonnées	27/03/13					
Commentaire	<p>Cette série de données géographiques est à utiliser conjointement avec la table alphanumérique N_ENP_ACTE_PN_ddd contenant les références des actes de classement relatifs aux espaces protégés de type CPN. Si un espace naturel protégé voit son classement successivement modifié par plusieurs actes, seule la dernière version de l'objet (ie. correspondant au dernier classement connu) doit figurer dans la série de données diffusée. Les versions antérieures de l'espace naturel protégé sont archivées.</p>					

[Retour C.2 Métadonnées standard COVADIS](#)

Métadonnées standard N_ENP_RIPN_S_ddd

Métadonnée	Valeur				
Identificateur de la ressource	N_ENP_RIPN_S_ddd				
Intitulé de la ressource	Réserve intégrale de parc national				
Résumé de la ressource	<p>Une réserve intégrale de parc national fait partie des espaces naturels protégés (ENP) qui sont des zones désignées ou gérées dans un cadre international, communautaire, national ou local en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation du patrimoine naturel.</p> <p>Une « réserve intégrale » peut être instituée dans le cœur d'un parc national afin d'assurer, dans un but scientifique, une protection plus grande de certains éléments de la faune et de la flore. Les réserves intégrales de parc national sont établies en tenant compte de l'occupation humaine et de ses caractéristiques. Les réserves intégrales ne sont pas instaurées par le même texte que le parc national (décret distinct). Les réserves intégrales de parcs peuvent relever de la catégorie Ia de l'UICN.</p> <p>Références légales : Articles L.331-16 et R.331-53 à R.331-54 du code de l'environnement.</p> <p>Pour en savoir plus, se reporter à la fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/parc-national</p> <p>Les espaces naturels protégés en projet ne figurent pas dans cette série de données.</p>				
Langue de la ressource	Français				
Catégorie thématique	Environnement				
Mots clés INSPIRE	Sites protégés				
Autres mots-clés	Réserve intégrale de parc national, NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE, N_ZONAGES_NATURE				
Type de représentation spatiale	Vecteur				
Type d'objet géométrique	Polygone				
Résolution spatiale					
Système de référence géodésique	Métropole : RGF93	Antilles : WGS84	Guyane : RGFG95	Réunion : RGR92	Mayotte : RGM04
Projection	Métropole : Lambert93	Antilles : UTM20 Nord	Guyane : UTM22 Nord	Réunion : UTM40 Sud	Mayotte : UTM38 Sud
Conformité COVADIS	Standard de données COVADIS Espaces naturels protégés, version 1.0 – 27 mars 2013				
Conformité INSPIRE	Conforme / non conforme / non évalué / sans objet				
Généalogie de la ressource	Le périmètre d'un espace naturel protégé est généralement représenté sur un plan annexé au document administratif de création du site ou décrit littéralement par une liste d'unités administratives (parcelles cadastrales, communes).				
Sources des données	<ul style="list-style-type: none"> Source du géoréférencement : le nom et l'actualité du référentiel géographique utilisé pour numériser les périmètres de RIPN sont renseignés par les champs SRC_GEOM et SRC_ANNEE de la série de données N_ENP_RIPN_S_ddd. Source thématique : Acte de classement administratif, légal ou contractuel de l'espace naturel protégé. Ces actes sont référencés dans la table alphanumérique N_ENP_ACTE_RIPN_ddd associée à cette série de données 				
Fournisseur	Nom de l'opérateur technique des données				

Métadonnée	Valeur
Conditions applicables à l'utilisation dans le service et à l'accès, à la diffusion, à la réutilisation	<p align="center"><u>Conditions concernant les services ministériels :</u></p> <p>La diffusion des données géographiques numériques relatives à cet espace naturel protégé revêt un caractère obligatoire car ces données sont concernées par le thème « Sites protégés » de l'annexe I d'INSPIRE. L'utilisation en interne des fichiers géographiques obtenus n'est soumise à aucune limitation. Toute production issue d'une utilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) par respect du droit de propriété intellectuelle.</p> <p align="center"><u>Conditions concernant le public :</u></p> <p>Les données géographiques visées par ces métadonnées sont réutilisables sans restriction par le public. Toute production issue d'une réutilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) et le nom de l'organisme fournisseur.</p>
Restrictions sur l'accès public	Sans restriction
Date des métadonnées	2013-03-27
Commentaire	Cette série de données géographiques est à utiliser conjointement avec la table alphanumérique N_ENP_ACTE_PN_ddd contenant les références des actes de classement relatifs aux espaces protégés de type RIPN. Si un espace naturel protégé voit son classement successivement modifié par plusieurs actes, seule la dernière version de l'objet (ie. correspondant au dernier classement connu) doit figurer dans la série de données diffusée. Les versions antérieures de l'espace naturel protégé sont archivées.

[Retour C.2 Métadonnées standard COVADIS](#)

Métadonnées standard N_ENP_PNM_S_ddd

Métadonnée	Valeur
Identificateur de la ressource	N_ENP_PNM_S_ddd
Intitulé de la ressource	Parc naturel marin
Résumé de la ressource	<p>Un parc naturel marin fait partie des espaces naturels protégés (ENP) qui sont des zones désignées ou gérées dans un cadre international, communautaire, national ou local en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation du patrimoine naturel.</p> <p>Les parcs naturels marins ont pour but, à l'instar des parcs naturels régionaux, de concilier la protection et le développement durable de vastes espaces maritimes dont le patrimoine naturel est remarquable. Ils se classent en catégories V ou VI de l'UICN (selon la réglementation et les objectifs de gestion mis en place).</p> <p>Références légales : Articles L334-3 à L334-8 et R.334-27 à R.334-38 du code de l'environnement.</p> <p>Pour en savoir plus, se reporter à la fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/parc-naturel-marin</p> <p>Les espaces naturels protégés en projet ne figurent pas dans cette série de données.</p>
Langue de la ressource	Français
Catégorie thématique	Environnement
Mots clés INSPIRE	Sites protégés
Autres mots-clés	Parc naturel marin, NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE, N_ZONAGES_NATURE
Type de représentation spatiale	Vecteur
Type d'objet géométrique	Polygone
Résolution spatiale	

Métadonnée	Valeur				
Système de référence géodésique	Métropole : RGF93	Antilles : WGS84	Guyane : RGFG95	Réunion : RGR92	Mayotte : RGM04
Projection	Métropole : Lambert93	Antilles : UTM20 Nord	Guyane : UTM22 Nord	Réunion : UTM40 Sud	Mayotte : UTM38 Sud
Conformité COVADIS	Standard de données COVADIS Espaces naturels protégés, version 1.0 – 27 mars 2013				
Conformité INSPIRE	Conforme / non conforme / non évalué / sans objet				
Généalogie de la ressource	Le périmètre d'un espace naturel protégé est généralement représenté sur un plan annexé au document administratif de création du site ou décrit littéralement par une liste d'unités administratives (parcelles cadastrales, communes).				
Sources des données	<ul style="list-style-type: none"> Source du géoréférencement : le nom et l'actualité du référentiel géographique utilisé pour numériser les périmètres de PNM sont renseignés par les champs SRC_GEOM et SRC_ANNEE de la série de données N_ENP_PNM_S_ddd. Source thématique : Acte de classement administratif, légal ou contractuel de l'espace naturel protégé. Ces actes sont référencés dans la table alphanumérique N_ENP_ACTE_PNM_ddd associée à cette série de données 				
Fournisseur	Nom de l'opérateur technique des données				
Conditions applicables à l'utilisation dans le service et à l'accès, à la diffusion, à la réutilisation	<p align="center"><u>Conditions concernant les services ministériels :</u></p> <p>La diffusion des données géographiques numériques relatives à cet espace naturel protégé revêt un caractère obligatoire car ces données sont concernées par le thème « Sites protégés » de l'annexe I d'INSPIRE. L'utilisation en interne des fichiers géographiques obtenus n'est soumise à aucune limitation. Toute production issue d'une utilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) par respect du droit de propriété intellectuelle.</p> <p align="center"><u>Conditions concernant le public :</u></p> <p>Les données géographiques visées par ces métadonnées sont réutilisables sans restriction par le public. Toute production issue d'une réutilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) et le nom de l'organisme fournisseur.</p>				
Restrictions sur l'accès public	Sans restriction				
Date des métadonnées	27/03/13				
Commentaire	Cette série de données géographiques est à utiliser conjointement avec la table alphanumérique N_ENP_ACTE_PNM_ddd contenant les références des actes de classement relatifs aux espaces protégés de type PNM. Si un espace naturel protégé voit son classement successivement modifié par plusieurs actes, seule la dernière version de l'objet (ie. correspondant au dernier classement connu) doit figurer dans la série de données diffusée. Les versions antérieures de l'espace naturel protégé sont archivées.				

[Retour C.2 Métadonnées standard COVADIS](#)

Métadonnées standard N_ENP_PNR_S_ddd

Métadonnée	Valeur					
Identificateur de la ressource	N_ENP_PNR_S_ddd					
Intitulé de la ressource	Parc naturel régional					
Résumé de la ressource	<p>Un parc naturel régional fait partie des espaces naturels protégés (ENP) qui sont des zones désignées ou gérées dans un cadre international, communautaire, national ou local en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation du patrimoine naturel.</p> <p>Les parcs naturels régionaux ont pour but de valoriser de vastes espaces de fort intérêt culturel et naturel, et de veiller au développement durable de ces territoires dont le caractère rural est souvent très affirmé. Ils sont créés suite à la volonté des collectivités territoriales (communes, communautés de communes, départements, régions) de mettre en œuvre un projet de territoire se concrétisant par la rédaction d'une charte. Un parc est labellisé pour une durée de 12 ans maximum par l'État, et peut être renouvelé. Il se classe en catégorie V de l'UICN (paysages protégés).</p> <p>Un parc naturel régional peut concerner plusieurs régions et s'étendre en mer.</p> <p>Références légales : Articles L333-1 à L333-3 et R333-1 à R333-16 du code de l'environnement.</p> <p>Pour en savoir plus, se reporter à la fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/parc-naturel-regional</p> <p>Les espaces naturels protégés en projet ne figurent pas dans cette série de données.</p>					
Langue de la ressource	Français					
Catégorie thématique	Environnement					
Mots clés INSPIRE	Sites protégés					
Autres mots-clés	Parc naturel régional, NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE, N_ZONAGES_NATURE					
Type de représentation spatiale	Vecteur					
Type d'objet géométrique	Polygone					
Résolution spatiale						
Système de référence géodésique	Métropole : RGF93	Antilles : WGS84	Guyane : RGFG95	Réunion : RGR92	Mayotte : RGM04	
Projection	Métropole : Lambert93	Antilles : UTM20 Nord	Guyane : UTM22 Nord	Réunion : UTM40 Sud	Mayotte : UTM38 Sud	
Conformité COVADIS	Standard de données COVADIS Espaces naturels protégés, version 1.0 – 27 mars 2013					
Conformité INSPIRE	Conforme / non conforme / non évalué / sans objet					
Généalogie de la ressource	<p>Le périmètre d'un espace naturel protégé est généralement représenté sur un plan annexé au document administratif de création du site ou décrit littéralement par une liste d'unités administratives (parcelles cadastrales, communes).</p> <p>Le territoire d'un parc naturel régional terrestre correspond à tout ou partie du territoire des communes qui ont approuvé sa charte et adhéré à l'organisme de gestion. L'objet correspondant sera généralement constitué par agrégation et fusion des polygones des communes désignées dans le décret de création du parc naturel régional. Il peut comporter des trous.</p>					
Sources des données	<ul style="list-style-type: none"> Source du géoréférencement : le nom et l'actualité du référentiel géographique utilisé pour numériser les périmètres de PNR sont renseignés par les champs SRC_GEOM et SRC_ANNEE de la série de données N_ENP_PNR_S_ddd. Source thématique : Acte de classement administratif, légal ou contractuel de l'espace naturel protégé. Ces actes sont référencés dans la table alphanumérique N_ENP_ACTE_PNR_ddd associée à cette série de données 					
Fournisseur	Nom de l'opérateur technique des données					

Métadonnée	Valeur
Conditions applicables à l'utilisation dans le service et à l'accès, à la diffusion, à la réutilisation	<p><u>Conditions concernant les services ministériels :</u></p> <p>La diffusion des données géographiques numériques relatives à cet espace naturel protégé revêt un caractère obligatoire car ces données sont concernées par le thème « Sites protégés » de l'annexe I d'INSPIRE. L'utilisation en interne des fichiers géographiques obtenus n'est soumise à aucune limitation. Toute production issue d'une utilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) par respect du droit de propriété intellectuelle.</p> <p><u>Conditions concernant le public :</u></p> <p>Les données géographiques visées par ces métadonnées sont réutilisables sans restriction par le public. Toute production issue d'une réutilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) et le nom de l'organisme fournisseur.</p>
Restrictions sur l'accès public	Sans restriction
Date des métadonnées	27/03/13
Commentaire	Cette série de données géographiques est à utiliser conjointement avec la table alphanumérique N_ENP_ACTE_PNR_ddd contenant les références des actes de classement relatifs aux espaces protégés de type PNR. Si un espace naturel protégé voit son classement successivement modifié par plusieurs actes, seule la dernière version de l'objet (ie. correspondant au dernier classement connu) doit figurer dans la série de données diffusée. Les versions antérieures de l'espace naturel protégé sont archivées.

[Retour C.2 Métadonnées standard COVADIS](#)

Métadonnées standard N_ENP_RNN_S_ddd

Métadonnée	Valeur
Identificateur de la ressource	N_ENP_RNN_S_ddd
Intitulé de la ressource	Réserve naturelle nationale et périmètre de protection associé
Résumé de la ressource	<p>Une réserve naturelle nationale et son périmètre de protection associé font partie des espaces naturels protégés (ENP) qui sont des zones désignées ou gérées dans un cadre international, communautaire, national ou local en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation du patrimoine naturel.</p> <p>Une réserve naturelle nationale est un espace protégé terrestre ou marin, créé par l'État, et dont le patrimoine naturel est exceptionnel, tant sur le plan de la biodiversité que parfois sur celui de la géodiversité. Un classement en réserve naturelle nationale intervient pour assurer la conservation de ce patrimoine exceptionnel. Il s'agit d'un espace fortement réglementé, soustrait à toute intervention artificielle susceptible de le dégrader et qui bénéficie d'un plan de gestion. Elle se classe en catégories Ia, III ou V de l'UICN (selon la réglementation et les objectifs de gestion mis en place).</p> <p>Plusieurs réserves naturelles nationales bénéficient d'une superficie additionnelle en « zone tampon » protégée par ce dispositif. Selon les cas on distingue les périmètres de protection sensu stricto pris par arrêté préfectoral, et les zones de protection définies par décret. Les périmètres de protection peuvent être vastes et définis à partir d'une liste de communes notamment dans le cas des réserves géologiques.</p> <p>Références légales : Articles L332-1 à L332-27, R332-1 à R332-29, R332-47 à R332-48 et R332-66 à R332-81 du code de l'environnement.</p> <p>Pour en savoir plus, se reporter à la fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/reserve-naturelle-nationale</p> <p>Les espaces naturels protégés en projet ne figurent pas dans cette série de données.</p>
Langue de la ressource	Français
Catégorie thématique	Environnement
Mots clés INSPIRE	Sites protégés

Métadonnée	Valeur					
Autres mots-clés	Réserve naturelle nationale, périmètre de protection de réserve naturelle nationale, NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE, N_ZONAGES_NATURE					
Type de représentation spatiale	Vecteur					
Type d'objet géométrique	Polygone					
Résolution spatiale						
Système de référence géodésique	Métropole : RGF93	Antilles : WGS84	Guyane : RGFG95	Réunion : RGR92	Mayotte : RGM04	
Projection	Métropole : Lambert93	Antilles : UTM20 Nord	Guyane : UTM22 Nord	Réunion : UTM40 Sud	Mayotte : UTM38 Sud	
Conformité COVADIS	Standard de données COVADIS Espaces naturels protégés, version 1.0 – 27 mars 2013					
Conformité INSPIRE	Conforme / non conforme / non évalué / sans objet					
Généalogie de la ressource	Le périmètre d'un espace naturel protégé est généralement représenté sur un plan annexé au document administratif de création du site ou décrit littéralement par une liste d'unités administratives (parcelles cadastrales, communes).					
Sources des données	<ul style="list-style-type: none"> Source du géoréférencement : le nom et l'actualité du référentiel géographique utilisé pour numériser les périmètres de RNN sont renseignés par les champs SRC_GEOM et SRC_ANNEE de la série de données N_ENP_RNN_S_ddd. Source thématique : Acte de classement administratif, légal ou contractuel de l'espace naturel protégé. Ces actes sont référencés dans la table alphanumérique N_ENP_ACTE_RNN_ddd associée à cette série de données 					
Fournisseur	Nom de l'opérateur technique des données					
Conditions applicables à l'utilisation dans le service et à l'accès, à la diffusion, à la réutilisation	<p align="center"><u>Conditions concernant les services ministériels :</u></p> <p>La diffusion des données géographiques numériques relatives à cet espace naturel protégé revêt un caractère obligatoire car ces données sont concernées par le thème « Sites protégés » de l'annexe I d'INSPIRE. L'utilisation en interne des fichiers géographiques obtenus n'est soumise à aucune limitation. Toute production issue d'une utilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) par respect du droit de propriété intellectuelle.</p> <p align="center"><u>Conditions concernant le public :</u></p> <p>Les données géographiques visées par ces métadonnées sont réutilisables sans restriction par le public. Toute production issue d'une réutilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) et le nom de l'organisme fournisseur.</p>					
Restrictions sur l'accès public	Sans restriction					
Date des métadonnées	2013-03-28					
Commentaire	Cette série de données géographiques est à utiliser conjointement avec la table alphanumérique N_ENP_ACTE_RNN_ddd contenant les références des actes de classement relatifs aux espaces protégés de type RNN. Si un espace naturel protégé voit son classement successivement modifié par plusieurs actes, seule la dernière version de l'objet (ie. correspondant au dernier classement connu) doit figurer dans la série de données diffusée. Les versions antérieures de l'espace naturel protégé sont archivées.					

[Retour C.2 Métadonnées standard COVADIS](#)

Métadonnées standard N_ENP_RNC_S_ddd

Métadonnée	Valeur					
Identificateur de la ressource	N_ENP_RNC_S_ddd					
Intitulé de la ressource	Réserve naturelle de Corse et périmètre de protection associé					
Résumé de la ressource	<p>Une réserve naturelle de Corse et son périmètre de protection associé font partie des espaces naturels protégés (ENP) qui sont des zones désignées ou gérées dans un cadre international, communautaire, national ou local en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation du patrimoine naturel.</p> <p>Une réserve naturelle de Corse est un espace protégé terrestre ou marin, créé par la collectivité territoriale de Corse, et dont le patrimoine naturel est exceptionnel. Les réserves naturelles de Corse répondent aux mêmes objectifs de gestion que les réserves naturelles continentales : le classement intervient pour assurer la conservation d'un patrimoine remarquable. Elle se classe en catégories Ia, III ou V de l'UICN (selon la réglementation et les objectifs de gestion mis en place).</p> <p>Une réserve naturelle de Corse peut bénéficier d'une superficie additionnelle en « zone tampon » protégée par ce dispositif. Selon les cas on distingue les périmètres de protection sensu stricto pris par arrêté préfectoral, et les zones de protection définies par décret. Les périmètres de protection peuvent être vastes et définis à partir d'une liste de communes notamment dans le cas des réserves géologiques.</p> <p>Références légales : Articles L332-1 à L332-27, R332-28 à R332-29, et R332-47 à R332-81 du code de l'environnement.</p> <p>Pour en savoir plus, se reporter à la fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/reserve-naturelle-en-corse</p> <p>Les espaces naturels protégés en projet ne figurent pas dans cette série de données.</p>					
Langue de la ressource	Français					
Catégorie thématique	Environnement					
Mots clés INSPIRE	Sites protégés					
Autres mots-clés	Réserve naturelle de Corse, périmètre de protection de réserve naturelle de Corse, NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE, N_ZONAGES_NATURE					
Type de représentation spatiale	Vecteur					
Type d'objet géométrique	Polygone					
Résolution spatiale						
Système de référence géodésique	Métropole : RGF93	Antilles : WGS84	Guyane : RGFG95	Réunion : RGR92	Mayotte : RGM04	
Projection	Métropole : Lambert93	Antilles : UTM20 Nord	Guyane : UTM22 Nord	Réunion : UTM40 Sud	Mayotte : UTM38 Sud	
Conformité COVADIS	Standard de données COVADIS Espaces naturels protégés, version 1.0 – 27 mars 2013					
Conformité INSPIRE	Conforme / non conforme / non évalué / sans objet					
Généalogie de la ressource	Le périmètre d'un espace naturel protégé est généralement représenté sur un plan annexé au document administratif de création du site ou décrit littéralement par une liste d'unités administratives (parcelles cadastrales, communes).					
Sources des données	<ul style="list-style-type: none"> Source du géoréférencement : le nom et l'actualité du référentiel géographique utilisé pour numériser les périmètres de RNC sont renseignés par les champs SRC_GEOM et SRC_ANNEE de la série de données N_ENP_RNC_S_ddd. Source thématique : Acte de classement administratif, légal ou contractuel de l'espace naturel protégé. Ces actes sont référencés dans la table alphanumérique N_ENP_ACTE_RNC_ddd associée à cette série de données 					
Fournisseur	Nom de l'opérateur technique des données					

Métadonnée	Valeur
Conditions applicables à l'utilisation dans le service et à l'accès, à la diffusion, à la réutilisation	<p><u>Conditions concernant les services ministériels :</u></p> <p>La diffusion des données géographiques numériques relatives à cet espace naturel protégé revêt un caractère obligatoire car ces données sont concernées par le thème « Sites protégés » de l'annexe I d'INSPIRE. L'utilisation en interne des fichiers géographiques obtenus n'est soumise à aucune limitation. Toute production issue d'une utilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) par respect du droit de propriété intellectuelle.</p> <p><u>Conditions concernant le public :</u></p> <p>Les données géographiques visées par ces métadonnées sont réutilisables sans restriction par le public. Toute production issue d'une réutilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) et le nom de l'organisme fournisseur.</p>
Restrictions sur l'accès public	Sans restriction
Date des métadonnées	27/03/13
Commentaire	Cette série de données géographiques est à utiliser conjointement avec la table alphanumérique N_ENP_ACTE_RNC_ddd contenant les références des actes de classement relatifs aux espaces protégés de type RNC. Si un espace naturel protégé voit son classement successivement modifié par plusieurs actes, seule la dernière version de l'objet (ie. correspondant au dernier classement connu) doit figurer dans la série de données diffusée. Les versions antérieures de l'espace naturel protégé sont archivées.

[Retour C.2 Métadonnées standard COVADIS](#)

Métadonnées standard N_ENP_RNR_S_ddd

Métadonnée	Valeur
Identificateur de la ressource	N_ENP_RNR_S_ddd
Intitulé de la ressource	Réserve naturelle régionale et périmètre de protection associé
Résumé de la ressource	<p>Une réserve naturelle régionale et son périmètre de protection associé font partie des espaces naturels protégés (ENP) qui sont des zones désignées ou gérées dans un cadre international, communautaire, national ou local en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation du patrimoine naturel.</p> <p>Une réserve naturelle régionale est un espace protégé créé à l'initiative d'une Région, et dont le patrimoine naturel est exceptionnel. Un classement en réserve naturelle régionale poursuit également l'objectif de protection de milieux naturels remarquables. Elle se classe en catégories Ia, III ou V de l'UICN (selon la réglementation et les objectifs de gestion mis en place).</p> <p>Une réserve naturelle régionale peut bénéficier d'une superficie additionnelle en « zone tampon » protégée par ce dispositif. Selon les cas on distingue les périmètres de protection sensu stricto pris par arrêté préfectoral, et les zones de protection définies par décret. Les périmètres de protection peuvent être vastes et définis à partir d'une liste de communes notamment dans le cas des réserves géologiques.</p> <p>Références légales : Articles L332-1 à L332-27, R332-30 à R332-47 et R332-66 à R332-81 du code de l'environnement.</p> <p>Pour en savoir plus, se reporter à la fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/reserve-naturelle-regionale</p> <p>Les espaces naturels protégés en projet ne figurent pas dans cette série de données.</p>
Langue de la ressource	Français
Catégorie thématique	Environnement
Mots clés INSPIRE	Sites protégés
Autres mots-clés	Réserve naturelle régionale, périmètre de protection de réserve naturelle régionale, NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE, N_ZONAGES_NATURE

Métadonnée	Valeur					
Type de représentation spatiale	Vecteur					
Type d'objet géométrique	Polygone					
Résolution spatiale						
Système de référence géodésique	Métropole : RGF93	Antilles : WGS84	Guyane : RGFG95	Réunion : RGR92	Mayotte : RGM04	
Projection	Métropole : Lambert93	Antilles : UTM20 Nord	Guyane : UTM22 Nord	Réunion : UTM40 Sud	Mayotte : UTM38 Sud	
Conformité COVADIS	Standard de données COVADIS Espaces naturels protégés, version 1.0 – 27 mars 2013					
Conformité INSPIRE	Conforme / non conforme / non évalué / sans objet					
Généalogie de la ressource	Le périmètre d'un espace naturel protégé est généralement représenté sur un plan annexé au document administratif de création du site ou décrit littéralement par une liste d'unités administratives (parcelles cadastrales, communes).					
Sources des données	<ul style="list-style-type: none"> Source du géoréférencement : le nom et l'actualité du référentiel géographique utilisé pour numériser les périmètres de RNR sont renseignés par les champs SRC_GEOM et SRC_ANNEE de la série de données N_ENP_RNR_S_ddd. Source thématique : Acte de classement administratif, légal ou contractuel de l'espace naturel protégé. Ces actes sont référencés dans la table alphanumérique N_ENP_ACTE_RNR_ddd associée à cette série de données 					
Fournisseur	Nom de l'opérateur technique des données					
Conditions applicables à l'utilisation dans le service et à l'accès, à la diffusion, à la réutilisation	<p align="center"><u>Conditions concernant les services ministériels :</u></p> <p>La diffusion des données géographiques numériques relatives à cet espace naturel protégé revêt un caractère obligatoire car ces données sont concernées par le thème « Sites protégés » de l'annexe I d'INSPIRE. L'utilisation en interne des fichiers géographiques obtenus n'est soumise à aucune limitation. Toute production issue d'une utilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) par respect du droit de propriété intellectuelle.</p> <p align="center"><u>Conditions concernant le public :</u></p> <p>Les données géographiques visées par ces métadonnées sont réutilisables sans restriction par le public. Toute production issue d'une réutilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) et le nom de l'organisme fournisseur.</p>					
Restrictions sur l'accès public	Sans restriction					
Date des métadonnées	2013-03-27					
Commentaire	Cette série de données géographiques est à utiliser conjointement avec la table alphanumérique N_ENP_ACTE_RNR_ddd contenant les références des actes de classement relatifs aux espaces protégés de type RNR. Si un espace naturel protégé voit son classement successivement modifié par plusieurs actes, seule la dernière version de l'objet (ie. correspondant au dernier classement connu) doit figurer dans la série de données diffusée. Les versions antérieures de l'espace naturel protégé sont archivées.					

[Retour C.2 Métadonnées standard COVADIS](#)

Métadonnées standard N_ENP_RB_S_ddd

Métadonnée	Valeur					
Identificateur de la ressource	N_ENP_RB_S_ddd					
Intitulé de la ressource	Réserve biologique dirigée ou intégrale					
Résumé de la ressource	<p>Une réserve biologique dirigée ou intégrale fait partie des espaces naturels protégés (ENP) qui sont des zones désignées ou gérées dans un cadre international, communautaire, national ou local en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation du patrimoine naturel.</p> <p>Une réserve biologique dirigée est un espace protégé en milieu forestier, ou en milieu associé à la forêt (landes, mares, tourbières, dunes), dans lequel une gestion conservatoire visant la protection d'espèces et d'habitats remarquables ou menacés est mise en place.</p> <p>Une réserve biologique intégrale est un espace protégé en milieu forestier, ou en milieu associé à la forêt (landes, mares, tourbières, dunes), laissé en libre évolution pour y étudier la dynamique spontanée des écosystèmes.</p> <p>Ces statuts s'appliquent aux forêts gérées par l'Office National des Forêts. Les réserves biologiques font partie des espaces relevant prioritairement de la Stratégie de Création d'Aires Protégées. Elles relèvent de la catégorie IV de l'UICN.</p> <p>Références légales : Conventions générales État-ONF du 3 février 1981 (sur les réserves biologiques en forêts domaniales) et du 14 mai 1986 (autres forêts relevant du régime forestier). Instruction n° 98-T-37 du 30 décembre 1998 sur les réserves biologiques intégrales (RBI). Instruction n° 95-T-32 de l'Office national des forêts du 10 mai 1995 sur les réserves biologiques dirigées (RBD).</p> <p>Pour en savoir plus, se reporter à la fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/reserve-biologique</p> <p>Les espaces naturels protégés en projet ne figurent pas dans cette série de données.</p>					
Langue de la ressource	Français					
Catégorie thématique	Environnement					
Mots clés INSPIRE	Sites protégés					
Autres mots-clés	Réserve biologique dirigée, Réserve biologique intégrale, NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE, N_ZONAGES_NATURE					
Type de représentation spatiale	Vecteur					
Type d'objet géométrique	Polygone					
Résolution spatiale						
Système de référence géodésique	Métropole : RGF93	Antilles : WGS84	Guyane : RGFG95	Réunion : RGR92	Mayotte : RGM04	
Projection	Métropole : Lambert93	Antilles : UTM20 Nord	Guyane : UTM22 Nord	Réunion : UTM40 Sud	Mayotte : UTM38 Sud	
Conformité COVADIS	Standard de données COVADIS Espaces naturels protégés, version 1.0 – 27 mars 2013					
Conformité INSPIRE	Conforme / non conforme / non évalué / sans objet					
Généalogie de la ressource	Le périmètre d'un espace naturel protégé est généralement représenté sur un plan annexé au document administratif de création du site ou décrit littéralement par une liste d'unités administratives (parcelles cadastrales, communes).					
Sources des données	<ul style="list-style-type: none"> Source du géoréférencement : le nom et l'actualité du référentiel géographique utilisé pour numériser les périmètres de RB sont renseignés par les champs SRC_GEOM et SRC_ANNEE de la série de données N_ENP_RB_S_ddd. Source thématique : Acte de classement administratif, légal ou contractuel de l'espace naturel protégé. Ces actes sont référencés dans la table alphanumérique N_ENP_ACTE_RB_ddd associée à cette série de données 					
Fournisseur	Nom de l'opérateur technique des données					

Métadonnée	Valeur
Conditions applicables à l'utilisation dans le service et à l'accès, à la diffusion, à la réutilisation	<p><u>Conditions concernant les services ministériels :</u></p> <p>La diffusion des données géographiques numériques relatives à cet espace naturel protégé revêt un caractère obligatoire car ces données sont concernées par le thème « Sites protégés » de l'annexe I d'INSPIRE. L'utilisation en interne des fichiers géographiques obtenus n'est soumise à aucune limitation. Toute production issue d'une utilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) par respect du droit de propriété intellectuelle.</p> <p><u>Conditions concernant le public :</u></p> <p>Les données géographiques visées par ces métadonnées sont réutilisables sans restriction par le public. Toute production issue d'une réutilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) et le nom de l'organisme fournisseur.</p>
Restrictions sur l'accès public	Sans restriction
Date des métadonnées	2013-03-27
Commentaire	Cette série de données géographiques est à utiliser conjointement avec la table alphanumérique N_ENP_ACTE_RB_ddd contenant les références des actes de classement relatifs aux espaces protégés de type RB. Si un espace naturel protégé voit son classement successivement modifié par plusieurs actes, seule la dernière version de l'objet (ie. correspondant au dernier classement connu) doit figurer dans la série de données diffusée. Les versions antérieures de l'espace naturel protégé sont archivées.

[Retour C.2 Métadonnées standard COVADIS](#)

Métadonnées standard N_ENP_RNCFS_S_ddd

Métadonnée	Valeur
Identificateur de la ressource	N_ENP_RNCFS_S_ddd
Intitulé de la ressource	Réserve nationale de chasse et faune sauvage
Résumé de la ressource	<p>Une réserve nationale de chasse et faune sauvage fait partie des espaces naturels protégés (ENP) qui sont des zones désignées ou gérées dans un cadre international, communautaire, national ou local en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation du patrimoine naturel.</p> <p>Les réserves nationales de chasse et de faune sauvage sont des espaces protégés terrestres ou marins dont la gestion est principalement assurée par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Celui-ci veille au maintien d'activités cynégétiques durables et à la définition d'un réseau suffisant d'espaces non chassés susceptibles d'accueillir notamment l'avifaune migratrice. Elles relèvent de la catégorie IV de l'UICN.</p> <p>Références légales : Articles L422-27 et R422-92 à R422-94 du code de l'environnement.</p> <p>Pour en savoir plus, se reporter à la fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/reserve-de-chasse-et-de-faune-sauvage</p> <p>Les espaces naturels protégés en projet ne figurent pas dans cette série de données.</p>
Langue de la ressource	Français
Catégorie thématique	Environnement
Mots clés INSPIRE	Sites protégés
Autres mots-clés	Réserve nationale de chasse et faune sauvage, NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE, N_ZONAGES_NATURE
Type de représentation spatiale	Vecteur
Type d'objet géométrique	Polygone

Métadonnée	Valeur				
Résolution spatiale					
Système de référence géodésique	Métropole : RGF93	Antilles : WGS84	Guyane : RGFG95	Réunion : RGR92	Mayotte : RGM04
Projection	Métropole : Lambert93	Antilles : UTM20 Nord	Guyane : UTM22 Nord	Réunion : UTM40 Sud	Mayotte : UTM38 Sud
Conformité COVADIS	Standard de données COVADIS Espaces naturels protégés, version 1.0 – 27 mars 2013				
Conformité INSPIRE	Conforme / non conforme / non évalué / sans objet				
Généalogie de la ressource	Le périmètre d'un espace naturel protégé est généralement représenté sur un plan annexé au document administratif de création du site ou décrit littéralement par une liste d'unités administratives (parcelles cadastrales, communes).				
Sources des données	<ul style="list-style-type: none"> Source du géoréférencement : le nom et l'actualité du référentiel géographique utilisé pour numériser les périmètres de RNCFS sont renseignés par les champs SRC_GEOM et SRC_ANNEE de la série de données N_ENP_RNCFS_S_ddd. Source thématique : Acte de classement administratif, légal ou contractuel de l'espace naturel protégé. Ces actes sont référencés dans la table alphanumérique N_ENP_ACTE_RNCFS_ddd associée à cette série de données 				
Fournisseur	Nom de l'opérateur technique des données				
Conditions applicables à l'utilisation dans le service et à l'accès, à la diffusion, à la réutilisation	<p align="center"><u>Conditions concernant les services ministériels :</u></p> <p>La diffusion des données géographiques numériques relatives à cet espace naturel protégé revêt un caractère obligatoire car ces données sont concernées par le thème « Sites protégés » de l'annexe I d'INSPIRE. L'utilisation en interne des fichiers géographiques obtenus n'est soumise à aucune limitation. Toute production issue d'une utilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) par respect du droit de propriété intellectuelle.</p> <p align="center"><u>Conditions concernant le public :</u></p> <p>Les données géographiques visées par ces métadonnées sont réutilisables sans restriction par le public. Toute production issue d'une réutilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) et le nom de l'organisme fournisseur.</p>				
Restrictions sur l'accès public	Sans restriction				
Date des métadonnées	27/03/13				
Commentaire	Cette série de données géographiques est à utiliser conjointement avec la table alphanumérique N_ENP_ACTE_RNCFS_ddd contenant les références des actes de classement relatifs aux espaces protégés de type RNCFS. Si un espace naturel protégé voit son classement successivement modifié par plusieurs actes, seule la dernière version de l'objet (ie. correspondant au dernier classement connu) doit figurer dans la série de données diffusée. Les versions antérieures de l'espace naturel protégé sont archivées.				

[Retour C.2 Métadonnées standard COVADIS](#)

Métadonnées standard N_ENP_RCFS_S_ddd

Métadonnée	Valeur					
Identificateur de la ressource	N_ENP_RCFS_S_ddd					
Intitulé de la ressource	Réserve de chasse et de faune sauvage					
Résumé de la ressource	<p>Une réserve de chasse et de faune sauvage fait partie des espaces naturels protégés (ENP) qui sont des zones désignées ou gérées dans un cadre international, communautaire, national ou local en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation du patrimoine naturel.</p> <p>Les réserves de chasse et de faune sauvage sont des espaces terrestres ou marins destinés à protéger les milieux naturels d'espèces menacées dont, notamment, les populations d'oiseaux migrateurs, et à favoriser la mise au point d'outils de gestion des espèces et de leurs habitats, dans l'objectif d'un développement durable de la chasse dans les territoires ruraux. Elles sont créées par arrêté préfectoral, soit à la demande du détenteur du droit de chasse, soit à l'initiative de la fédération départementale ou interdépartementale des chasseurs, lorsqu'il s'agit de conforter des actions d'intérêt général. Les actes de chasse y sont interdits, à l'exception des actions de régulation nécessaires au maintien des équilibres biologiques et agro-sylvo-cynégétiques.</p> <p>Références légales : Articles L422-27 et R422-82 à R422-91 du code de l'environnement. Pour en savoir plus, se reporter à la fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/reserve-de-chasse-et-de-faune-sauvage</p> <p>Les espaces naturels protégés en projet ne figurent pas dans cette série de données.</p>					
Langue de la ressource	Français					
Catégorie thématique	Environnement					
Mots clés INSPIRE	Sites protégés					
Autres mots-clés	Réserve de chasse et de faune sauvage, NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE, N_ZONAGES_NATURE					
Type de représentation spatiale	Vecteur					
Type d'objet géométrique	Polygone					
Résolution spatiale						
Système de référence géodésique	Métropole : RGF93	Antilles : WGS84	Guyane : RGFG95	Réunion : RGR92	Mayotte : RGM04	
Projection	Métropole : Lambert93	Antilles : UTM20 Nord	Guyane : UTM22 Nord	Réunion : UTM40 Sud	Mayotte : UTM38 Sud	
Conformité COVADIS	Standard de données COVADIS Espaces naturels protégés, version 1.0 – 27 mars 2013					
Conformité INSPIRE	Conforme / non conforme / non évalué / sans objet					
Généalogie de la ressource	Le périmètre d'un espace naturel protégé est généralement représenté sur un plan annexé au document administratif de création du site ou décrit littéralement par une liste d'unités administratives (parcelles cadastrales, communes).					
Sources des données	<ul style="list-style-type: none"> Source du géoréférencement : le nom et l'actualité du référentiel géographique utilisé pour numériser les périmètres de RCFS sont renseignés par les champs SRC_GEOM et SRC_ANNEE de la série de données N_ENP_RCFS_S_ddd. Source thématique : Acte de classement administratif, légal ou contractuel de l'espace naturel protégé. Ces actes sont référencés dans la table alphanumérique N_ENP_ACTE_RCFS_ddd associée à cette série de données 					
Fournisseur	Nom de l'opérateur technique des données					

Métadonnée	Valeur
Conditions applicables à l'utilisation dans le service et à l'accès, à la diffusion, à la réutilisation	<p><u>Conditions concernant les services ministériels :</u></p> <p>La diffusion des données géographiques numériques relatives à cet espace naturel protégé revêt un caractère obligatoire car ces données sont concernées par le thème « Sites protégés » de l'annexe I d'INSPIRE. L'utilisation en interne des fichiers géographiques obtenus n'est soumise à aucune limitation. Toute production issue d'une utilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) par respect du droit de propriété intellectuelle.</p> <p><u>Conditions concernant le public :</u></p> <p>Les données géographiques visées par ces métadonnées sont réutilisables sans restriction par le public. Toute production issue d'une réutilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) et le nom de l'organisme fournisseur.</p>
Restrictions sur l'accès public	Sans restriction
Date des métadonnées	27/03/13
Commentaire	Cette série de données géographiques est à utiliser conjointement avec la table alphanumérique N_ENP_ACTE_RCFS_ddd contenant les références des actes de classement relatifs aux espaces protégés de type RCFS. Si un espace naturel protégé voit son classement successivement modifié par plusieurs actes, seule la dernière version de l'objet (ie. correspondant au dernier classement connu) doit figurer dans la série de données diffusée. Les versions antérieures de l'espace naturel protégé sont archivées.

[Retour C.2 Métadonnées standard COVADIS](#)

Métadonnées standard N_ENP_APB_S_ddd

Métadonnée	Valeur
Identificateur de la ressource	N_ENP_APB_S_ddd
Intitulé de la ressource	Aire de protection de biotope
Résumé de la ressource	<p>Une aire de protection de biotope fait partie des espaces naturels protégés (ENP) qui sont des zones désignées ou gérées dans un cadre international, communautaire, national ou local en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation du patrimoine naturel.</p> <p>L'aire de protection de biotope a pour vocation la conservation de l'habitat d'espèces protégées. C'est un outil de protection réglementaire de niveau départemental, dont la mise en œuvre est relativement souple. Il fait partie des espaces protégés relevant prioritairement de la stratégie de création d'aires protégées (SCAP), et se classe en catégorie IV de l'UICN en tant qu'aire de gestion. La plupart des aires de protection de biotope font l'objet d'un suivi soit directement à travers un comité placé sous l'autorité du préfet, soit indirectement dans le cadre de dispositifs tels que Natura 2000 et par appropriation par les acteurs locaux.</p> <p>Dans le cas d'un arrêté de protection de biotope définissant plusieurs zones où des règles distinctes s'appliquent (par exemple : cours d'eau d'une part et bassin versant d'autre part), la géométrie à retenir pour cartographier la zone de protection correspond à l'enveloppe géographique la plus vaste.</p> <p>Références légales : Articles L411-1, L411-2, R411-15 à R411-17 et R415-1 du code de l'environnement.</p> <p>Pour en savoir plus, se reporter à la fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/arrete-de-protection-de-biotope</p> <p>Les espaces naturels protégés en projet ne figurent pas dans cette série de données.</p>
Langue de la ressource	Français
Catégorie thématique	Environnement
Mots clés INSPIRE	Sites protégés
Autres mots-clés	Aire de protection de biotope, NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE, N_ZONAGES_NATURE

Métadonnée	Valeur					
Type de représentation spatiale	Vecteur					
Type d'objet géométrique	Polygone					
Résolution spatiale						
Système de référence géodésique	Métropole : RGF93	Antilles : WGS84	Guyane : RGFG95	Réunion : RGR92	Mayotte : RGM04	
Projection	Métropole : Lambert93	Antilles : UTM20 Nord	Guyane : UTM22 Nord	Réunion : UTM40 Sud	Mayotte : UTM38 Sud	
Conformité COVADIS	Standard de données COVADIS Espaces naturels protégés, version 1.0 – 27 mars 2013					
Conformité INSPIRE	Conforme / non conforme / non évalué / sans objet					
Généalogie de la ressource	<p>Le périmètre d'un espace naturel protégé est généralement représenté sur un plan annexé au document administratif de création du site ou décrit littéralement par une liste d'unités administratives (parcelles cadastrales, communes).</p> <p>Les arrêtés de protection de biotope sont toujours représentés par des polygones, mais peuvent être aussi co-représentés par des lignes, lorsqu'une réglementation particulière s'applique à un cours d'eau en complément d'une autre sur un bassin versant.</p>					
Sources des données	<ul style="list-style-type: none"> Source du géoréférencement : le nom et l'actualité du référentiel géographique utilisé pour numériser les périmètres de APB sont renseignés par les champs SRC_GEOM et SRC_ANNEE de la série de données N_ENP_APB_S_ddd. Source thématique : Acte de classement administratif, légal ou contractuel de l'espace naturel protégé. Ces actes sont référencés dans la table alphanumérique N_ENP_ACTE_APB_ddd associée à cette série de données 					
Fournisseur	Nom de l'opérateur technique des données					
Conditions applicables à l'utilisation dans le service et à l'accès, à la diffusion, à la réutilisation	<p align="center"><u>Conditions concernant les services ministériels :</u></p> <p>La diffusion des données géographiques numériques relatives à cet espace naturel protégé revêt un caractère obligatoire car ces données sont concernées par le thème « Sites protégés » de l'annexe I d'INSPIRE. L'utilisation en interne des fichiers géographiques obtenus n'est soumise à aucune limitation. Toute production issue d'une utilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) par respect du droit de propriété intellectuelle.</p> <p align="center"><u>Conditions concernant le public :</u></p> <p>Les données géographiques visées par ces métadonnées sont réutilisables sans restriction par le public. Toute production issue d'une réutilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) et le nom de l'organisme fournisseur.</p>					
Restrictions sur l'accès public	Sans restriction					
Date des métadonnées	2013-03-27					
Commentaire	<p>Cette série de données géographiques est à utiliser conjointement avec la table alphanumérique N_ENP_ACTE_APB_ddd contenant les références des actes de classement relatifs aux espaces protégés de type APB. Si un espace naturel protégé voit son classement successivement modifié par plusieurs actes, seule la dernière version de l'objet (ie. correspondant au dernier classement connu) doit figurer dans la série de données diffusée. Les versions antérieures de l'espace naturel protégé sont archivées.</p>					

[Retour C.2 Métadonnées standard COVADIS](#)

Métadonnées standard N_ENP_MAB_S_ddd

Métadonnée	Valeur					
Identificateur de la ressource	N_ENP_MAB_S_ddd					
Intitulé de la ressource	Réserve de biosphère (Man and Biosphère)					
Résumé de la ressource	<p>Une réserve de biosphère (Man and Biosphère) fait partie des espaces naturels protégés (ENP) qui sont des zones désignées ou gérées dans un cadre international, communautaire, national ou local en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation du patrimoine naturel.</p> <p>Une réserve de biosphère est un espace terrestre ou marin désigné internationalement dans le cadre du programme de l'UNESCO sur l'homme et la biosphère. Ce réseau mondial tend à promouvoir une relation équilibrée entre l'homme et la nature, et à faciliter la coopération dans le domaine de la recherche, notamment à travers les réserves transfrontalières. Chaque réserve comporte un zonage triple défini selon les modalités de l'occupation humaine et la répartition des objectifs pouvant aller de la protection stricte au développement durable : une zone centrale, une zone tampon et une zone de transition (cette dernière zone qui délimite la frontière extérieure de la réserve de biosphère, n'a qu'une valeur indicative).</p> <p>Pour en savoir plus, se reporter à la fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/reserve-de-biosphere</p> <p>Les espaces naturels protégés en projet ne figurent pas dans cette série de données.</p>					
Langue de la ressource	Français					
Catégorie thématique	Environnement					
Mots clés INSPIRE	Sites protégés					
Autres mots-clés	Réserve de biosphère, NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE, N_ZONAGES_NATURE					
Type de représentation spatiale	Vecteur					
Type d'objet géométrique	Polygone					
Résolution spatiale						
Système de référence géodésique	Métropole : RGF93	Antilles : WGS84	Guyane : RGFG95	Réunion : RGR92	Mayotte : RGM04	
Projection	Métropole : Lambert93	Antilles : UTM20 Nord	Guyane : UTM22 Nord	Réunion : UTM40 Sud	Mayotte : UTM38 Sud	
Conformité COVADIS	Standard de données COVADIS Espaces naturels protégés, version 1.0 – 27 mars 2013					
Conformité INSPIRE	Conforme / non conforme / non évalué / sans objet					
Généalogie de la ressource	Le périmètre d'un espace naturel protégé est généralement représenté sur un plan annexé au document administratif de création du site ou décrit littéralement par une liste d'unités administratives (parcelles cadastrales, communes).					
Sources des données	<ul style="list-style-type: none"> Source du géoréférencement : le nom et l'actualité du référentiel géographique utilisé pour numériser les périmètres de MAB sont renseignés par les champs SRC_GEOM et SRC_ANNEE de la série de données N_ENP_MAB_S_ddd. Source thématique : Acte de classement administratif, légal ou contractuel de l'espace naturel protégé. Ces actes sont référencés dans la table alphanumérique N_ENP_ACTE_MAB_ddd associée à cette série de données 					
Fournisseur	Nom de l'opérateur technique des données					

Métadonnée	Valeur
Conditions applicables à l'utilisation dans le service et à l'accès, à la diffusion, à la réutilisation	<p><u>Conditions concernant les services ministériels :</u></p> <p>La diffusion des données géographiques numériques relatives à cet espace naturel protégé revêt un caractère obligatoire car ces données sont concernées par le thème « Sites protégés » de l'annexe I d'INSPIRE. L'utilisation en interne des fichiers géographiques obtenus n'est soumise à aucune limitation. Toute production issue d'une utilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) par respect du droit de propriété intellectuelle.</p> <p><u>Conditions concernant le public :</u></p> <p>Les données géographiques visées par ces métadonnées sont réutilisables sans restriction par le public. Toute production issue d'une réutilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) et le nom de l'organisme fournisseur.</p>
Restrictions sur l'accès public	Sans restriction
Date des métadonnées	27/03/13
Commentaire	Cette série de données géographiques est à utiliser conjointement avec la table alphanumérique N_ENP_ACTE_MAB_ddd contenant les références des actes de classement relatifs aux espaces protégés de type MAB. Si un espace naturel protégé voit son classement successivement modifié par plusieurs actes, seule la dernière version de l'objet (ie. correspondant au dernier classement connu) doit figurer dans la série de données diffusée. Les versions antérieures de l'espace naturel protégé sont archivées.

[Retour C.2 Métadonnées standard COVADIS](#)

Métadonnées standard N_ENP_SCL_S_ddd

Métadonnée	Valeur
Identificateur de la ressource	N_ENP_SCL_S_ddd
Intitulé de la ressource	Site du Conservatoire du littoral
Résumé de la ressource	<p>Un site du Conservatoire du littoral fait partie des espaces naturels protégés (ENP) qui sont des zones désignées ou gérées dans un cadre international, communautaire, national ou local en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation du patrimoine naturel.</p> <p>Les sites du Conservatoire du littoral ont pour vocation la sauvegarde des espaces côtiers et lacustres. Leur accès au public est encouragé mais reste contrôlé dans des limites compatibles avec la vulnérabilité de chaque site. En complément de sa politique foncière, visant prioritairement les sites de fort intérêt écologique et paysager, le Conservatoire du littoral peut depuis 2002 exercer son action sur le domaine public maritime. Ce mode de protection peut être superposé avec d'autres dispositifs réglementaires ou contractuels. Ils se classent en catégories IV ou V de l'UICN (selon la réglementation et les objectifs de gestion mis en place).</p> <p>Références légales : Articles L322-1 à L322-14 et R322-1 à R322-42 du code de l'environnement.</p> <p>Pour en savoir plus, se reporter à la fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/conservatoire-du-littoral</p> <p>Les espaces naturels protégés en projet ne figurent pas dans cette série de données.</p>
Langue de la ressource	Français
Catégorie thématique	Environnement
Mots clés INSPIRE	Sites protégés
Autres mots-clés	Site du Conservatoire du littoral, NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE, N_ZONAGES_NATURE
Type de représentation spatiale	Vecteur
Type d'objet géométrique	Polygone

Résolution spatiale					
Système de référence géodésique	Métropole : RGF93	Antilles : WGS84	Guyane : RGFG95	Réunion : RGR92	Mayotte : RGM04
Projection	Métropole : Lambert93	Antilles : UTM20 Nord	Guyane : UTM22 Nord	Réunion : UTM40 Sud	Mayotte : UTM38 Sud
Conformité COVADIS	Standard de données COVADIS Espaces naturels protégés, version 1.0 – 27 mars 2013				
Conformité INSPIRE	Conforme / non conforme non évalué / sans objet				
Généalogie de la ressource	Le périmètre d'un espace naturel protégé est généralement représenté sur un plan annexé au document administratif de création du site ou décrit littéralement par une liste d'unités administratives (parcelles cadastrales, communes).				
Sources des données	<ul style="list-style-type: none"> • Source du géoréférencement : le nom et l'actualité du référentiel géographique utilisé pour numériser les périmètres de SCL sont renseignés par les champs SRC_GEOM et SRC_ANNEE de la série de données N_ENP_SCL_S_ddd. • Source thématique : Acte de classement administratif, légal ou contractuel de l'espace naturel protégé. Ces actes sont référencés dans la table alphanumérique N_ENP_ACTE_SCL_ddd associée à cette série de données 				
Fournisseur	Nom de l'opérateur technique des données				
Conditions applicables à l'utilisation dans le service et à l'accès, à la diffusion, à la réutilisation	<p align="center"><u>Conditions concernant les services ministériels :</u></p> <p>La diffusion des données géographiques numériques relatives à cet espace naturel protégé revêt un caractère obligatoire car ces données sont concernées par le thème « Sites protégés » de l'annexe I d'INSPIRE. L'utilisation en interne des fichiers géographiques obtenus n'est soumise à aucune limitation. Toute production issue d'une utilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) par respect du droit de propriété intellectuelle.</p> <p align="center"><u>Conditions concernant le public :</u></p> <p>Les données géographiques visées par ces métadonnées sont réutilisables sans restriction par le public. Toute production issue d'une réutilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) et le nom de l'organisme fournisseur.</p>				
Restrictions sur l'accès public	Sans restriction				
Date des métadonnées	27/03/13				
Commentaire	Cette série de données géographiques est à utiliser conjointement avec la table alphanumérique N_ENP_ACTE_SCL_ddd contenant les références des actes de classement relatifs aux espaces protégés de type SCL. Si un espace naturel protégé voit son classement successivement modifié par plusieurs actes, seule la dernière version de l'objet (ie. correspondant au dernier classement connu) doit figurer dans la série de données diffusée. Les versions antérieures de l'espace naturel protégé sont archivées.				

[Retour C.2 Métadonnées standard COVADIS](#)

Métadonnées standard N_ENP_RAM SAR_S_ddd

Métadonnée	Valeur					
Identificateur de la ressource	N_ENP_RAM SAR_S_ddd					
Intitulé de la ressource	Zone humide d'importance internationale (convention de Ramsar)					
Résumé de la ressource	<p>Une zone humide d'importance internationale de convention de Ramsar fait partie des espaces naturels protégés (ENP) qui sont des zones désignées ou gérées dans un cadre international, communautaire, national ou local en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation du patrimoine naturel.</p> <p>Une zone humide d'importance internationale de convention de Ramsar est un espace désigné en application de la Convention relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau, dont le traité a été signé en 1971 sur les bords de la mer Caspienne (Iran). Son entrée en vigueur date de 1975, la ratification par la France de 1986. L'inscription à la liste mondiale des zones Ramsar suppose que le site réponde à un ou plusieurs critères démontrant son importance internationale.</p> <p>Textes de référence : Convention de Ramsar (Iran) du 2 février 1971 et acte de ratification de la Convention. Les objectifs de la convention de Ramsar sont d'enrayer la tendance à la disparition des zones humides, de favoriser la conservation de zones humides, de leur flore et de leur faune, de promouvoir et de favoriser l'utilisation rationnelle des zones humides.</p> <p>Pour en savoir plus, se reporter à la fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/zone-humide-dimportance-internationale-convention-de-ramsar</p> <p>Les espaces naturels protégés en projet ne figurent pas dans cette série de données.</p>					
Langue de la ressource	Français					
Catégorie thématique	Environnement					
Mots clés INSPIRE	Sites protégés					
Autres mots-clés	Zone humide d'importance internationale (convention de Ramsar), NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE, N_ZONAGES_NATURE					
Type de représentation spatiale	Vecteur					
Type d'objet géométrique	Polygone					
Résolution spatiale	100000					
Système de référence géodésique	Métropole : RGF93	Antilles : WGS84	Guyane : RGFG95	Réunion : RGR92	Mayotte : RGM04	
Projection	Métropole : Lambert93	Antilles : UTM20 Nord	Guyane : UTM22 Nord	Réunion : UTM40 Sud	Mayotte : UTM38 Sud	
Conformité COVADIS	Standard de données COVADIS Espaces naturels protégés, version 1.0 – 27 mars 2013					
Conformité INSPIRE	Conforme / non conforme / non évalué / sans objet					
Généalogie de la ressource	Le périmètre d'un espace naturel protégé est généralement représenté sur un plan annexé au document administratif de création du site ou décrit littéralement par une liste d'unités administratives (parcelles cadastrales, communes).					
Sources des données	<ul style="list-style-type: none"> Source du géoréférencement : le nom et l'actualité du référentiel géographique utilisé pour numériser les périmètres de zones RAMSAR sont renseignés par les champs SRC_GEOM et SRC_ANNEE de la série de données N_ENP_RAM SAR_S_ddd. Les zones Ramsar ont souvent été déterminées sur un fond au 1/100.000. c'est le cas, ceci doit apparaître dans les métadonnées. Source thématique : Acte de classement administratif, légal ou contractuel de l'espace naturel protégé. Ces actes sont référencés dans la table alphanumérique N_ENP_ACTE_RAM SAR_ddd associée à cette série de données. 					
Fournisseur	Nom de l'opérateur technique des données					

Conditions applicables à l'utilisation dans le service et à l'accès, à la diffusion, à la réutilisation	<p align="center"><u>Conditions concernant les services ministériels :</u></p> <p>La diffusion des données géographiques numériques relatives à cet espace naturel protégé revêt un caractère obligatoire car ces données sont concernées par le thème « Sites protégés » de l'annexe I d'INSPIRE. L'utilisation en interne des fichiers géographiques obtenus n'est soumise à aucune limitation. Toute production issue d'une utilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé) par respect du droit de propriété intellectuelle.</p> <p align="center"><u>Conditions concernant le public :</u></p> <p>Les données géographiques visées par ces métadonnées sont réutilisables sans restriction par le public. Toute production issue d'une réutilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé) et le nom de l'organisme fournisseur.</p>
Restrictions sur l'accès public	Sans restriction
Date des métadonnées	27/03/13
Commentaire	Cette série de données géographiques est à utiliser conjointement avec la table alphanumérique N_ENP_ACTE_RAMSAR_ddd contenant les références des actes de classement relatifs aux espaces protégés de type RAMSAR. Si un espace naturel protégé voit son classement successivement modifié par plusieurs actes, seule la dernière version de l'objet (ie. correspondant au dernier classement connu) doit figurer dans la série de données diffusée. Les versions antérieures de l'espace naturel protégé sont archivées.

[Retour C.2 Métadonnées standard COVADIS](#)

Métadonnées standard N_ENP_ASPIM_S_ddd

Métadonnée	Valeur
Identificateur de la ressource	N_ENP_ASPIM_S_ddd
Intitulé de la ressource	Aire spécialement protégée d'importance méditerranéenne
Résumé de la ressource	<p>Une aire spécialement protégée d'importance méditerranéenne fait partie des espaces naturels protégés (ENP) qui sont des zones désignées ou gérées dans un cadre international, communautaire, national ou local en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation du patrimoine naturel.</p> <p>Les aires spécialement protégées d'importance méditerranéenne sont instaurées par la Convention de Barcelone (1976). Leur objectif est de promouvoir la coopération en matière de conservation des aires naturelles et de protection des espèces menacées et de leurs habitats sur des sites vérifiant un ou plusieurs critères suivants :une importance pour la conservation des éléments constitutifs de la diversité biologique en Méditerranée ;des écosystèmes spécifiques à la région méditerranéenne ou des habitats d'espèces menacées d'extinction ;un intérêt particulier sur les plans scientifique, esthétique, culturel ou éducatif.</p> <p>Textes de référence : Convention de Barcelone du 16 février 1976 et acte de ratification de la Convention.</p> <p>Source fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/aire-specialement-protgee-dimportance-mediterraneenne</p> <p>Les espaces naturels protégés en projet ne figurent pas dans cette série de données.</p>
Langue de la ressource	Français
Catégorie thématique	Environnement
Mots clés INSPIRE	Sites protégés
Autres mots-clés	Aire spécialement protégée d'importance méditerranéenne, NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE, N_ZONAGES_NATURE
Type de représentation spatiale	Vecteur
Type d'objet géométrique	Polygone

Résolution spatiale	
Système de référence géodésique	RGF93
Projection	Lambert93
Conformité COVADIS	Standard de données COVADIS Espaces naturels protégés, version 1.0 – 27 mars 2013
Conformité INSPIRE	Conforme / non conforme / non évalué / sans objet
Généalogie de la ressource	Le périmètre d'un espace naturel protégé est généralement représenté sur un plan annexé au document administratif de création du site ou décrit littéralement par une liste d'unités administratives (parcelles cadastrales, communes).
Sources des données	<ul style="list-style-type: none"> • Source du géoréférencement : le nom et l'actualité du référentiel géographique utilisé pour numériser les périmètres de ASPIM sont renseignés par les champs SRC_GEOM et SRC_ANNEE de la série de données N_ENP_ASPIM_S_ddd. • Source thématique : Acte de classement administratif, légal ou contractuel de l'espace naturel protégé. Ces actes sont référencés dans la table alphanumérique N_ENP_ACTE_ASPIM_ddd associée à cette série de données
Fournisseur	Nom de l'opérateur technique des données
Conditions applicables à l'utilisation dans le service et à l'accès, à la diffusion, à la réutilisation	<p align="center"><u>Conditions concernant les services ministériels :</u></p> <p>La diffusion des données géographiques numériques relatives à cet espace naturel protégé revêt un caractère obligatoire car ces données sont concernées par le thème « Sites protégés » de l'annexe I d'INSPIRE. L'utilisation en interne des fichiers géographiques obtenus n'est soumise à aucune limitation. Toute production issue d'une utilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) par respect du droit de propriété intellectuelle.</p> <p align="center"><u>Conditions concernant le public :</u></p> <p>Les données géographiques visées par ces métadonnées sont réutilisables sans restriction par le public. Toute production issue d'une réutilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) et le nom de l'organisme fournisseur.</p>
Restrictions sur l'accès public	Sans restriction
Date des métadonnées	27/03/13
Commentaire	Cette série de données géographiques est à utiliser conjointement avec la table alphanumérique N_ENP_ACTE_ASPIM_ddd contenant les références des actes de classement relatifs aux espaces protégés de type ASPIM. Si un espace naturel protégé voit son classement successivement modifié par plusieurs actes, seule la dernière version de l'objet (ie. correspondant au dernier classement connu) doit figurer dans la série de données diffusée. Les versions antérieures de l'espace naturel protégé sont archivées.

[Retour C.2 Métadonnées standard COVADIS](#)

Métadonnées standard N_ENP_SCEN_S_ddd

Métadonnée	Valeur					
Identificateur de la ressource	N_ENP_SCEN_S_ddd					
Intitulé de la ressource	Site de Conservatoire d'espaces naturels					
Résumé de la ressource	<p>Un Site de Conservatoire d'espaces naturels fait partie des espaces naturels protégés (ENP) qui sont des zones désignées ou gérées dans un cadre international, communautaire, national ou local en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation du patrimoine naturel.</p> <p>Les Conservatoires d'espaces naturels contribuent à préserver le patrimoine naturel et paysager à travers la maîtrise foncière ou la maîtrise d'usage d'un réseau de sites. Selon les particularités locales, on distingue des conservatoires régionaux et des conservatoires départementaux. Dans le cadre de la base de données nationale sur les espaces protégés, seuls les sites pleinement acquis et/ou en location longue durée (bail emphytéotique et contrat de plus de 30 ans) sont pris en compte. Il s'agit des sites dont les Conservatoires ont pleinement la maîtrise foncière. Ils se classent en catégories Ia, III, IV, V ou VI de l'UICN (selon la réglementation et les objectifs de gestion mis en place). Références légales : Articles L414-11, D414-30 et D414-31 du code de l'environnement. Pour en savoir plus, se reporter à la fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/conservatoires-regionaux-despaces-naturels</p> <p>Les espaces naturels protégés en projet ne figurent pas dans cette série de données.</p>					
Langue de la ressource	Français					
Catégorie thématique	Environnement					
Mots clés INSPIRE	Sites protégés					
Autres mots-clés	Site de Conservatoire d'espaces naturels, NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE, N_ZONAGES_NATURE					
Type de représentation spatiale	Vecteur					
Type d'objet géométrique	Polygone					
Résolution spatiale						
Système de référence géodésique	Métropole : RGF93	Antilles : WGS84	Guyane : RGFG95	Réunion : RGR92	Mayotte : RGM04	
Projection	Métropole : Lambert93	Antilles : UTM20 Nord	Guyane : UTM22 Nord	Réunion : UTM40 Sud	Mayotte : UTM38 Sud	
Conformité COVADIS	Standard de données COVADIS Espaces naturels protégés, version 1.0 – 27 mars 2013					
Conformité INSPIRE	Conforme / non conforme / non évalué / sans objet					
Généalogie de la ressource	Le périmètre d'un espace naturel protégé est généralement représenté sur un plan annexé au document administratif de création du site ou décrit littéralement par une liste d'unités administratives (parcelles cadastrales, communes).					
Sources des données	<ul style="list-style-type: none"> Source du géoréférencement : le nom et l'actualité du référentiel géographique utilisé pour numériser les périmètres de SCEN sont renseignés par les champs SRC_GEOM et SRC_ANNEE de la série de données N_ENP_SCEN_S_ddd. Source thématique : Acte de classement administratif, légal ou contractuel de l'espace naturel protégé. Ces actes sont référencés dans la table alphanumérique N_ENP_ACTE_SCEN_ddd associée à cette série de données 					
Fournisseur	Nom de l'opérateur technique des données					

Conditions applicables à l'utilisation dans le service et à l'accès, à la diffusion, à la réutilisation	<p align="center"><u>Conditions concernant les services ministériels :</u></p> <p>La diffusion des données géographiques numériques relatives à cet espace naturel protégé revêt un caractère obligatoire car ces données sont concernées par le thème « Sites protégés » de l'annexe I d'INSPIRE. L'utilisation en interne des fichiers géographiques obtenus n'est soumise à aucune limitation. Toute production issue d'une utilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé) par respect du droit de propriété intellectuelle.</p> <p align="center"><u>Conditions concernant le public :</u></p> <p>Les données géographiques visées par ces métadonnées sont réutilisables sans restriction par le public. Toute production issue d'une réutilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé) et le nom de l'organisme fournisseur.</p>
Restrictions sur l'accès public	Sans restriction
Date des métadonnées	27/03/13
Commentaire	Cette série de données géographiques est à utiliser conjointement avec la table alphanumérique N_ENP_ACTE_SCEN_ddd contenant les références des actes de classement relatifs aux espaces protégés de type SCEN. Si un espace naturel protégé voit son classement successivement modifié par plusieurs actes, seule la dernière version de l'objet (ie.correspondant au dernier classement connu) doit figurer dans la série de données diffusée. Les versions antérieures de l'espace naturel protégé sont archivées.

[Retour C.2 Métadonnées standard COVADIS](#)

Métadonnées standard N_ENP_ENS_S_ddd

Métadonnée	Valeur
Identificateur de la ressource	N_ENP_ENS_S_ddd
Intitulé de la ressource	Espace naturel sensible
Résumé de la ressource	<p>Un espace naturel sensible fait partie des espaces naturels protégés (ENP) qui sont des zones désignées ou gérées dans un cadre international, communautaire, national ou local en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation du patrimoine naturel.</p> <p>À l'échelle du département, tout espace naturel dit « sensible » (site, paysage, milieu naturel rare ou menacé, champ naturel d'expansion des crues, bois ou forêt, partie naturelle de la zone dite des « cinquante pas géométriques », ainsi que certains chemins ou sentiers) peut faire l'objet d'une acquisition par le Conseil Général à partir des fonds levés par une taxe spécifique (la TDENS – taxe départementale des espaces naturels sensibles) portant sur certaines constructions et certains aménagements. Ces espaces, protégés ainsi par maîtrise foncière, sont gérés et ouverts au public dans 4 objectifs : préserver leur qualité ; sauvegarder les habitats naturels ; créer des itinéraires de promenade et de randonnée ; créer des espaces dédiés au sport et à la nature. Ils se classent en catégorie V de l'UICN.</p> <p>Références légales : Articles L142-1 à L142-13 et R142-1 à R142-19 du code de l'urbanisme.</p> <p>Pour en savoir plus, se reporter à la fiche ATEN [4] : http://ct78.espaces-naturels.fr/espace-naturel-sensible-des-departements</p> <p>Les espaces naturels protégés en projet ne figurent pas dans cette série de données.</p>
Langue de la ressource	Français
Catégorie thématique	Environnement
Mots clés INSPIRE	Sites protégés
Autres mots-clés	Espace naturel sensible, NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE, N_ZONAGES_NATURE
Type de représentation spatiale	Vecteur
Type d'objet géométrique	Polygone

Résolution spatiale					
Système de référence géodésique	Métropole : RGF93	Antilles : WGS84	Guyane : RGFG95	Réunion : RGR92	Mayotte : RGM04
Projection	Métropole : Lambert93	Antilles : UTM20 Nord	Guyane : UTM22 Nord	Réunion : UTM40 Sud	Mayotte : UTM38 Sud
Conformité COVADIS	Standard de données COVADIS Espaces naturels protégés, version 1.0 – 27 mars 2013				
Conformité INSPIRE	Conforme / non conforme / non évalué / sans objet				
Généalogie de la ressource	Le périmètre d'un espace naturel protégé est généralement représenté sur un plan annexé au document administratif de création du site ou décrit littéralement par une liste d'unités administratives (parcelles cadastrales, communes).				
Sources des données	<ul style="list-style-type: none"> • Source du géoréférencement : le nom et l'actualité du référentiel géographique utilisé pour numériser les périmètres de ENS sont renseignés par les champs SRC_GEOM et SRC_ANNEE de la série de données N_ENP_ENS_S_ddd. • Source thématique : Acte de classement administratif, légal ou contractuel de l'espace naturel protégé. Ces actes sont référencés dans la table alphanumérique N_ENP_ACTE_ENS_ddd associée à cette série de données 				
Fournisseur	Nom de l'opérateur technique des données				
Conditions applicables à l'utilisation dans le service et à l'accès, à la diffusion, à la réutilisation	<p align="center"><u>Conditions concernant les services ministériels :</u></p> <p>La diffusion des données géographiques numériques relatives à cet espace naturel protégé revêt un caractère obligatoire car ces données sont concernées par le thème « Sites protégés » de l'annexe I d'INSPIRE. L'utilisation en interne des fichiers géographiques obtenus n'est soumise à aucune limitation. Toute production issue d'une utilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) par respect du droit de propriété intellectuelle.</p> <p align="center"><u>Conditions concernant le public :</u></p> <p>Les données géographiques visées par ces métadonnées sont réutilisables sans restriction par le public. Toute production issue d'une réutilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) et le nom de l'organisme fournisseur.</p>				
Restrictions sur l'accès public	Sans restriction				
Date des métadonnées	27/03/13				
Commentaire	Cette série de données géographiques est à utiliser conjointement avec la table alphanumérique N_ENP_ACTE_ENS_ddd contenant les références des actes de classement relatifs aux espaces protégés de type ENS. Si un espace naturel protégé voit son classement successivement modifié par plusieurs actes, seule la dernière version de l'objet (ie. correspondant au dernier classement connu) doit figurer dans la série de données diffusée. Les versions antérieures de l'espace naturel protégé sont archivées.				

[Retour C.2 Métadonnées standard COVADIS](#)

Métadonnées standard N_ENP_OSPAR_S_ddd

Métadonnée	Valeur
Identificateur de la ressource	N_ENP_OSPAR_S_ddd
Intitulé de la ressource	Zone marine protégée de la convention OSPAR
Résumé de la ressource	<p>Une zone marine protégée de la convention OSPAR fait partie des espaces naturels protégés (ENP) qui sont des zones désignées ou gérées dans un cadre international, communautaire, national ou local en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation du patrimoine naturel.</p> <p>Espace désigné en application de la Convention relative aux zones marines de l'Atlantique Nord.</p> <p>Texte de référence : Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est de 1992.</p> <p>Les espaces naturels protégés en projet ne figurent pas dans cette série de données.</p>
Langue de la ressource	Français
Catégorie thématique	Environnement
Mots clés INSPIRE	Sites protégés
Autres mots-clés	Zone marine protégée de la convention OSPAR, NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE, N_ZONAGES_NATURE
Type de représentation spatiale	Vecteur
Type d'objet géométrique	Polygone
Résolution spatiale	
Système de référence géodésique	RGF93
Projection	Lambert93
Conformité COVADIS	Standard de données COVADIS Espaces naturels protégés, version 1.0 – 27 mars 2013
Conformité INSPIRE	Conforme / non conforme / non évalué / sans objet
Généalogie de la ressource	Le périmètre d'un espace naturel protégé est généralement représenté sur un plan annexé au document administratif de création du site.
Sources des données	<ul style="list-style-type: none"> • Source du géoréférencement : le nom et l'actualité du référentiel géographique utilisé pour numériser les périmètres de OSPAR sont renseignés par les champs SRC_GEOM et SRC_ANNEE de la série de données N_ENP_OSPAR_S_ddd. • Source thématique : Acte de classement administratif, légal ou contractuel de l'espace naturel protégé. Ces actes sont référencés dans la table alphanumérique N_ENP_ACTE_OSPAR_ddd associée à cette série de données
Fournisseur	Nom de l'opérateur technique des données

Métadonnée	Valeur
Conditions applicables à l'utilisation dans le service et à l'accès, à la diffusion, à la réutilisation	<p><u>Conditions concernant les services ministériels :</u></p> <p>La diffusion des données géographiques numériques relatives à cet espace naturel protégé revêt un caractère obligatoire car ces données sont concernées par le thème « Sites protégés » de l'annexe I d'INSPIRE. L'utilisation en interne des fichiers géographiques obtenus n'est soumise à aucune limitation. Toute production issue d'une utilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) par respect du droit de propriété intellectuelle.</p> <p><u>Conditions concernant le public :</u></p> <p>Les données géographiques visées par ces métadonnées sont réutilisables sans restriction par le public. Toute production issue d'une réutilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) et le nom de l'organisme fournisseur.</p>
Restrictions sur l'accès public	Sans restriction
Date des métadonnées	27/03/13
Commentaire	Cette série de données géographiques est à utiliser conjointement avec la table alphanumérique N_ENP_ACTE_OSPAR_ddd contenant les références des actes de classement relatifs aux espaces protégés de type OSPAR. Si un espace naturel protégé voit son classement successivement modifié par plusieurs actes, seule la dernière version de l'objet (ie. correspondant au dernier classement connu) doit figurer dans la série de données diffusée. Les versions antérieures de l'espace naturel protégé sont archivées.

[Retour C.2 Métadonnées standard COVADIS](#)

Métadonnées standard N_ENP_APIA_S_ddd

Métadonnée	Valeur
Identificateur de la ressource	N_ENP_APIA_S_ddd
Intitulé de la ressource	Zone protégée de la convention d'Apia
Résumé de la ressource	<p>Une zone protégée de la convention d'Apia fait partie des espaces naturels protégés (ENP) qui sont des zones désignées ou gérées dans un cadre international, communautaire, national ou local en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation du patrimoine naturel.</p> <p>Espace désigné en application de la Convention relative aux zones marines du Pacifique Sud.</p> <p>Texte de référence : Convention d'Apia sur la protection de la nature dans le Pacifique Sud du 12 juin 1976.</p> <p>Les espaces naturels protégés en projet ne figurent pas dans cette série de données.</p>
Langue de la ressource	Français
Catégorie thématique	Environnement
Mots clés INSPIRE	Sites protégés
Autres mots-clés	Zone protégée de la convention d'Apia, NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE, N_ZONAGES_NATURE
Type de représentation spatiale	Vecteur
Type d'objet géométrique	Polygone
Résolution spatiale	
Système de référence géodésique	WGS84

Métadonnée	Valeur
Projection	Sans objet (préférer l'usage des coordonnées géographiques)
Conformité COVADIS	Standard de données COVADIS Espaces naturels protégés, version 1.0 – 27 mars 2013
Conformité INSPIRE	Conforme / non conforme / non évalué / sans objet
Généalogie de la ressource	Le périmètre d'un espace naturel protégé est généralement représenté sur un plan annexé au document administratif de création du site.
Sources des données	<ul style="list-style-type: none"> Source du géoréférencement : le nom et l'actualité du référentiel géographique utilisé pour numériser les périmètres de APIA sont renseignés par les champs SRC_GEOM et SRC_ANNEE de la série de données N_ENP_APIA_S_ddd. Source thématique : Acte de classement administratif, légal ou contractuel de l'espace naturel protégé. Ces actes sont référencés dans la table alphanumérique N_ENP_ACTE_APIA_ddd associée à cette série de données
Fournisseur	Nom de l'opérateur technique des données
Conditions applicables à l'utilisation dans le service et à l'accès, à la diffusion, à la réutilisation	<p align="center"><u>Conditions concernant les services ministériels :</u></p> <p>La diffusion des données géographiques numériques relatives à cet espace naturel protégé revêt un caractère obligatoire car ces données sont concernées par le thème « Sites protégés » de l'annexe I d'INSPIRE. L'utilisation en interne des fichiers géographiques obtenus n'est soumise à aucune limitation. Toute production issue d'une utilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) par respect du droit de propriété intellectuelle.</p> <p align="center"><u>Conditions concernant le public :</u></p> <p>Les données géographiques visées par ces métadonnées sont réutilisables sans restriction par le public. Toute production issue d'une réutilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) et le nom de l'organisme fournisseur.</p>
Restrictions sur l'accès public	Sans restriction
Date des métadonnées	27/03/13
Commentaire	Cette série de données géographiques est à utiliser conjointement avec la table alphanumérique N_ENP_ACTE_APIA_ddd contenant les références des actes de classement relatifs aux espaces protégés de type APIA. Si un espace naturel protégé voit son classement successivement modifié par plusieurs actes, seule la dernière version de l'objet (ie. correspondant au dernier classement connu) doit figurer dans la série de données diffusée. Les versions antérieures de l'espace naturel protégé sont archivées.

[Retour C.2 Métadonnées standard COVADIS](#)

Métadonnées standard N_ENP_CARTH_S_ddd

Métadonnée	Valeur
Identificateur de la ressource	N_ENP_CARTH_S_ddd
Intitulé de la ressource	Zone protégée de la convention de Carthagène
Résumé de la ressource	<p>Une zone protégée de la convention de Carthagène fait partie des espaces naturels protégés (ENP) qui sont des zones désignées ou gérées dans un cadre international, communautaire, national ou local en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation du patrimoine naturel.</p> <p>Espace désigné en application de la Convention relative aux zones marines de la région des Caraïbes.</p> <p>Texte de référence : Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes du 24 mars 1983.</p> <p>Les espaces naturels protégés en projet ne figurent pas dans cette série de données.</p>

Métadonnée	Valeur		
Langue de la ressource	Français		
Catégorie thématique	Environnement		
Mots clés INSPIRE	Sites protégés		
Autres mots-clés	Zone protégée de la convention de Carthagène, NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE, N_ZONAGES_NATURE		
Type de représentation spatiale	Vecteur		
Type d'objet géométrique	Polygone		
Résolution spatiale			
Système de référence géodésique	Antilles : WGS84	Guyane : RGFG95	
Projection	Antilles : UTM20 Nord	Guyane : UTM22 Nord	
Conformité COVADIS	Standard de données COVADIS Espaces naturels protégés, version 1.0 – 27 mars 2013		
Conformité INSPIRE	Conforme / non conforme / non évalué / sans objet		
Généalogie de la ressource	Le périmètre d'un espace naturel protégé est généralement représenté sur un plan annexé au document administratif de création du site.		
Sources des données	<ul style="list-style-type: none"> Source du géoréférencement : le nom et l'actualité du référentiel géographique utilisé pour numériser les périmètres de CARTH sont renseignés par les champs SRC_GEOM et SRC_ANNEE de la série de données N_ENP_CARTH_S_ddd. Source thématique : Acte de classement administratif, légal ou contractuel de l'espace naturel protégé. Ces actes sont référencés dans la table alphanumérique N_ENP_ACTE_CARTH_ddd associée à cette série de données. 		
Fournisseur	Nom de l'opérateur technique des données		
Conditions applicables à l'utilisation dans le service et à l'accès, à la diffusion, à la réutilisation	<p align="center"><u>Conditions concernant les services ministériels :</u></p> <p>La diffusion des données géographiques numériques relatives à cet espace naturel protégé revêt un caractère obligatoire car ces données sont concernées par le thème « Sites protégés » de l'annexe I d'INSPIRE. L'utilisation en interne des fichiers géographiques obtenus n'est soumise à aucune limitation. Toute production issue d'une utilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) par respect du droit de propriété intellectuelle.</p> <p align="center"><u>Conditions concernant le public :</u></p> <p>Les données géographiques visées par ces métadonnées sont réutilisables sans restriction par le public. Toute production issue d'une réutilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) et le nom de l'organisme fournisseur.</p>		
Restrictions sur l'accès public	Sans restriction		
Date des métadonnées	27/03/13		
Commentaire	Cette série de données géographiques est à utiliser conjointement avec la table alphanumérique N_ENP_ACTE_CARTH_ddd contenant les références des actes de classement relatifs aux espaces protégés de type CARTH. Si un espace naturel protégé voit son classement successivement modifié par plusieurs actes, seule la dernière version de l'objet (ie. correspondant au dernier classement connu) doit figurer dans la série de données diffusée. Les versions antérieures de l'espace naturel protégé sont archivées.		

[Retour C.2 Métadonnées standard COVADIS](#)

Métadonnées standard N_ENP_ANTAR_S_ddd

Métadonnée	Valeur
Identificateur de la ressource	N_ENP_ANTAR_S_ddd
Intitulé de la ressource	Zone protégée du Traité de l'Antarctique
Résumé de la ressource	<p>Une zone protégée du Traité de l'Antarctique fait partie des espaces naturels protégés (ENP) qui sont des zones désignées ou gérées dans un cadre international, communautaire, national ou local en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation du patrimoine naturel.</p> <p>Zone désignée pour la conservation des ressources marines vivantes de la partie française de l'Antarctique.</p> <p>Texte de référence : Traité sur l'Antarctique du 1er décembre 1959.</p> <p>Les espaces naturels protégés en projet ne figurent pas dans cette série de données.</p>
Langue de la ressource	Français
Catégorie thématique	Environnement
Mots clés INSPIRE	Sites protégés
Autres mots-clés	Zone protégée du Traité de l'Antarctique, NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE, N_ZONAGES_NATURE
Type de représentation spatiale	Vecteur
Type d'objet géométrique	Polygone
Résolution spatiale	
Système de référence géodésique	WGS84
Projection	Sans objet (préférer l'usage des coordonnées géographiques)
Conformité COVADIS	Standard de données COVADIS Espaces naturels protégés, version 1.0 – 27 mars 2013
Conformité INSPIRE	Conforme / non conforme / non évalué / sans objet
Généalogie de la ressource	Le périmètre d'un espace naturel protégé est généralement représenté sur un plan annexé au document administratif de création du site.
Sources des données	<ul style="list-style-type: none"> Source du géoréférencement : le nom et l'actualité du référentiel géographique utilisé pour numériser les périmètres de ANTAR sont renseignés par les champs SRC_GEOM et SRC_ANNEE de la série de données N_ENP_ANTAR_S_ddd. Source thématique : Acte de classement administratif, légal ou contractuel de l'espace naturel protégé. Ces actes sont référencés dans la table alphanumérique N_ENP_ACTE_ANTAR_ddd associée à cette série de données
Fournisseur	Nom de l'opérateur technique des données
Conditions applicables à l'utilisation dans le service et à l'accès, à la diffusion, à la réutilisation	<p align="center"><u>Conditions concernant les services ministériels :</u></p> <p>La diffusion des données géographiques numériques relatives à cet espace naturel protégé revêt un caractère obligatoire car ces données sont concernées par le thème « Sites protégés » de l'annexe I d'INSPIRE. L'utilisation en interne des fichiers géographiques obtenus n'est soumise à aucune limitation. Toute production issue d'une utilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) par respect du droit de propriété intellectuelle.</p> <p align="center"><u>Conditions concernant le public :</u></p> <p>Les données géographiques visées par ces métadonnées sont réutilisables sans restriction par le public. Toute production issue d'une réutilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) et le nom de l'organisme fournisseur.</p>

Métadonnée	Valeur
Restrictions sur l'accès public	Sans restriction
Date des métadonnées	27/03/13
Commentaire	Cette série de données géographiques est à utiliser conjointement avec la table alphanumérique N_ENP_ACTE_ANTAR_ddd contenant les références des actes de classement relatifs aux espaces protégés de type ANTAR. Si un espace naturel protégé voit son classement successivement modifié par plusieurs actes, seule la dernière version de l'objet (ie. correspondant au dernier classement connu) doit figurer dans la série de données diffusée. Les versions antérieures de l'espace naturel protégé sont archivées.

[Retour C.2 Métadonnées standard COVADIS](#)

Métadonnées standard N_ENP_NAIRO_S_ddd

Métadonnée	Valeur
Identificateur de la ressource	N_ENP_NAIRO_S_ddd
Intitulé de la ressource	Zone spécialement protégée de la convention de Nairobi
Résumé de la ressource	<p>Une zone spécialement protégée de la convention de Nairobi fait partie des espaces naturels protégés (ENP) qui sont des zones désignées ou gérées dans un cadre international, communautaire, national ou local en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation du patrimoine naturel.</p> <p>Espace désigné en application de la Convention relative aux zones marines et côtières de la région de l'Afrique de l'Est</p> <p>Texte de référence : Convention relative à la protection, à la gestion et la mise en valeur des milieux marins et côtiers de la région de l'Afrique orientale du 21 juin 1985.</p> <p>Les espaces naturels protégés en projet ne figurent pas dans cette série de données.</p>
Langue de la ressource	Français
Catégorie thématique	Environnement
Mots clés INSPIRE	Sites protégés
Autres mots-clés	Zone spécialement protégée de la convention de Nairobi, NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE, N_ZONAGES_NATURE
Type de représentation spatiale	Vecteur
Type d'objet géométrique	Polygone
Résolution spatiale	
Système de référence géodésique	Mayotte : RGM04 Réunion : RGR92
Projection	Mayotte : UTM38 Sud Réunion : UTM40 Sud
Conformité COVADIS	Standard de données COVADIS Espaces naturels protégés, version 1.0 – 27 mars 2013
Conformité INSPIRE	Conforme / non conforme / non évalué / sans objet
Généalogie de la ressource	Le périmètre d'un espace naturel protégé est généralement représenté sur un plan annexé au document administratif de création du site ou décrit littéralement par une liste d'unités administratives (parcelles cadastrales, communes).

Métadonnée	Valeur
Sources des données	<ul style="list-style-type: none"> Source du géoréférencement : le nom et l'actualité du référentiel géographique utilisé pour numériser les périmètres de NAIRO sont renseignés par les champs SRC_GEOM et SRC_ANNEE de la série de données N_ENP_NAIRO_S_ddd. Source thématique : Acte de classement administratif, légal ou contractuel de l'espace naturel protégé. Ces actes sont référencés dans la table alphanumérique N_ENP_ACTE_NAIRO_ddd associée à cette série de données
Fournisseur	Nom de l'opérateur technique des données
Conditions applicables à l'utilisation dans le service et à l'accès, à la diffusion, à la réutilisation	<p><u>Conditions concernant les services ministériels :</u></p> <p>La diffusion des données géographiques numériques relatives à cet espace naturel protégé revêt un caractère obligatoire car ces données sont concernées par le thème « Sites protégés » de l'annexe I d'INSPIRE. L'utilisation en interne des fichiers géographiques obtenus n'est soumise à aucune limitation. Toute production issue d'une utilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) par respect du droit de propriété intellectuelle.</p> <p><u>Conditions concernant le public :</u></p> <p>Les données géographiques visées par ces métadonnées sont réutilisables sans restriction par le public. Toute production issue d'une réutilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) et le nom de l'organisme fournisseur.</p>
Restrictions sur l'accès public	Sans restriction
Date des métadonnées	27/03/13
Commentaire	Cette série de données géographiques est à utiliser conjointement avec la table alphanumérique N_ENP_ACTE_NAIRO_ddd contenant les références des actes de classement relatifs aux espaces protégés de type NAIRO. Si un espace naturel protégé voit son classement successivement modifié par plusieurs actes, seule la dernière version de l'objet (ie. correspondant au dernier classement connu) doit figurer dans la série de données diffusée. Les versions antérieures de l'espace naturel protégé sont archivées.

[Retour C.2 Métadonnées standard COVADIS](#)

Métadonnées standard N_ENP_ZHAE_S_ddd

Métadonnée	Valeur
Identificateur de la ressource	N_ENP_ZHAE_S_ddd
Intitulé de la ressource	Zone humide acquise par une Agence de l'eau
Résumé de la ressource	<p>Une zone humide acquise par une Agence de l'eau fait partie des espaces naturels protégés (ENP) qui sont des zones désignées ou gérées dans un cadre international, communautaire, national ou local en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation du patrimoine naturel.</p> <p>Zone humide acquise par une Agence de l'eau dans un but de préservation du milieu naturel.</p> <p>Référence légale : l'article L213-8-2 du code de l'environnement confie aux agences de l'eau la mission d'acheter des zones humides pour en faire des espaces protégés.</p> <p>Les espaces naturels protégés en projet ne figurent pas dans cette série de données.</p>
Langue de la ressource	Français
Catégorie thématique	Environnement
Mots clés INSPIRE	Sites protégés
Autres mots-clés	Zone humide acquise par une Agence de l'eau, NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE, N_ZONAGES_NATURE
Type de représentation spatiale	Vecteur

Métadonnée	Valeur					
Type d'objet géométrique	Polygone					
Résolution spatiale						
Système de référence géodésique	Métropole : RGF93	Antilles : WGS84	Guyane : RGFG95	Réunion : RGR92	Mayotte : RGM04	
Projection	Métropole : Lambert93	Antilles : UTM20 Nord	Guyane : UTM22 Nord	Réunion : UTM40 Sud	Mayotte : UTM38 Sud	
Conformité COVADIS	Standard de données COVADIS Espaces naturels protégés, version 1.0 – 27 mars 2013 Note : ces zones humides sont temporairement définies dans ce standard de données COVADIS. Cette définition doit prochainement figurer dans le dictionnaire des zones humides qui est en cours de refonte par le SANDRE.					
Conformité INSPIRE	Conforme / non conforme / non évalué / sans objet					
Généalogie de la ressource	Le périmètre d'un espace naturel protégé est généralement représenté sur un plan annexé au document administratif de création du site ou décrit littéralement par une liste d'unités administratives (parcelles cadastrales, communes).					
Sources des données	<ul style="list-style-type: none"> Source du géoréférencement : le nom et l'actualité du référentiel géographique utilisé pour numériser les périmètres de ZHAE sont renseignés par les champs SRC_GEOM et SRC_ANNEE de la série de données N_ENP_ZHAE_S_ddd. Source thématique : Acte de classement administratif, légal ou contractuel de l'espace naturel protégé. Ces actes sont référencés dans la table alphanumérique N_ENP_ACTE_ZHAE_ddd associée à cette série de données 					
Fournisseur	Nom de l'opérateur technique des données					
Conditions applicables à l'utilisation dans le service et à l'accès, à la diffusion, à la réutilisation	<p align="center"><u>Conditions concernant les services ministériels :</u></p> <p>La diffusion des données géographiques numériques relatives à cet espace naturel protégé revêt un caractère obligatoire car ces données sont concernées par le thème « Sites protégés » de l'annexe I d'INSPIRE. L'utilisation en interne des fichiers géographiques obtenus n'est soumise à aucune limitation. Toute production issue d'une utilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) par respect du droit de propriété intellectuelle.</p> <p align="center"><u>Conditions concernant le public :</u></p> <p>Les données géographiques visées par ces métadonnées sont réutilisables sans restriction par le public. Toute production issue d'une réutilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) et le nom de l'organisme fournisseur.</p>					
Restrictions sur l'accès public	Sans restriction					
Date des métadonnées	27/03/13					
Commentaire	Cette série de données géographiques est à utiliser conjointement avec la table alphanumérique N_ENP_ACTE_ZHAE_ddd contenant les références des actes de classement relatifs aux espaces protégés de type ZHAE. Si un espace naturel protégé voit son classement successivement modifié par plusieurs actes, seule la dernière version de l'objet (ie. correspondant au dernier classement connu) doit figurer dans la série de données diffusée. Les versions antérieures de l'espace naturel protégé sont archivées.					

[Retour C.2 Métadonnées standard COVADIS](#)

Métadonnées standard N_ENP_BPM_S_ddd

Métadonnée	Valeur					
Identificateur de la ressource	N_ENP_BPM_S_ddd					
Intitulé de la ressource	Bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (bien naturel ou mixte)					
Résumé de la ressource	<p>Un bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO fait partie des espaces naturels protégés (ENP) à condition qu'il porte sur un bien naturel ou mixte (naturel et culturel). Un espace naturel protégé est une zone désignée ou gérée dans un cadre international, communautaire, national ou local en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation du patrimoine naturel.</p> <p>Sont ici concernés les biens naturels ou mixtes inscrits sur la liste du patrimoine mondial par le comité du patrimoine mondial de l'UNESCO. Il s'agit de sites naturels reconnus pour leur valeur en termes de patrimoine naturel (biologique ou géologique) ou pour leur importance pour la science et la conservation. Les biens historiques inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO ne figurent pas dans cette série de données.</p> <p>Les espaces naturels protégés en projet ne figurent pas dans cette série de données.</p>					
Langue de la ressource	Français					
Catégorie thématique	Environnement					
Mots clés INSPIRE	Sites protégés					
Autres mots-clés	Bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (bien naturel ou mixte), NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE, N_ZONAGES_NATURE					
Type de représentation spatiale	Vecteur					
Type d'objet géométrique	Polygone					
Résolution spatiale						
Système de référence géodésique	Métropole : RGF93	Antilles : WGS84	Guyane : RGFG95	Réunion : RGR92	Mayotte : RGM04	
Projection	Métropole : Lambert93	Antilles : UTM20 Nord	Guyane : UTM22 Nord	Réunion : UTM40 Sud	Mayotte : UTM38 Sud	
Conformité COVADIS	Standard de données COVADIS Espaces naturels protégés, version 1.0 – 27 mars 2013					
Conformité INSPIRE	Conforme / non conforme / non évalué / sans objet					
Généalogie de la ressource	Le périmètre d'un espace naturel protégé est généralement représenté sur un plan annexé au document administratif de création du site ou décrit littéralement par une liste d'unités administratives (parcelles cadastrales, communes).					
Sources des données	<ul style="list-style-type: none"> Source du géoréférencement : le nom et l'actualité du référentiel géographique utilisé pour numériser les périmètres de SPM sont renseignés par les champs SRC_GEOM et SRC_ANNEE de la série de données N_ENP_BPM_S_ddd. Source thématique : Acte de classement administratif, légal ou contractuel de l'espace naturel protégé. Ces actes sont référencés dans la table alphanumérique N_ENP_ACTE_BPM_ddd associée à cette série de données 					
Fournisseur	Nom de l'opérateur technique des données					

Métadonnée	Valeur
Conditions applicables à l'utilisation dans le service et à l'accès, à la diffusion, à la réutilisation	<p style="text-align: center;"><u>Conditions concernant les services ministériels :</u></p> <p>La diffusion des données géographiques numériques relatives à cet espace naturel protégé revêt un caractère obligatoire car ces données sont concernées par le thème « Sites protégés » de l'annexe I d'INSPIRE. L'utilisation en interne des fichiers géographiques obtenus n'est soumise à aucune limitation. Toute production issue d'une utilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) par respect du droit de propriété intellectuelle.</p> <p style="text-align: center;"><u>Conditions concernant le public :</u></p> <p>Les données géographiques visées par ces métadonnées sont réutilisables sans restriction par le public. Toute production issue d'une réutilisation de ces données doit préciser les mentions légales imposées par le producteur du référentiel géographique source (<i>à préciser localement au moment du catalogage selon le référentiel utilisé</i>) et le nom de l'organisme fournisseur.</p>
Restrictions sur l'accès public	Sans restriction
Date des métadonnées	27/03/13
Commentaire	<p>Cette série de données géographiques est à utiliser conjointement avec la table alphanumérique N_ENP_ACTE_BPM_ddd contenant les références des actes de classement relatifs aux espaces protégés de type BPM. Si un espace naturel protégé voit son classement successivement modifié par plusieurs actes, seule la dernière version de l'objet (ie. correspondant au dernier classement connu) doit figurer dans la série de données diffusée. Les versions antérieures de l'espace naturel protégé sont archivées.</p>

[Retour C.2 Métadonnées standard COVADIS](#)